

2021 RAPPORT ANNUEL

du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur l'Exercice 2021



■ EDITEUR RESPONSABLE

Didier Hellin
Intercommunale Namuroise de Services Publics
Rue des Viaux 1b // 5100 Naninne

■ COORDINATION

Service Communication // INASEP

■ CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Service Communication // INASEP

■ PHOTOS

Thomas Meunier // Photographe
Agents de l'INASEP
©Nonet

Photo de couverture : Namur // Grognon



2021

RAPPORT ANNUEL

du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur l'Exercice 2021

MESSAGE DE LA DIRECTION

Mesdames, Messieurs,
Chers associés, chers affiliés,
Chers partenaires,

Une fois de plus, l'INASEP aura pu faire preuve de résilience face aux événements exceptionnels qui ont émaillé l'année 2021 : la persistance de la pandémie Covid-19 et les inondations de juillet 2021.

En matière de Covid-19, la stratégie développée en 2020 à chaque fois été ajustée pour tenir compte des nombreuses décisions du CODECO : mesures de prévention et de protection, télétravail, organisation des missions de telle manière à réduire au maximum les conséquences négatives pour nos activités et nos services ainsi que pour les risques pour le personnel. Le résultat est au rendez-vous !

Les inondations de juillet 2021 ont également frappé significativement le secteur de l'assainissement des eaux usées. Certaines stations et équipements ont été fortement impactés comme les stations d'épuration de Rochefort, Sart-Bernard, Houyet ou encore certains pompages importants à Namur. Le professionnalisme, les compétences techniques, la capacité d'anticipation, la très bonne connaissance des ouvrages, la mobilisation des équipes ont permis de maîtriser au mieux les conséquences de ces inondations et permettent aujourd'hui d'assurer un suivi optimal des démarches nécessaires. Nous tenons ici à féliciter les équipes du département en charge de l'Exploitation des eaux usées pour tout cela !

Dans le cadre de ces deux événements, les autres départements ont également été très actifs comme le Bureau d'études pour apporter son soutien aux communes durement touchées par les inondations ou encore la Distribution d'eau, le Laboratoire sans oublier les Services généraux pour organiser toutes les mesures nécessaires au bon accomplissement du télétravail. Félicitations donc aussi pour cet effort collectif.

Il convient enfin de souligner que la stratégie déployée depuis plusieurs années en lien avec le plan financier et le plan stratégique ont permis de faire évoluer nettement le fonctionnement de l'Intercommunale avec des résultats de plus en plus probants, permettant notamment de faire face à la décision provinciale de réduire le subside octroyé de 500 000 € en 2021.

L'INASEP a donc pu accomplir pleinement les missions qui lui sont dévolues, malgré ces circonstances difficiles, apporter tout son soutien aux associés et affiliés dans leurs projets (voiries, piscines, bâtiments, gestion des réseaux...), poursuivre le projet d'adduction EST en distribution d'eau pour répondre aux besoins de toute une région, poursuivre un important programme d'investissements en collecte et assainissement des eaux usées pour renforcer la qualité du cadre de vie de la Province de Namur et développer de nouveaux services en matière de gestion des réseaux.

Tout cela se traduit également par un résultat financier très positif qui permet à la fois d'amortir la réduction de l'aide provinciale au profit du Bureau d'études et de faire face aux défis des prochaines années !

Nous vous invitons dès lors à parcourir ce Rapport annuel 2021 qui vous permettra de mieux découvrir les éléments marquants de cette année tellement particulière !

Bonne lecture.

Didier HELLIN
Directeur général



Luc DELIRE
Président



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA DIRECTION	02
CHAP. 1 INTRODUCTION	07
1.1 Les Associés	08
1.2 Composition des Instances	10
1.3 Les Participations	11
CHAP. 2. ASSAINISSEMENT	13
Chiffres clés	14
2.1 Chiffres significatifs	15
2.2 État d'avancement des chantiers	25
2.2.1 Études	25
2.2.2 Travaux	28
2.3 GPAA - Gestion Publique de l'Assainissement Autonome	30
2.4 Autres activités	30
2.5 Service d'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées	31
2.5.1 Préalable	31
2.5.2 Evolution du parc d'ouvrages en exploitation	31
2.5.3 Evolution de la situation en personnel	32
2.5.4 Evolution des coûts	33
2.5.5 Dépenses Importantes Hors Exploitation Courante (DIHEC)	37
CHAP. 3. DISTRIBUTION D'EAU	41
Chiffres clés	42
3.1 Faits marquants	43
3.1.1 Management de la qualité : ISO 9001	43
3.1.2 Chantier Adduction Florennes - Beauraing et qualité d'eau à Florennes	44
3.1.3 Précipitations et inondations	46
3.1.4 PGSSE	44
3.1.5 Changement de Direction	45
3.2 Évolution du prix et des ventes d'eau	46
3.2.1 Prix de l'eau	46
3.2.2 Ventes d'eau	47
3.2.3 Recouvrement des factures impayées	48
3.2.4 Fonds social	48
3.3 Production	50
3.3.1 Qualité des eaux distribuées : bilan des analyses effectuées en 2021 sur les réseaux de distribution INASEP	50
3.3.2 Protection des captages	51
3.4 Rendement des réseaux	53
3.4.1 Evolution des rendements	53

3.5 Travaux	54
3.5.1 Objectifs	54
3.5.2 Liste des travaux programmés et réalisés en 2021	54
3.5.3 Les raccordements	55
CHAP. 4. SERVICES AUX ASSOCIÉS	57
Chiffres clés	58
4.1 Introduction	59
4.1.1 Préambule	59
4.1.2 Activités des services	59
4.1.3 Gestion de la crise sanitaire 2021	61
4.2 Service études voirie-égouttage (VEG)	62
4.2.1 Introduction	62
4.2.2 Projets traités en 2021	63
4.2.3 Récapitulatif des produits financiers 2021	64
4.2.4 Conclusions pour l'année 2021	64
4.2.5 Perspectives 2022	64
4.3 Service gestion des réseaux d'égouttage (GRE)	65
4.3.1 Introduction	65
4.3.2 Dossiers réalisés en 2021	67
4.3.3 Conclusions pour l'année 2021	69
4.3.4 Perspectives 2022	69
4.4 Service d'études bâtiments & énergies // ARTENCO	70
4.4.1 Introduction	70
4.4.2 Composition du Bureau ARTENCO	70
4.4.3 Evolution de l'activité en 2021	71
4.4.4 Dossiers traités en 2021	72
4.4.5 Récapitulatif des produits financiers 2021	76
4.4.6 Conclusions pour l'année 2021	78
4.4.7 Perspectives 2022	78
4.5 Service travaux du département SAA (TRV)	79
4.5.1 Introduction	79
4.5.2 Evolution de l'activité en 2021	79
4.5.3 Retour d'expérience avec le Bureau d'études	
Contacts avec les pouvoirs subsidants	79
4.5.4 Affectation des moyens INASEP aux chantiers communaux 2021	80
4.5.5 Récapitulatif des honoraires en 2021	80
4.5.6 Conclusions pour l'année 2021	80
4.5.7 Perspectives 2022	81
4.6 Service coordination sécurité-santé (CSS)	82
4.6.1 Introduction	82
4.6.2 Dossiers traités en 2021	83
4.6.3 Récapitulatif des produits financiers en 2021	84
4.6.4 Conclusions pour l'année 2021	85
4.6.5 Perspectives 2022	85
4.7 Service administratif des Bureaux d'études (ADM)	86
4.7.1 Introduction	86
4.7.2 Activités 2021 du Service administratif	86
4.7.3 Perspectives 2022	87

4.8 Service acquisitions immobilières (EMP)	88
4.8.1 Introduction	88
4.8.2 Activités 2021 du service acquisitions immobilières	88
4.8.3 Perspectives 2022	89
CHAPH. 5 LABORATOIRE	91
Chiffres clés	92
5.1 Avant-propos	93
5.1.1 Mission du laboratoire	93
5.1.2 Nos points forts	93
5.1.3 Mot du Directeur	94
5.2 Développement du laboratoire	95
5.2.1 Les changements des enjeux externes et internes pertinents	95
5.2.2 Quelques chiffres...	96
5.2.3 Bilan 2021	97
5.2.4 Investissements	101
5.3 Assistances techniques	102
5.3.1 Prise en charge globale des obligations relatives à l'établissement de la taxe sur les déversements des eaux usées industrielles	102
5.3.2 Permis d'environnement : entreprise	102
5.3.3 Assistance auprès de nos clients distributeurs d'eau	102
5.4 La vie d'un échantillon au laboratoire	102
5.4.1 Première étape : l'échantillonnage - Service Prélèvement	102
5.4.2 Deuxième étape : l'arrivée au laboratoire - Service Bactériologie et Chimie	104
5.4.3 Troisième étape : la gestion administrative du laboratoire	105
5.5 Qualité au laboratoire	106
5.5.1 Participation aux tests interlaboratoires	106
5.5.2 Audits	106
CHAP. 6. RESSOURCES INTERNES	109
Organigramme	110
Chiffres clés	111
Pyramides des âges	112
6.1 Faits marquants	115
6.2 Bilan social au 31 décembre 2021	116
6.2.1 Entrées	117
6.2.2 Sorties	118
6.3 Prévention et protection au travail	119
6.4 Communication	133
6.4.1 Communication externe	133
6.4.2 Communication interne	137
6.5 Informatique	138
6.5.1 Outils de gestion	138
6.5.2 Outils collaboratifs	138
6.5.3 Gestion documentaire	138
6.5.4 Rationalisation des ressources informatiques	139
6.5.5 Téléphonie, système de communication	139

6.5.6 Accréditations	139
6.5.7 Reflexions en cours	139
CHAP. 7. FINANCES	141
7.1 Compte de résultats BNB au 31/12/21	142
7.2 Bilan BNB au 31/12/2021	142
7.3 Rapport de gestion	144
7.4 Evolution des affaires	144
7.4.1 Commentaires sur le compte de résultats	145
7.4.2 Commentaires sur le bilan	147
7.4.3 Risques et incertitudes	149
7.4.4 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice	150
7.4.5 Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société	150
7.4.6 Activités de recherche et développement	150
7.4.7 Succursales	150
7.4.8 Evaluation en continuité	150
7.4.9 Justification des règles comptables	150
7.4.10 Approbation de l'affectation du résultat et des comptes annuels	150
7.4.11 Décharge aux administrateurs et au commissaire-réviseur	150
7.5 Evaluation du plan financier pluriannuel 2017-2021	151
7.5.1. Rappel des principaux éléments du plan financier pluriannuel	151
7.5.2 Evaluation 2020 du plan financier pluriannuel 2017-2021	152
7.6 Rapport du Comité de rémunération	154
7.7 Rapport du réviseur	166
7.8 Liste des marchés passés en 2021	170



Agent du service Gestion des REseaux d'égouttages (GRE)

CHAP. 1

INTRODUCTION

1.1 LES ASSOCIÉS

COMMUNES ASSOCIÉES	PARTS
Andenne	100
Anhée	100
Assesse	100
Beauraing	100
Bièvre	100
Cerfontaine	100
Ciney	100
Couvin	100
Dinant	100
Doische	100
Eghezée	100
Fernelmont	100
Florennes	100
Floreffe	100
Fosses-la-Ville	100
Gedinne	100
Gembloux	100
Gesves	100
Hamois	100
Hastière	100
Havelange	100
Houyet	100
Jemeppe-sur-Sambre	100
La Bruyère	100
Mettet	100
Namur	100
Ohey	100
Onhaye	100
Philippeville	100
Profondeville	100
Rochefort	100
Sambreville	100
Sombreffe	100
Somme-Leuze	100
Viroinval	100
Vresse	100
Walcourt	100
Yvoir	100

Province de Namur	3800
BEP	100
BEP - Expansion	400
AIEC (Association Intercommunale des Eaux du Condroz)	100
AIEM (Association Intercommunale des Eaux de la Mollignée)	100

Total général

8 300 parts A

Liste des affiliés au service d'études au 31/12/21 – PARTS « F »

(Suivant article 14 des statuts)

Association intercommunale des Sports SNSH (Sud-Namurois & Sud-Hainaut)

AIEC (Association Intercommunale des Eaux du Condroz)

AISBS (Association Intercommunale de Santé de la Basse-Sambre)

BEP (Bureau Economique de la Province de Namur)

CARP (Centre d'Adaptation et de Reclassement Professionnel)

Les Logis Andennais SCRL

SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau)

RSA Mettet

Régie autonome Sambr'Athletic

Zone de Police des Arches

Zone de Police de l'Entre-Sambre et Meuse

Zone de Police Houille-Semois

Communes :

Andenne

Anhée

Assesse

Beauraing

Bièvre

Cerfontaine

Chimay

Ciney

Couvin

Courcelles

Dinant

Doische

Eghezée

Fernelmont

Floreffe

Florennes

Fosses-La-Ville

Gedinne

Gembloux

Gerpennes

Gesves

Hamois

Ham-sur-Heures-Nalinnes

Hastière

Havelange

Houyet

Huy

Jemeppe-Sur-Sambre

La Bruyère

Mettet

Namur

Ohey

Onhaye

Philippeville

Profondeville

Ramillies

Rochefort

Sambreville

Sombreffe

Somme-Leuze

Viroinval

Vresse-Sur-Semois

Walcourt

Yvoir

CPAS :

Dinant

Florennes

Sombreffe

1.2 COMPOSITION DES INSTANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Luc DELIRE

Directeur Général : Didier HELLIN

BINAME Pierre
BULTOT Claude
CHABOTAUX André
COLLARD Catherine
COLLIGNON Stéphane
DAFFE Carine
DELIRE Luc
DETHIER Vincent
DUBUISSON Bernard
DURY Jean-François

LAMOTTE Pierre
LECOMTE Valérie
MINET Muriel (jusqu'au 17/12/21)
MOREAU Frédéric
MOSSERAY Jean-Luc
NOIRET Claudy
PAULET José
PLASMAN Laurence
RONDIAT Pierre
TORY Khalid

Observateurs (sans voix délibérative)

BASTIEN Steve (CGSP)
CLAMAR Laurence (CSC Services Publics)
DIJON Denis (CSC Services Publics)
HERMAN Thierry (CGSP)
MAUYEN Ginette (SLFP) (jusqu'au 31/12/21)
STEFFENS Michel (SLFP) (jusqu'au 05/03/21)
PEETERS Pascaline (SLFP) (depuis le 31/03/21)

Bureau exécutif

BULTOT Claude
DELIRE Luc
LECOMTE Valérie
MOREAU Frédéric
NOIRET Claudy

Comité d'audit

CHABOTAUX André
COLLARD Cathy
COLLIGNON Stéphane
MOSSERAY Jean-Luc (Président)
PLASMAN Laurence

Comité de rémunération

CHABOTAUX André
COLLIGNON Stéphane (Président)
LAMOTTE Pierre
MOSSERAY Jean-Luc
TORY Khalid

1.3 RAPPORT SPÉCIFIQUE SUR LES PRISES DE PARTICIPATIONS

Articles L1512-5 et L1523-13 CDLD INASEP–Exercice 2021

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, les administrateurs établissent un rapport spécifique sur les décisions de prises de participation au capital de société.

Détail des participations

SOCIÉTÉS	TYPE	PARTS	PARTICIPATION	LIBÉRATION	A LIBÉRER
SWDE	Production	5451	136 275,00	136 275,00	0,00
AISDE		150	3 718,40	1 735,26	1 983,14
AQUAWAL		2 parts M1 - 382 parts M	384 549,77	161 929,51	222 620,26
BEP		10	247,89	247,89	0,00
SPGE	Part C	100	22 871 747,41	8 774 693,13	14 097 054,28
IMIO	Part B	1	3,71	3,71	0,00
ETHIAS CO	membre coopérateur	11	94 631,90	94 631,90	0,00
Total			23 491 174,08	9 169 516,40	14 321 657,68

Ces participations sont étroitement liées à la réalisation de l'objet social de l'Intercommunale.

Evolution des prises de participation durant l'exercice

Seules les parts C détenues à la SPGE ont connu une évolution en lien avec le système mis en place pour le financement de l'égouttage prioritaire via des prises de participations des communes auprès de l'INASEP (parts G) et une augmentation de la valeur des parts détenues par l'INASEP auprès de la SPGE.



Lives-sur-Meuse // Entretien du prétraitement de la station



CHAP. 2

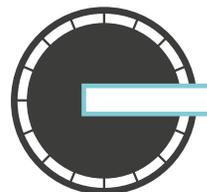
ASSAINISSEMENT



CHIFFRES CLÉS



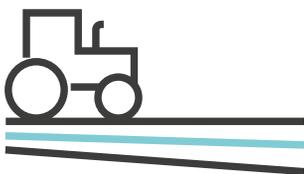
Plus de 15 621 215 € de frais de fonctionnement



106 stations d'épuration au 31/12/2021



Tonnage de boue résiduaire extrait de l'eau // 7 298 tonnes de matière sèche et 24 581 tonnes de matière brute



85,6 % de taux de valorisation agricole



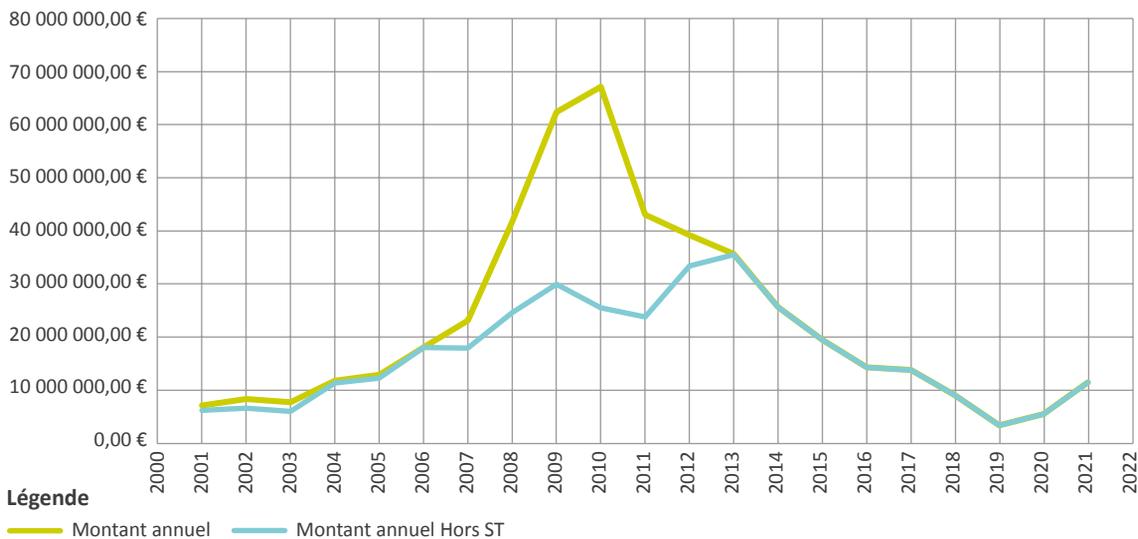
85,6 équivalents temps plein



543 km de collecteurs au 31/12/2021

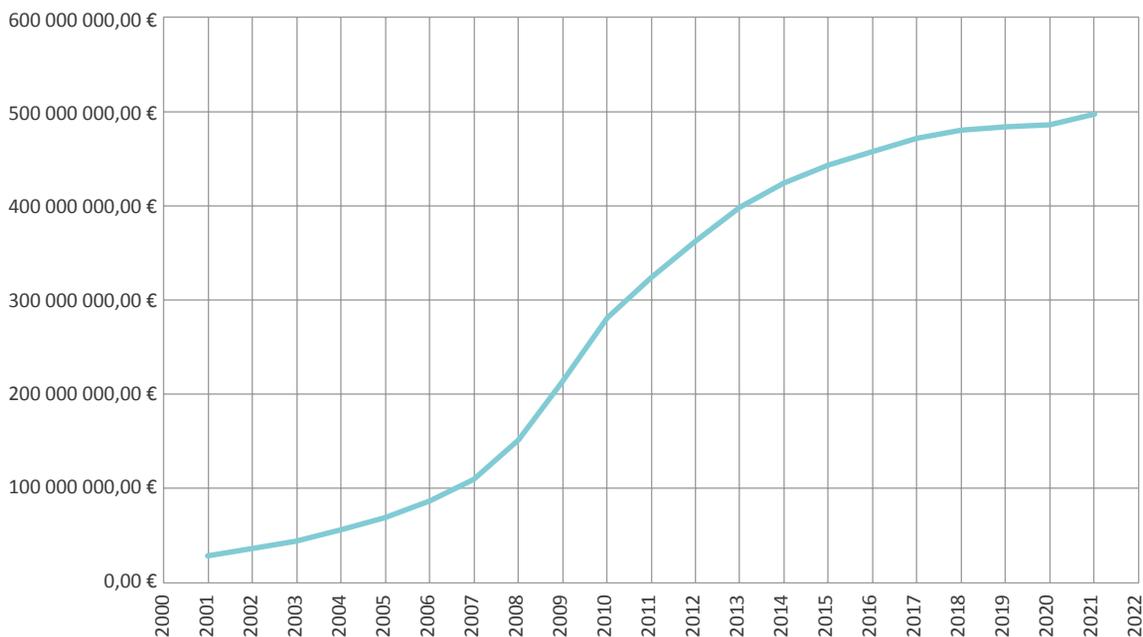
2.1 CHIFFRES SIGNIFICATIFS

Montant des travaux exécutés de 2001 à 2021 suivis pour compte de la SPGE par le BE de l'INASEP



Le montant total des travaux réalisés en matière d'épuration, pour l'ensemble de l'année 2021, s'est élevé à 11 451 174,48 € (HTVA) en très nette augmentation.

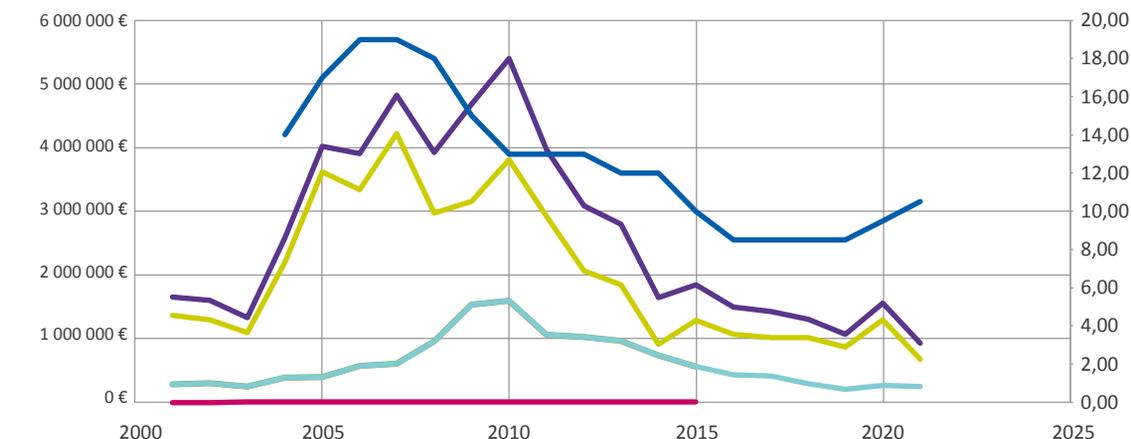
Montant cumulé des travaux de 2001 à 2021 suivis pour compte de la SPGE par le BE de l'INASEP



Le montant cumulé des travaux réalisés en matière d'épuration depuis 2001 atteint pratiquement le seuil des 500 millions d'€ ! Et s'établit à 498 119 665 € (HTVA).

Légende
— Montant cumulé

Montant des honoraires perçus de 2001 à 2021 par le BE de l'INASEP pour l'assainissement



Légende

- Année
- Produits BE INASEP ASS
- Produits Surv. INASEP
- Total produits BE SPGE INASEP
- Personnel BE « Etudes »

Pour la partie spécifiquement « Assainissement », le montant des honoraires perçus s'élève à 674 865 € pour les études et à 248 470 € pour la surveillance des chantiers.

Le montant global des honoraires d'études perçus, tous dossiers inclus, est de 946 701 € pour les études et 309 694 € pour la surveillance.

Montant des travaux exécutés en 2001 à 2021 par le BE de l'INASEP



Légende

- Montant annuel ASS
- Montant annuel Hors ST ASS
- Montant annuel ADD/DE
- Montant annuel total

En complément aux chantiers purement « Assainissement », le Bureau d'études a suivi l'exécution des chantiers d'adduction d'eau (Schéma directeur) pour un montant de 6 924 048 € en 2021.

Généralités

Actif sur l'ensemble du cycle de l'eau, notre Bureau d'études est spécialisé en Distribution d'Eau potable et en Assainissement des Eaux usées.

Les études en eau potable concernent essentiellement des projets de distribution et d'adduction mais aussi de traitement de potabilisation. Ces études sont réalisées pour nos propres réseaux de distribution mais également pour d'autres acteurs du secteur comme la SWDE ou l'AIEC.

Pour le volet assainissement des eaux usées, notre Bureau prend en charge les études et le suivi des travaux relatifs à la collecte et l'épuration des eaux usées par la pose de conduites gravitaires ou sous pression et la réalisation de stations d'épuration.

Pour le secteur assainissement, c'est la Société Publique de la Gestion de l'Eau - SPGE – créée en 1999, qui coordonne et finance les travaux. L'INASEP est chargée, via un contrat de services la liant à la SPGE, d'exécuter des programmes quinquennaux d'investissements visant à assurer la conformité du traitement des eaux usées.

Ces programmes sont définis en réponse aux Directives européennes qui imposent l'assainissement des eaux usées en fonction de la taille des agglomérations ou de la sensibilité du milieu naturel. Les priorités locales et l'assainissement individuel sont également intégrés dans ces programmes via des conventions spécifiques ou des structures telle la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA).

Enfin, le Bureau d'études est aussi actif sur l'élaboration des dossiers de protection des captages d'eau (délimitation des périmètres de protection et détermination des programmes d'actions).

Assainissement des eaux usées

En tant qu'Organisme d'Assainissement Agréé (OAA) par la Région wallonne pour l'assainissement des communes de la Province de Namur, l'INASEP doit mener à bien les programmes d'investissements en la matière en maîtrise d'ouvrage déléguée de la SPGE.

Ces programmes ont pour rappel fait l'objet de profondes révisions dans la priorité des dossiers, notamment en regard des impératifs liés au contentieux européen pour les agglomérations de plus de 2 000 habitants et ceux liés à l'implémentation des objectifs environnementaux de bon état écologique des masses d'eau à l'horizon 2015 et 2021 (Directive « Cadre ») et des agglomérations liées à la protection d'une zone prioritaire, soit pour notre territoire, les zones de prévention de captage et les zones de baignade.

L'exigence de résolution du contentieux européen a principalement affecté les programmes SPGE 2005-2009 et 2010-2014.

L'ensemble des travaux concernant la mise en conformité des agglomérations de plus de 2 000 et 10 000 habitants est finalisé. Deux chantiers initialement liés au contentieux européen ont néanmoins été réactivés et inscrits dans notre programme d'investissements. Il s'agit du collecteur de la rue des Pipiers (Andenne) en cours de travaux et le collecteur de Soye et Temploux – lot 2 (Florefe / Namur). Ceux-ci ont été réceptionnés en 2021.

L'INASEP avait obtenu pour l'ensemble de ses affiliés un plan d'investissements 2017-2021 de 67 833 929 € pour 45 dossiers, permettant de compléter le parc de stations d'épuration et de collecteurs en milieu rural au service d'un meilleur cadre de vie.

Un tableau récapitulatif des dossiers en cours ou à venir est proposé ci-dessous (dates prévisionnelles données sous toute réserve).

Le nouveau programme d'investissement 2022-2027 a été approuvé en ce début d'année 2022 et il est encore plus ambitieux, avec un montant total d'investissement de 128 700 261 € et 92 dossiers !

Les dossiers ont été retenus suivant qu'ils sont liés à une zone de prévention de captage, de protection d'une zone de baignade, à une priorité « Directive Cadre EAU – PGDH2 – Bon état écologique » ou qu'ils concernent une optimisation ou réhabilitation d'un ouvrage existant.

Le Bureau d'études a dû faire face depuis quelques années à une réduction significative de la taille des projets à étudier et à une complexification accrue de la gestion administrative et technique de ces dossiers.

Avec le personnel en place, et malgré son engagement et son attitude exemplaires pendant les deux années de la crise Covid-19 que nous venons de traverser, nous n'avons pu mettre en exécution qu'environ 50 % des chantiers du programme 2017-2021.

Les retards sont principalement de deux ordres :

- problèmes administratifs au sens large du terme (permis et autorisations divers, nouvelles impositions (ex : suite aux inondations, demande des gestionnaires des cours d'eau de réaliser des mesures compensatoires si en zone d'aléas d'inondation, emprises, délais ORES...);
- retard pour l'obtentions d'études annexes (essais de sol + caractérisation, endoscopies...).

Ceux-ci viennent s'ajouter à un retard conjoncturel qui est le retard du Bureau faisant suite aux contraintes et charges de travail plus importantes avec un effet cascade sur les dossiers suivants.

Compte tenu de son adaptation à la réduction antérieure du montant du programme d'investissement, le personnel du Bureau avait en effet atteint une masse critique en dessous de laquelle il ne pouvait concrètement plus assurer ses missions. Son adaptation au futur programme 2022-2027 est nécessaire et en cours de réalisation par le lancement de diverses procédures de recrutement.

Ainsi, le Bureau d'études a recruté un nouvel ingénieur Electro-mécanicien, Romain François, qui est venu renforcer l'équipe en plus d'une ingénieure agronome recrutée en 2020, Amandine Sambon. Il a également recruté un nouveau contrôleur des travaux, Emmanuel Pracella, pour remplacer un départ en 2021.

Une nouvelle géomètre-expert, Valérie De Wilde, a également été recrutée, en remplacement de Francis Collot, en départ pour une retraite bien méritée. Son expertise a été bien nécessaire pour disséquer les nouvelles dispositions du Code civil et leurs impacts colossaux en matière d'emprises en sous-sol, le tout réalisé en parfaite collaboration avec la SPGE, les collègues OAA et autres experts externes !

Le personnel du Bureau d'études « assainissement » a augmenté à 10.5 ETP (19 ETP en 2007 et 10 ETP en 2016), complété par une équipe de 5 surveillants de chantier (2 EM et 3 GC). Il sera certainement nécessaire de revoir ce nombre à la hausse si nous voulons appréhender le très important programme 22-27 tout en finalisant le précédent.

Malgré les difficultés évoquées précédemment, le Bureau a pu réaliser onze avant-projets d'assainissement pour un montant total de plus de 12 millions d'€ tout en finalisant d'autres projets pour plus de 14 millions d'€. Le détail est repris dans les chapitres suivants.

Comme indiqué au début de ce chapitre, le montant total des travaux exécutés en 2021 est de 11 451 174€ (HTVA) en forte augmentation par rapport à 2020.

Il avait été marquant de noter qu'en 2020 aucun chantier n'avait pu débiter alors que « techniquement » des dossiers pour 16 000 000 € de travaux étaient finalisés et approuvés par nos instances réciproques et étaient malheureusement dans l'incapacité de commencer pour raisons « administratives » au sens large du terme. Par ce terme, nous entendons des difficultés liées aux obtentions des emprises, des permis d'urbanisme ou d'environnement ou plus spécifiquement de retard administratif lié à la crise Covid-19 qui a fondamentalement impacté notre organisation de travail.

Grâce à l'implication de nos équipes, plusieurs dossiers se sont débloqués permettant ainsi de réaliser ce bon chiffre en matière de travaux.

Adduction/Distribution d'eau

Rappelons également ici le travail très important mené dans l'étude des projets d'adduction d'eau ou de distribution d'eau.

En particulier, mentionnons les dossiers de valorisation des eaux d'exhaure de la carrière Calcaires de Florennes réalisés en partenariat avec la SWDE, et le projet d'adduction vers Mesnil-Saint Blaise, intégrant également la construction d'un nouveau réservoir-pompage de 1000 m³ à Blaimont, mais aussi les études des adductions entre Samart et Chaumont et également entre Florennes et Biesme.

C'est ainsi que plus de 19 millions d'€ d'investissement ont été étudiés ces dernières années dont plus de 6 millions ont été exécutés en 2021.

Ces dossiers contribuent fortement au financement du Bureau d'études « assainissement » (hors intervention dans le financement des services généraux), bien que la réduction de la taille des projets étudiés en assainissement influe négativement sur cette rentabilité.

Enfin, le Bureau d'études a continué ses activités en matière de projet de « distribution d'eau » à l'attention de partenaires externes tels que la SWDE, l'AIEC ou le BEP pour environ 1 400 000 € de travaux étudiés. Cette activité est toutefois actuellement volontairement limitée pour ne pas impacter le suivi des dossiers d'investissement en assainissement, faute de ressources complémentaires disponibles.



Adduction Est // Réservoir de Blaimont // Coffrage et ferrailage voiles réservoir

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS SPGE 2017-2021

CODE MESU	NOM BT	CODE CHANTIER	CHANTIER	MONTANT ACTUALISE	ORDRE DE COMMENCER TRAVAUX
MM21R	HASTIERE HERMETON	91142/02/C006	Collecteur rue de France en opportunité au dossier d'égout 92141/02/G003	20 703,28	2017
MV01R	ANDENNE (Seilles)	92003/05/C005	Collecteur de la rue des Pipiers (ruisseau d'Andennelle)	1 213 681,46	2017
MV35R	PONT DE WEPION	92094/05/C012	Collecteurs de Wépion (K42,4 à K38,4) - Lot 2	2 767 070,85	2017
SA08R	CERFONTAINE	93088/02/C002-C004	Collecteur de Silenrieux Lots 1 et 2	3 060 390,10	2018
SA08R	CERFONTAINE	93088/02/C005	Collecteur de Silenrieux Lot 3	761 636,80	2023
SA27R	FLOREFFE	92045/01/C006	Lot 2B - Collecteurs de Soye et Temploux	4 132 509,13	2019
MM18R	VILLERS-LE-GAMBON	93056/07/C001	Collecteur à Villers-le-Gambon	1 398 802,86	2018
MM18R	VILLERS-LE-GAMBON	93056/07/E001	Station d'épuration de Villers - Gambon	1 665 041,55	2022
MM24R	SORINNES	91034/04/C001	Collecteur de SORINNES	276 625,55	2018
MM24R	SORINNES	91034/04/E001	Station d'épuration de SORINNES	814 297,71	2021
MM29R	ASSESE	92006/02/C001	Collecteurs d'Assesse	2 963 222,22	2019
MM29R	ASSESE	92006/02/E001	Construction de la station d'épuration d'Assesse	2 006 000,00	2021
LE29R	HERHET	91072/13/E001	Collecteur et station d'épuration d'Herhet	439 207,77	2018
MM29R	MAILLEN	92006/03/C001	Collecteur de Maillen	542 143,86	2019
MM29R	MAILLEN	92006/03/E001	Construction de la station d'épuration de Maillen	1 472 300,00	2019
MM30R	SPONTIN	91141/03/C001	Collecteur de Durnal, Dorinne et Spontin	4 649 498,84	2021
MM30R	SPONTIN	91141/03/E001	Construction de la station d'épuration de Spontin	2 406 211,37	2022
MM22R	ANTHEE	91103/06/C001	Collecteur d'ANTHEE	286 601,39	2022
MM22R	ANTHEE	91103/06/E001	Station d'épuration d'ANTHEE	1 480 903,57	2022
MM30R	SENNNE	91030/12/E001	Collecteur et station d'épuration de SENNNE	508 625,00	2021
MM28R	CINEY	91030/01/E018	Extension et mise à niveau de la station d'épuration de Ciney	12 897 299,00	2023
SA08R	YVES-FRAIRE	93088/03/C001	Collecteur de Fraire et Fairoul	2 912 895,14	2022
SA08R	FRAIRE-FAIROUL	93088/03/E001	Station d'épuration de Fraire-Fairoul	2 489 716,12	2022
SA08R	YVES-GOMEZEE	93088/03/E002	Station d'épuration d'Yves-Gomezée	2 200 000,00	2022
MM23R	FALMIGNOUL	91034/03/C001	Collecteur de Falmignoul	829 365,49	2022
MM23R	FALMIGNOUL	91034/03/E001	Construction de la station d'épuration de Falmignoul	1 311 082,34	2023

CODE MESU	NOM BT	CODE CHANTIER	CHANTIER	MONTANT ACTUALISÉ	ORDRE DE COMMENCER TRAVAUX
OU33R	BAILLONVILLE	91120/04/C001	Collecteur de BAILLONVILLE et pompage de RABOZEE	1 300 000,00	
OU33R	BAILLONVILLE	91120/04/E001	Station d'épuration de BAILLONVILLE	1 200 000,00	
OU33R	HEURE	91120/07/C001	Collecteur d'HEURE	641 986,00	2023
OU33R	HEURE	91120/07/E001	Station d'épuration d'HEURE	849 400,00	2023
SC37R	CHAIRIERE	91143/02/E001	Construction de la station d'épuration et des collecteurs de Chairière	974 123,10	2023
MM04R	GONRIEUX	93014/03/C001	Collecteur de GONRIEUX-PRESGAUX	686 000,00	2023
MM04R	GONRIEUX	93014/03/E001	Station d'épuration de GONRIEUX	1 791 685,00	2024
MM04R	PESCHE	93014/09/C001	Collecteur de PESCHE	998 000,00	2023
MM04R	PESCHE	93014/09/E001	Station d'épuration de PESCHE	1 175 200,00	2024
MM22R	MAURENNE	91142/05/E001	Collecteur et station d'épuration de MAURENNE-HASTIERE	564 800,00	2023
SA17R	SART-EUSTACHE	92048/04/C001	Collecteurs de SART-EUSTACHE - LE ROUX	1 300 000,00	2024
SA17R	SART-EUSTACHE	92048/04/E001	Station d'épuration de SART-EUSTACHE	1 785 700,00	2024
MM40R	GESVES	92054/02/C002	Conduite de refoulement du pompage de Champa	184 570,03	2021
MM40R	GESVES	92054/02/C001	Collecteur de Tienne Saint Martin, du Houyoux et de Gesves centre	1 931 300,00	2023
MM40R	GESVES	92054/02/E002	Reconstruction et extension de la station d'épuration de Gesves	1 031 000,00	2024
SA09R	MORIALME	93022/04/C001	Collecteur de Morialmé	451 488,00	2023
SA09R	MORIALME	93022/04/C002	Reprise des eaux de l'ancienne station d'épuration de Morialmé-les-Bruyères	1 461 466,00	2024
SA09R	MORIALME	93022/04/E001	Construction de la station d'épuration de Morialmé	2 125 400,00	2024
SA09R	MORIALME	93022/04/P001	Pompage de la rue de la Petteirie à Morialmé-les-Bruyères	282 509,30	2024
MV09R	HAILLOT	92097/01/P001	Station de pompage et refoulement du village de PERWEZ-EN-CONDROZ	986 745,00	2023
SA08R	SAINTE-AUBIN FLORENNES	93022/03/C002	Prolongement et rénovation des collecteurs urbains de FLORENNES - phase 1	1 541 733,27	2022
MM28R	EMPTINNE	91030/01/C004	Construction de la station de pompage et conduite de refoulement de Emptinne	1 734 000,00	2024
SA09R	BERZEE	93088/04/C001	Collecteur de Thy-le-Château - Berzée	2 240 000,00	2024
SA11R	BERZEE	93088/04/E001	Construction de la station d'épuration de Berzée	2 687 562,00	2024
ETUDES ANTICIPÉES					
LE22R	BEAURAING (Gozin)	91013/01/C003	Collecteur de martouzin-Neuville et station d'épuration de Neuville	1 105 000,00	2025
MM27R	ERMETON-SUR-BIERT	92087/06/C001	Collecteurs de FURNAUX-BIESMEREER-ERMETON-SUR-BIERT	3 230 000,00	2024

CODE MESU	NOM BT	CODE CHANTIER	CHANTIER	MONTANT ACTUALISÉ	ORDRE DE COMMENCER TRAVAUX
MM27R	ERMETON-SUR-BIERT	92087/06/E001	Station d'épuration d'ERMETON-SUR-BIERT	2 100 000,00	2025
MV35R	TROKA	92003/07/C001	Collecteurs et station de pompage de TROKA-PETIT-WARET	1 345 000,00	2024
MV35R	TROKA	92003/07/E001	Station d'épuration de TROKA	1 400 000,00	2024
MM40R	WAGNEE	92006/12/E001	Station d'épuration de WAGNEE	465 200,00	2024
ASSESE	ASSESE		Collecte du Hameau	689 449,75	2023
CONTRAT ASSAINISSEMENT RURAL					
MAIZERET			Egouttage - construction collecteur et step de Maizeret	1 169 262,04	2023

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS SPGE 2022-2027

COMMUNE	NOM BASSIN TECHNIQUE	CODE MESU	CODE CHANTIER	CHANTIER	MONTANT ACTUALISÉ
Andenne	TROKA	MV35R-AV	92003/07/C001	Collecteurs et station de pompage de TROKA - PETIT-WARET	1 345 000,00
Andenne	TROKA	MV35R-AV	92003/07/E001	Station d'épuration de TROKA	1 400 000,00
Andenne	ANDENNE (Seilles)	MV35R	92003/05/C004	Station de pompage de PEU D'EAU	592 000,00
Andenne	VEZIN VILLE-EN-WARET	MV35M	92003/12/E001	Collecteur et réhabilitation de la station d'épuration de Ville-en-Warêt	1 600 000,00
Anhée	DENEE	MM26R	91005/02/C001	Collecteur de MAREDRET	688 000,00
Assesse	WAGNEE	MM40R	92006/12/E001	Station d'épuration de Wagnée	465 200,00
Assesse	ASSESE	MM29R	92006/02/C002	Collecteur de Le Hameau	689 449,75
Assesse	MAILLEN	MM29R	92006/03/P001	Pompage de la rue de Poilvache à Courrière	200 000,00
Assesse	SORINNE-LA-LONGUE	MM40R	92006/05/E001	Construction de la station d'épuration et collecteurs de Sorinnes-la-Longue	800 000,00
Beauraing	BEAURAING (Gozin)	LE22R	91013/01/E005	Amélioration de la station d'épuration de GOZIN	2 000 000,00
Beauraing	NEUVILLE	LE22R	91013/01/C003	Collecteur de Martouzin-Neuville et station d'épuration de Neuville	1 105 000,00
Beauraing	FELENNE	MM16R	91013/04/E001	Collecteur et station d'épuration de FELENNE	910 000,00
Beauraing		LE09R	91013/14/E003	Reconstruction de la station d'épuration de Pondrôme et collecteur d'aménée	2 400 000,00
Beauraing	FESCHAUX	MM37R	91013/07/E001	Station d'épuration de Feschaux	1 400 000,00
Bièvre	GROS-FAYS	SC33R	91015/07/E001	Collecteur et station d'épuration de GROS-FAYS	438 000,00
Bièvre	OIZY	SC35R	91015/05/E001	Station d'épuration et collecteur d'Oizy	565 000,00

COMMUNE	NOM BASSIN TECHNIQUE	CODE MESU	CODE CHANTIER	CHANTIER	MONTANT ACTUALISÉ
Bièvre	BIÈVRE	LE04R	91015/01/P001	Pompages de Bièvre rues de la Vihaule et de Bellefontaine	492 000,00
Cerfontaine	SOUMOY	SA06R	93010/04/E005	Réhabilitation de la station d'épuration de Soumoy	700 000,00
Ciney	CINEY	MM28R	91030/01/C003	Alimentation de la station par le bassin d'orage de CINEY	900 000,00
Ciney	CINEY	MM28R	91030/01/C005	Station de pompage et refoulement du Parc Industriel d'ACHENE	690 000,00
Ciney	LEIGNON	MM28R	91030/05/C001	Collecteur de CHAPOIS-LEIGNON-CORBION	3 170 000,00
Ciney	LEIGNON	MM28R	91030/05/E001	Construction de la station d'épuration de Leignon	1 900 000,00
Ciney	VINCON	MM30R	91030/15/E001	Station d'épuration de VINCON	400 000,00
Couvin	DAILLY	MM04R	93014/04/E001	Collecteur et station d'épuration de DAILLY	875 000,00
Dinant	DINANT	MM38R	91141/01/C007	Collecteur et pompage d'Anseremme	2 000 000,00
Dinant	FURFOOZ	LE29R	91034/08/C001	Collecteur de Furfooz	56 000,00
Doische		MM21R	93018/05/E001	Construction de la station d'épuration de Gochenée	691 000,00
Doische		MM21R	93018/09/E001	Station d'épuration de Soulime	400 000,00
Eghezée	AISCHE-EN-REFAIL	MV03R	92035/05/C001	Collecteur d'AISCHE EN REFAIL	900 000,00
Eghezée	AISCHE-EN-REFAIL	MV03R	92035/05/E001	Station d'épuration d'AISCHE EN REFAIL	1 200 000,00
Eghezée	NOVILLE-SUR-MEHAIGNE	MV03R	92035/03/C001	Collecteurs de MEHAIGNE et NOVILLE	2 363 000,00
Eghezée	NOVILLE-SUR-MEHAIGNE	MV03R	92035/03/E001	Station d'épuration de NOVILLE-SUR-MEHAIGNE	1 611 000,00
Eghezée	TAVIERS	MV03R	92035/15/C001	Collecteurs de TAVIERS et BOLINNE	1 876 000,00
Eghezée	TAVIERS	MV03R	92035/15/E001	Station d'épuration de TAVIERS	1 727 000,00
Fernelmont	NOVILLE-LES-BOIS	MV03R	92138/05/C001	Collecteurs de NOVILLE-LES-BOIS - SART D'AVRIL	1 715 000,00
Fernelmont	NOVILLE-LES-BOIS	MV03R	92138/05/E002	Station d'épuration de NOVILLE-LES-BOIS	1 456 000,00
Fernelmont	LA SOILE	MV03R	92138/09/C001	Collecteurs de HEMPTINNE - WAYA - HANRET et FORVILLE - HAMBRAINE - CORTIL-WODON	5 934 000,00
Fernelmont	LA SOILE	MV03R	92138/09/E001	Station d'épuration d'HEMPTINNE-LA SOILE	2 670 000,00
Florennes	MORIALME	SA09R	93022/04/C002	Reprise des eaux usées de l'ancienne station d'épuration de Morialmé-les-Bruyères	1 461 466,00
Florennes	MORIALME	SA09R	93022/04/P001	Pompage de la rue de la Pelterie à Morialmé-les-Bruyères	282 509,30
Fosses-la-Ville	LE ROUX	SA20R	92048/03/C001	Collecteurs de VITRIVAL, AISEMONT, LE ROU	2 545 000,00
Fosses-la-Ville	LE ROUX	SA20R	92048/03/E001	Station d'épuration de LE ROUX	1 681 000,00
Gedinne	GEDINNE STATION	MM13R	91054/10/E001	Collecteur et station d'épuration de GEDINNE-STATION	400 000,00
Gedinne	MALVOISIN	MM13R	91054/05/E001	Construction de la station d'épuration et collecteurs de Malvoisin	717 000,00

COMMUNE	NOM BASSIN TECHNIQUE	CODE MESU	CODE CHANTIER	CHANTIER	MONTANT ACTUALISÉ
Gembloux	CORROY-LE-CHATEAU	SA21R	92142/01/C003	Collecteur de CORROY-LE-CHATEAU	1 728 000,00
Gembloux	GRAND-LEEZ	SA21R	92142/03/C001	Collecteur de GRAND-LEEZ	1 003 000,00
Gembloux	GRAND-LEEZ	SA21R	92142/03/E001	Construction de la station d'épuration de Grand-Leez	1 513 000,00
Gembloux	MAZY	SA21R	92142/02/C002	Collecteur de BEUZET - BOSSIÈRE - MAZY	4 254 000,00
Gembloux	MAZY	SA21R	92142/02/E002	Station d'épuration de MAZY	2 189 000,00
Gesves	MOZET	MM41R	92054/05/E001	Collecteur et station d'épuration de Mozet	920 000,00
Hamois	HAMOIS ACHET	MM28R	91059/02/C001	Collecteur d'Hamois-Achet	3 313 000,00
Hamois	HAMOIS ACHET	MM28R	91059/02/E001	Construction de la station d'épuration d'Hamois-Achet	1 900 000,00
Hamois	MONIN	MM28R	91059/05/E001	Collecteur et station d'épuration de MONI	878 000,00
Hastière	HASTIERE HERMETON	MM38R	91142/02/C005	Collecteur de Waulsort	1 040 000,00
Hastière	BLAIMONT	MM38R		Station d'épuration de Blaimont	400 000,00
Havelange	HAVELANGE	MV07R	91064/01/E004	Réhabilitation de la station d'épuration de Havelange	2 000 000,00
Houyet	MESNIL-SAINT-BLAISE	MM37R	91072/01/E002	Réhabilitation de la station d'épuration de Mesnil-Saint-Blaise	765 000,00
Jemeppe-sur-Sambre	LES ISNES (Créalys)	SA22R	92140/03/E002	Extension de la station d'épuration Les Isnes (Crealys)	200 000,00
Jemeppe-sur-Sambre	MORNIMONT	SA22R	92140/01/C015	Collecteur d'Onoz	700 000,00
La Bruyère	RHISNES	MM34R	92141/01/E003	Reconditionnement de la station d'épuration de Rhisnes	1 000 000,00
La Bruyère	RHISNES	MM33R	92141/01/C003	Collecteurs de WARISOULX et VILLERS-LEZ-HEEST	1 551 000,00
La Bruyère	RHISNES	MM33R	92141/01/C005	Extension du collecteur de Bovesse	170 000,00
Mettet	ERMETON-SUR-BIERT	MM27R	92087/06/C001	Collecteurs de FURNAUX - BIESMÈRE - ERMERTON-SUR-BIERT	3 230 000,00
Mettet	ERMETON-SUR-BIERT	MM27R	92087/06/E001	Station d'épuration d'ERMETON-SUR-BIERT	2 100 000,00
Mettet	MOULINS D'ORET	SA17R	92087/09/E001	Collecteur, pompage et station d'épuration d'ORET	2 067 000,00
Mettet	METTET	SA17R	92087/01/E006	Réhabilitation des stations d'épuration de Mettet Scry et de Somtet	2 000 000,00
Mettet	BIESME	SA17R	92087/05/C001	Collecteur de la BIESME	2 940 000,00
Mettet	BIESME	SA17R	92087/05/E001	Station d'épuration de BIESME	1 900 000,00
Namur	BOUVERIE	MM34R	92094/22/E001	Construction de la station d'épuration de Bouverie	420 000,00
Namur	MARCHE-LES-DAMES	MM35R	92094/12/E001	Collecteur et station d'épuration de MARCHE-LES-DAMES	805 000,00
Onhay	GERIN	MM22R	91103/03/E001	Station d'épuration et collecteur de Gerin	1 000 000,00
Philippeville	ROLY	MM07R	93056/10/E001	Collecteur et station d'épuration de ROLY	457 000,00

COMMUNE	NOM BASSIN TECHNIQUE	CODE MESU	CODE CHANTIER	CHANTIER	MONTANT ACTUALISÉ
Philippeville	HERMETON	MM18R	93056/05/C002	Collecteur de Samart, Philippeville et Neuville-le-Chaudron - Phase 2	3 700 000,00
Philippeville	HERMETON	MM18R	93056/05/E001	Station d'épuration d'Hermeton (NEUVILLE-LE-CHAUDRON)	3 000 000,00
Profondeville	LESVE	MM31R	92101/01/E001	Construction de la station d'épuration et collecteurs de Lesve	1 165 000,00
Rochefort		LE10R	91114/18/E001	Collecteur et station d'épuration de Lessive et domaine des Paraboles	2 000 000,00
Rochefort	HAN-SUR-LESSE	LE20R	91114/02/C001	Collecteurs et station de refoulement des villages d'EPRAVE et de LESSIVE	1 499 000,00
Rochefort	AVE-ET-AUFFE	LE07R	91114/09/E001	Collecteur et station d'épuration d'AVE ET AUFFE	686 000,00
Sambreville	VELAINE TROU MACHOT	SA21R	92137/02/E001	Collecteur et station d'épuration de VELAINE TROU MACHOT	512 000,00
Somme-Leuze	HOGNE	OU21R	91120/05/E001	Collecteur et station d'épuration de HOGNE	1 117 000,00
Somme-Leuze	BAILLONVILLE	OU33R	91120/04/C001	Collecteur de BAILLONVILLE et pompage de RABOZEE	1 300 000,00
Somme-Leuze	BAILLONVILLE	OU33R	91120/04/E001	Station d'épuration de BAILLONVILLE	1 200 000,00
Walcourt	WALCOURT	SA08R	93088/02/C005	Collecteur de Silenrieux - Lot 3	761 636,80
Walcourt	TARCIENNE	SA15R	93088/05/C001	Collecteur de TARCIENNE	1 446 000,00
Walcourt	TARCIENNE	SA15R	93088/05/E001	Station d'épuration de TARCIENNE	1 649 000,00
Walcourt	YVES-GOMEZEE	SA08R	93088/17/C001	Collecteur d'Yves-Gomezée	1 930 000,00
Walcourt	YVES-GOMEZEE	SA08R	93088/17/E001	Construction de la station d'épuration d'Yves-Gomezée	2 200 000,00
Walcourt	CLERMONT	SA04R	56078/11/C001	Collecteur de Clermont et Ermitage	1 400 000,00
Walcourt	CLERMONT	SA04R	56078/11/E001	Station d'épuration de Clermont	1 020 000,00
Yvoir	PURNODE	MM30R	91141/04/C001	Collecteur de PURNODE	378 000,00
Yvoir	PURNODE	MM30R	91141/04/E001	Station d'épuration de PURNODE	1 563 000,00

2.2 ÉTAT D'AVANCEMENT DES CHANTIERS

2.2.1 Etudes

Figurent dans cette rubrique tous les projets qui ont donné lieu à des prestations d'études en 2021.

Avant-projets « Assainissement » finalisés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
ANDENNE	Station de pompage de Peu d'Eau	521 850
ASSESE	Collecte du Hameau	689 450
ASSESE	Station d'épuration de WAGNEE (Florée)	465 200
GESVES	Collecteur de Tienne Saint Martin, du Houyoux et de Gesves centre	1 931 300
GESVES	Reconstruction et extension de la station d'épuration de Gesves	1 031 000
FLORENNES	Collecteur de Morialmé	451 488
FLORENNES	Reprise des eaux de l'ancienne station d'épuration de Morialmé-les-Bruyères	1 461 466
FLORENNES	Construction de la station d'épuration de Morialmé	2 125 400
FLORENNES	Pompage de la rue de la Pette à Morialmé-les-Bruyères	282 509
SOMME-LEUZE	Collecteur d'Heure	641 986
WALCOURT	Construction de la station d'épuration de Berzée	2 687 562
		12 289 211

Autres avant-projets finalisés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
HAMOIS	Aqueduc de la rue Sur le Mont à Emptinale	320 000
		320 000

Projets « Assainissement » finalisés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
CINEY	Extension et mise à niveau de la station d'épuration de Ciney	11 216 000
DINANT	Collecteur de Falmignoul	1 003 374
HAILLOT	Station de pompage et refoulement du village de Perwez-en-Condroz	986 745
HASTIERE	Collecteur et station d'épuration de Maurenne-Hastière	564 800
SOMME-LEUZE	Station d'épuration d'Heure	818 600
		14 589 519

Autres projets finalisés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
FLORENNES-METTET	Adduction d'eau Florennes (Calcaires)-Biesme	2 981 669
SWDE	Dossiers de distribution d'eau : 4 projets finalisés	1 202 471
		1 202 471

Dossiers « Assainissement » adjugés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
DINANT	Construction de la station d'épuration de Falmignoul	1 311 082
GESVES	Conduite de refoulement du pompage de Champia	184 570
ONHAYE	Collecteur d'Anthée	286 601
WALCOURT	Collecteur de Fraire et Fairoul	2 912 895
		4 695 149

Autres dossiers adjugés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
BEP	Spontin - Renforcement de la conduite d'eau pour alimentation du Zoning du Quesval	229 142
HASTIERE	Construction d'un Réservoir-Pompage à Blaimont. Adduction Est.	1 590 421
		1 819 563

Autres dossiers « Assainissement » en cours

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION (€)
ANDENNE	Egouttage - construction collecteur et step de Maizeret	1 169 262
ANDENNE	Collecteurs et station de pompage de Troka-Petit-Waret	1 345 000
ANDENNE	Station d'épuration de Troka	1 400 000
BEAURAING	Collecteur de martouzin-Neuville et station d'épuration de Neuville	1 105 000
COUVIN	Station d'épuration de Gonrieux	1 600 000
COUVIN	Collecteur de Gonrieux-Presgaux	686 000
COUVIN	Collecteur de Pesche	998 000
COUVIN	Station d'épuration de Pesche	1 175 200
FOSSÉS-LA-VILLE	Collecteurs de Sart-Eustache - Le Roux	1 300 000
FOSSÉS-LA-VILLE	Station d'épuration de Sart-Eustache	1 785 700
FLORENNES	Prolongement et rénovation des collecteurs urbains de Florennes - phase 1	1 278 252
HAMOIS	Construction de la station de pompage et conduite de refoulement de Emptinne	1 078 000
METTET	Collecteurs de Furnaux-Biesmerée-Ermeton-Sur-Biert	3 230 000
METTET	Station d'épuration d'Ermeton-sur-Biert	2 100 000
ONHAYE	Station d'épuration d'Anthée	1 216 805
VRESSE-SUR-SEMOIS	Construction de la station d'épuration et des collecteurs de Chairière	974 123
WALCOURT	Collecteur de Thy-le-Château - Berzée	2 240 000
YVOIR	Déviation des eaux claires Spontin-Dorinne-Durnal	940 000
		25 621 342

Autres dossiers en cours

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION (€)
SWDE-AIEC	Dossiers de distribution d'eau	2 399 312
BEP	Chastrès : dédoublement collecteur ZAE	1 000 000
		3 399 312

Comme signalé précédemment, le Bureau d'études a donc finalisé les études des dossiers et le suivi de travaux relatifs au contentieux européen visant les agglomérations de plus de 2 000 habitants, y compris le collecteur de Soye – Temploux – lot 2, dossier réceptionné en 2021.

L'activité du Bureau d'études s'est donc concentrée sur l'étude des dossiers liés à la mise en conformité d'une agglomération non reprise dans un contentieux et relatifs aux zones prioritaires (baignade, zone de prévention de captage) ou relatifs à une masse d'eau où l'atteinte du bon état est fixée pour 2015 vis-à-vis de la Directive Cadre européenne.

Signalons qu'un premier projet a été finalisé dans le cadre du « Contrat d'assainissement rural » mis en place récemment par la SPGE. Il s'agit de l'assainissement du village de Maizeret (Andenne) et accepté tant par la SPGE que par la Ministre.

Les dossiers à prendre en considération sont donc dorénavant d'une taille inférieure.

Notons que les montants étudiés sont très supérieurs à l'année dernière, notamment grâce à la finalisation du projet de l'extension et de la réhabilitation de la station d'épuration de Ciney. Cette station d'épuration, dont le travail d'assainissement est crucial pour le maintien de la qualité du Bocq et de ses affluents, mais aussi en raison de la présence de zones de protection de captage importantes (SWDE, VIVAQUA), devenait sous-dimensionnée par rapport à la charge, notamment hydraulique, du réseau existant, et des projets d'extension des collecteurs de la région. Par ailleurs, construite début des années 90, une réhabilitation de certains de ses équipements était devenu plus que nécessaire.

Ce dossier, estimé à plus de 10 millions d'€, est donc emblématique à plus d'un titre.

Le travail du Bureau d'études ne s'est toutefois pas limité uniquement au programme d'assainissement.

Rappelons également la prise en charge des études liées à la valorisation des eaux d'exhaure, projet d'adduction d'eau à Florennes – Beauraing-Mesnil-St-Blaise, d'un réservoir à Blaimont et des adductions entre Samart et Chaumont et également entre Florennes et Biesme.

Nous continuons également dans la mesure du possible de prendre en charge des études de projets de distribution d'eau à l'attention de la SWDE.

Ceci dans le cadre d'un réinvestissement de cette activité qui avait été délaissée en raison du programme important en matière d'assainissement.

Le Bureau d'études « assainissement » se met également à la disposition des autres services, notamment le service « Bâtiments & Energies » et surtout « Voirie-Egouttage » de manière à améliorer la qualité des projets étudiés, faisant appel à nos compétences spécifiques (exemple : électromécanique des pompes) ou à optimiser sa charge de travail.



Collecteur de Spontin Dorinne Durnal // Pompage rue Baty de Crock

2.2.2 Travaux

Chantiers dont la réception provisoire a été accordée en 2021

COMMUNE	INTITULÉ	MONTANT TRAVAUX EXÉCUTÉS (€)
ANDENNE	Collecteur de la rue des Pipiers (ruisseau d'Andennelle)	1 213 681
ASSESE	Collecteurs d'Assesse	2 963 222
ASSESE	Collecteur de Maillen	542 144
ASSESE	Construction de la station d'épuration de Maillen	1 472 300
HOUYET	Collecteur et station d'épuration d'Herhet	439 208
FLOREFFE	Lot 2B - Collecteurs de Soye et Temploux	4 132 509
GESVES	Conduite de refoulement du pompage de Champia	184 570
ROCHFORT	Han sur Lesse. Pompage des Grottes	102 962
		11 050 596

Chantiers « Assainissement » initiés en 2021

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION + AVENANTS (€)
ASSESE	Construction de la station d'épuration d'Assesse	1 939 826
CINEY	Collecteur et station d'épuration de Senenne	508 625
DINANT	Station d'épuration de Sorinnes	814 298
GESVES	Conduite de refoulement du pompage de Champia	184 570
YVOIR	Collecteur de Durnal, Dorinne et Spontin	4 649 499
		8 096 817

Autres chantiers initiés en 2021

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION + AVENANTS (€)
PHILIPPEVILLE-FLORENNES	Adduction d'eau DN 200 Samart-Florennes	2 357 294
HASTIERE	Construction d'un Réservoir-Pompage à Blaimont. Adduction Est.	1 590 421
		3 947 715

Autres chantiers en cours en 2021

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION + AVENANTS (€)
FLORENNES-ONHAYE-HASTIERE-HOUYET	Adduction d'eau DN300 entre Florennes et Mesnil-Saint-Blaise	12 436 925
		12 436 925



Chantiers en attente en 2021

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION + AVENANTS (€)
ONHAYE	Collecteur d'Anthée	286 601
PHILIPPEVILLE	Station d'épuration de Villers -Gambon	1 665 042
WALCOURT	Collecteur de Fraire et Fairoul	2 912 895
WALCOURT	Station d'épuration de Fraire-Fairoul	2 489 716
YVOIR	Construction de la station d'épuration de Spontin	2 406 211
		9 760 466

Figurent dans cette rubrique tous les projets qui ont donné lieu à des prestations de surveillance de travaux en 2021.

Le montant total des travaux réalisés en matière d'assainissement ou surveillés/contrôlés par le BE « ASS », pour l'ensemble de l'année, s'est élevé à 11 451 174 € (HTVA), en forte reprise.

En complément à ces travaux d'assainissement, plus de 6 924 000 € de travaux relatifs aux projets d'adduction d'eau ont également été suivis. Ceci s'est entre autres réalisé par la prise en charge de la surveillance de l'adduction « Est », soit plus de 28 km de pose de conduites entre Florennes et Mesnil-St-Blaise.

Les ingénieurs de projet sont toujours « fonctionnaire dirigeant » de leur projet respectif, ce qui leur permet d'avoir un retour de la réalisation vis-à-vis des prescriptions techniques des cahiers des charges, mais également de pouvoir mieux apprécier l'impact financier des choix et décisions techniques sur le budget global des travaux. Cette organisation est indéniablement un plus pour la compétence des agents.

Le « pool » des contrôleurs affecté au suivi des travaux d'assainissement se compose de 5 ETP – trois personnes à compétence génie civil et deux personnes à compétence électromécanique. Un contrôleur sera admis à la retraite en 2022.

Les deux contrôleurs électromécaniques contrôlent également les pompages pour les travaux du service VEG. Ils participent également avec l'ingénieur EEM à des réunions transversales avec le Service d'Exploitation eaux usées de manière à améliorer la qualité des prescriptions EEM ainsi que de la vérification des travaux pour mieux correspondre aux besoins de ce service.



Station d'épuration d'Assesse // Placement des biodisques

2.3 GPAA - GESTION PUBLIQUE DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

La Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA) a été confiée à la SPGE par le décret du 23 juin 2016 avec la participation des Organismes d'Assainissement Agréés (OAA).

Les modalités d'application de ce décret ont été traduites par un arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} décembre 2016 et son application a pris effet le 1^{er} janvier 2018.

Les diverses missions des OAA et donc de l'INASEP sont :

- les contrôles des Systèmes d'Épuration Individuelle (SEI) relevant de la GPAA ;
- le rôle de proximité et sensibilisation des différents publics cibles ;
- la participation au suivi de la plateforme informatique relative à la GPAA (« SIGPAA ») ;
- la relation avec les vidangeurs agréés pour les boues excédentaires des SEI relevant de la GPAA ;
- autres.

Ces missions sont reprises par le Bureau d'études « assainissement » avec la collaboration à temps partiel d'un agent du laboratoire depuis fin 2019 et de deux mi-temps du service exploitation, personnel qui est payé par la SPGE.

Ceci a permis de résorber le retard et de mettre en place une organisation efficace permettant de répondre aux exigences de la SPGE et de la population.

Les prestations de contrôleurs sont en augmentation vu la campagne sur les SEI exonérés commencée en 2019.

À la suite de la fin d'exonération du CVA (Coût Vérité Assainissement) effective fin 2021, le service GPAA a traité +/- 200 dossiers supplémentaires en quelques semaines avec une augmentation du temps de travail de l'agent administratif et des contrôleurs. Nous attendons un retour théorique de +/- 1400 dossiers dans les prochains mois.

2.4 AUTRES ACTIVITÉS

En complément aux activités citées précédemment, le Bureau d'études continue à mettre ses compétences au service des domaines suivants.

Protection des captages

Suivi des études de délimitation des zones de prévention de captage et détermination des programmes d'actions associés tant en interne pour le service production-distribution d'eau de l'INASEP qu'en externe. Signalons une modification réglementaire passée en 2019, qui impose un Rapport d'Etudes d'Impact Environnemental (REIE) sur les 13 ouvrages encore en cours d'étude. Cette nouvelle démarche ralentit malheureusement le rythme de finalisation de ces dossiers.

Etudes de zone

Etude et détermination des études de zones sur le territoire de la Province de Namur, tant en zone prioritaire (zone de prévention captage, baignade) qu'en dehors et suivi des modifications des PASH (Plan d'Assainissement par Sous-Bassin Hydrographique).

Conseils

Conseils divers aux associés communaux (permis d'urbanisme, développement ZACC...) et conseils au Bureau Economique de la Province liés aux aménagements ou aux développements de Zones d'Activités Economiques relativement à la gestion des eaux.



Eghezée // Station d'épuration

2.5 SERVICE D'EXPLOITATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

2.5.1 Préalable

L'essentiel des informations décrivant l'activité du service d'exploitation figure dans la déclaration environnementale EMAS. Les informations suivantes complètent ce rapport.

2.5.2 Évolution du parc d'ouvrages en exploitation

La capacité épuratoire nominale installée est de 431 904 EH. Ce chiffre correspond à 86 % de la population totale de la province de Namur soit 497 073 Habitants au 01/01/2021. Outre les 106 stations d'épuration, le parc d'ouvrages compte 332 pompages (vortex et bassins d'orages inclus) répartis sur un réseau de collecteurs long de 543 km au total.

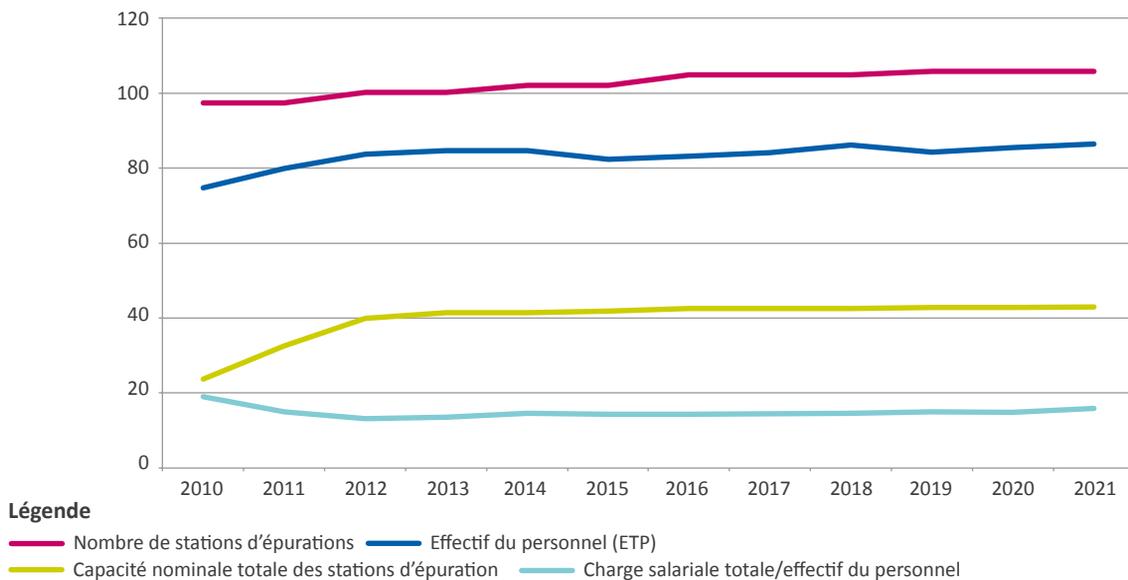
STATIONS D'ÉPURATION MISES EN SERVICE	COMMUNES	CAPACITÉS	DATE RP
MAILLEN	ASSESE	800	06-08-21
HERHET	HOUYET	120	14-04-21
TOTAL		920 EH	2 stations
STATIONS D'ÉPURATION MISES À L'ARRÊT	COMMUNES	CAPACITÉS	DATE RP
MORIALMÉ LES BRUYÈRES		250	
METTET SOMETT		1500	
TOTAL		1 750 EH	2 stations
STATIONS DE POMPAGE	COMMUNES	CAPACITÉS	DATE RP
TEMPLoux SOYE SAINT AMAND	FLOREFFE	2500	24-06-21
MAILLEN, RUE DE CRUPET	ASSESE	550	17-02-21
HAN-SUR LESSE GROTTES	ROCHEFORT	50	11-02-21
ANDENNE AGUESSES	ANDENNE	90	25-02-21
ASSESE BRASSERIE	ASSESE	450	27-10-21
TOTAL		3 640 EH	5 pompages
COLLECTEURS	LONGUEURS		
MAILLEN		1,1	17-02-2021
TEMPLoux		6,4	23-06-2021
ASSESE		2,3	27-10-2021
TOTAL		9,8 km	



Maillen // Station d'épuration

2.5.3 Evolution de la situation en personnel

L'effectif moyen du personnel du service est stable depuis 2016.



Agents du Service d'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées

2.5.4 Evolution des coûts

Ouvrages SPGE

La pluviométrie de l'année 2021 est de 1 011,8 mm (à comparer à 769 mm en 2020 ou 798 mm en 2019, déjà considérées comme des années humides). Il s'agit d'un des 3 plus grands cumuls annuels enregistrés depuis 1991, jalonné en outre par des précipitations extrêmes.

Le nombre d'équivalents habitants hydrauliques (le volume traité donc) a donc été très impacté : 807 893 EH à comparer avec 650 000 à 700 000 EH les années antérieures (+ 112 600 EH traités p.r. à 2021) .

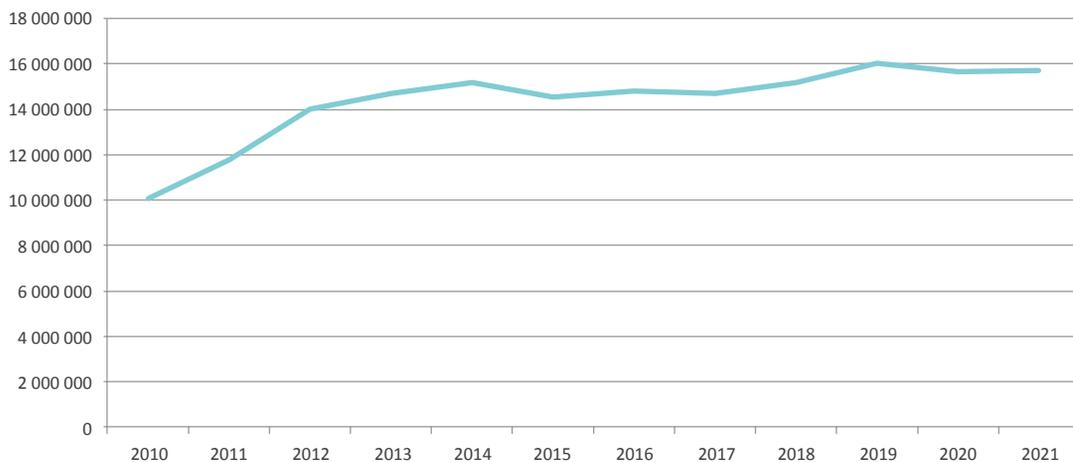
Le montant du décompte 2021 (15 651 215 €) a augmenté de 1 194 524 € (+ 8,2 %). Toutefois, cette augmentation provient quasi exclusivement de l'augmentation des prix (indexation de + 8 % en 2021) et non d'une modification de notre activité ou de nos dépenses techniques. De même, après indexation, les ratios comparatifs restent stables. (Le coût moyen indexé rapporté à l'équivalent habitant nominal reste par exemple strictement identique !). Notre activité et nos coûts sont donc stables.

ANNÉES	MONTANT DÉCOMPTÉ (HORS CONTRAT DE SERVICE)	DÉCOMPTÉ RÉVISÉ (INDICE PRIX CONSOMMATION BASE 04)	DÉCOMPTÉ RÉVISÉ EN MILLIERS €	CAPACITÉ NOMINALE (EH)	CHARGE BIOLOGIQUE ENTRÉE (EH)	CHARGE HYDRAULIQUE TRAITÉE (EH)	TONNAGE DE BOUE ÉLIMINÉ (MATIÈRES SÈCHES)	COÛT RAPPORTÉ À L'EH RÉEL DBO	COÛT RAPPORTÉ À L'EH NOMINAL	COÛT RAPPORTÉ À L'EH HYDRAULIQUE	COÛT RAPPORTÉ À LA TONNE DE MS DE BOUE
2010	8 142 189	10 150 052	10 150	233 755	140 362	349 779	2 512	72,3	43,4	29,0	4040
2011	9 789 039	11 805 168	11 805	325 355	179 195	376 805	3 279	65,9	36,3	31,3	3600
2012	11 734 622	13 996 267	13 996	401 155	182 149	478 309	4 669	76,8	34,9	29,3	2998
2013	12 408 127	14 668 725	14 669	416 005	231 564	515 916	5 524	61,3	35,3	20,9	2655
2014	12 755 999	15 140 153	15 140	416 505	220 412	552 064	5 653	68,7	36,4	27,4	2678
2015	12 531 530	14 546 756	14 547	421 186	244 025	572 742	6 570	59,6	34,5	25,4	2214
2016	13 009 775	14 765 553	14 766	427 867	189 475	692 978	6 243	77,9	34,5	21,3	2365
2017	13 107 986	14 693 930	14 694	427 867	211 765	600 228	7 217	69,4	34,3	24,5	2036
2018	13 856 197	15 157 263	15 157	427 867	214 189	624 866	7 544	70,8	35,4	24,3	2009
2019	14 693 981	15 974 197	15 974	431 090	230 050	705 476	8 044	69,4	37,1	22,6	1986
2020	14 456 691	15 618 370	15 618	431 090	196 024	695 290	7 578	79,7	36,2	22,5	2061
2021	15 651 215	15 651 215	15 651	431 904	209 192	807 893	7 298	74,8	36,2	19,4	2145



Herhet // Nouvelle station d'épuration 2021

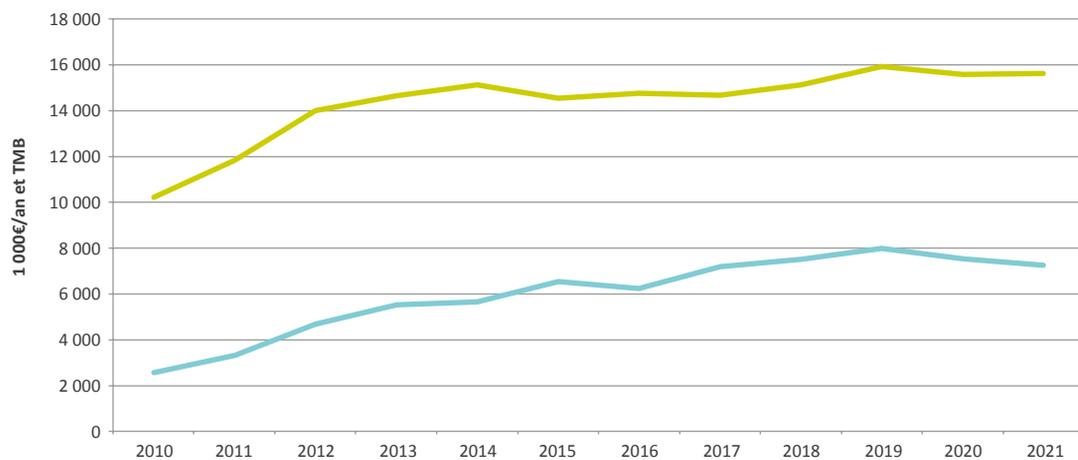
Evolution du montant des décomptes financiers revisés (indice prix consommation 2004)



Légende

— Montant décompte révisé (indice prix consommation 2004)

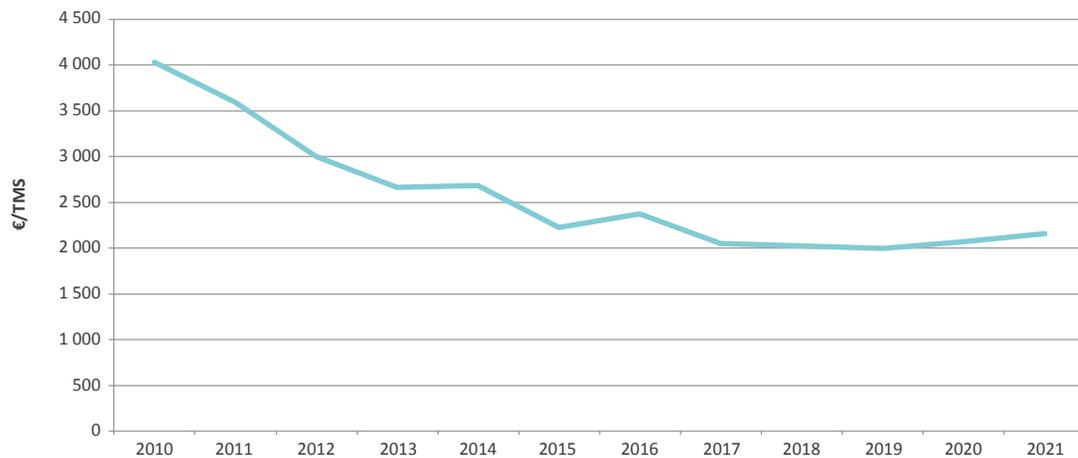
Coût total d'exploitation et production de boue résiduaire



Légende

— Montant décompte en milliers € — Tonnage de boue éliminé TMB

Coût rapporté à la tonne de MS de boue



Légende

— Coût rapporté à la tonne de MS de boue

ANNÉES	CAPACITÉ NOMINALE (EH)	CHARGE BIOLOGIQUE TRAITÉE (EH)	CHARGE HYDRAULIQUE TRAITÉE (EH)	DBO MOYENNE
2005	172 755	109 546	253 892	202
2006	172 755	125 631	278 834	157
2007	174 255	83 333	306 634	112
2008	187 355	89 158	335 935	122
2009	219 005	132 170	326 625	137
2010	233 755	140 362	349 779	160
2011	325 355	178 835	373 640	199
2012	401 155	182 149	478 309	136
2013	416 005	231 564	515 916	154
2014	416 505	220 412	552 064	141
2015	421 186	244 025	572 742	139
2016	427 867	189 475	692 978	116
2017	427 867	211 765	600 228	118
2018	427 867	214 189	624 866	126
2019	431 090	230 050	705 476	109
2020	431 090	196 024	695 290	99
2021	431 904	209 192	807 893	86

A remarquer donc, dans ce tableau, la charge hydraulique exceptionnelle traitée en 2021 et la dilution très importante de l'eau traitée 86 mgrO₂/l alors qu'une eau usée théorique, non diluée titre une DBO de 330 mgO₂/l. En d'autres termes, ¼ du débit traité par les stations d'épuration et pompages sont constitués par l'eau claire (eau issue du ruissellement sur les surfaces et du drainage des sols). Ce fait constitue la principale thématique technique, environnementale et financière de l'assainissement des eaux usées urbaines telle que réalisée majoritairement en Wallonie, par le biais de réseaux d'égouttage unitaires.



Dinant // BeFlow - Solution de traitement 100 % biologique des eaux usées

Ouvrages tiers

SITES	2012 € HTVA	2013 € HTVA	2014 € HTVA	2015 € HTVA	2016 € HTVA	2017 € HTVA	2018 € HTVA	2019 € HTVA	2020 € HTVA	2021 € HTVA
Station d'épuration de Chapois	209 339	174 302	199 555	145 666	144 070	66 530	101 852	89 579	70 418	140 384
Piscine de Chevetogne	108 084	105 458	52 864	61 160	64 927	61 434	71 754	72 680	43 286	39 608
Station d'épuration du marché couvert de Ciney	41 404	42 395	42 808	40 644	35 515	35 753	36 316	37 912	37 912	38 446
Station d'épuration de la prison d'Andenne	50 632	41 747	41 716	15 816	15 816	15 816	15 600	14 950	15 136	15 136
Station d'épuration du carrefour Wépion (station démantelée)	30 271	23 908	18 256	18 385	22 552	4 112	-	-	-	-
Station d'épuration de l'ITCAA	13 280	9 129	9 334	11 094	9 700	10 076	9 475	9 177	8 473	20 146
Station d'épuration de la Fontaine du Roy à Matagne	3 475	3 509	3 940	3 084	3 840	4 336	3 987	4 070		3 947
Station d'épuration des Barrages de l'Eau d'Heure	1 053	1 046	1 044	1 187	1 195	1 089	3 437	1 134		1 175
Station de pompage de l'Abbaye Notre Dame à Rochefort		3 962	948	1 326	2 095	2 065	3 125	2 184		2 553
Station de pompage de Maurenne	725	768	760	793	834	1 325	770	181		811
Station d'épuration Gueule du Loup à Sautour	508	533	558	588	6 178		113	900		1 375
Station de pompage Clos du Robinias à Ciney	253	306	282	408	416	1 108	584	441		885
Station d'épuration du manège de Gesves						1 983	4 762	2 828		
Station d'épuration du zoning de Baillonville BEP										
Morialmé Fayat						3 420				
Piscine de Beauraing						1 360	959			
Turbine hydraulique Wanlin					7 996	9 957	3 301	1 371		1 828
Ecolys							2 199			
Mecalys Petit Waret zoning							1 713			
Ppge Janson-Orban Andenne							6 661			
Lagunes BEP Sorinnes										
Tiers divers							7 279	9 384		
GRAND TOTAL €	459 023	407 063	372 065	301 966	315 135	220 365	273 887	246 792	175 225	266 293

L'évolution à la hausse du chiffre d'affaires est toutefois apparente. Ceci tient au fait que certains chiffres et factures ne sont pas consolidés au moment de la rédaction des rapports. Certaines factures ne sont pas encore établies et ne figurent donc pas dans les chiffres présentés.



Dinant // Prélèvement d'échantillons d'eau pour analyse

2.5.5 Dépenses Importantes Hors Exploitation Courante (DIHEC)

Dossiers clôturés et facturés en 2021

DÉNOMINATIONS	FG PERÇUS €
DIHEC 2020-182 STEP HAILLOT DOUBLE CONDUITE ENTREE	330
DIHEC 2020-247 AQUISITION 5 POMPES	1 623
DIHEC 2020-164 ACHAT REMORQUE 3,5T	407
DIHEC 2020-246 2 AGITATEURS DE RESERVE	1 647
DIHEC 2019-181 4 PPES RENOVAT° PPGE ET STEP PHILIP	1 008
DIHEC 2020-228 5 VARIATEURS	719
DIHEC 2021-034 REMPLACEMENT TBOX	890
DIHEC 2020-259 ROUES N AU P082 ANDENNE	1 389
DIHEC 2020-194 CV PIEGE A SEDIMENTS	680
DIHEC 2020-264 MODIF FOSSE GADOUES ROCHEFORT	1 395
DIHEC 2021-041 POMPE RESERVE SCLAYN	952
DIHEC 2021-020 ACQUISIT° ECHANTILLONNEURS	2 817
DIHEC 2021-049 FOURNITURE ECHELLES INOX	1 468
DIHEC 2020-239 REMPLACEMENT EPI ET ANTI CHUTES	1 091
DIHEC 2020-178 INSTALLATION PESONS CAMION	222
DIHEC 2021-104 AMENAG. CAMIONNETTES	3 434
DIHEC 2021-055 POMPES RESERVES CINEY	2 312
DIHEC 2021-091 POMPE RESERVE FLYGHT	691
DIHEC 2021-161 DEBITMETRE PORTATIF	431
DIHEC 2018-033 REHABILITAT° AERAT° STEP RHISNES	1 135
DIHEC 2021-133 CHARIOT ELEVATEUR MORNIMONT	1 188
DIHEC 2021-026 SECURISATION PPGE GROGNON	2 603
DIHEC 2021-212 REMPLACEMENT CLOTURES INONDATIONS	2 235
DIHEC 2021-126 TOITURE ATELIER CINEY	1 768
DIHEC 2021-105 RAILS A GLISSIERES VORTEX	1 590
DIHEC 2021-141 CHASSIS STEP RHISNES	660
Total de frais généraux perçus	34 685



Pontillas Gochenée // Station d'épuration

Evolution

ANNÉES	Nb DE DOSSIERS CLÔTURÉS	FG FACTURÉS
2010	23	30 906
2011	26	35 391
2012	30	44 161
2013	27	69 339
2014	25	57 396
2015	28	79 415
2016	25	40 140
2017	17	21 638
2018	2	2 098
2019	32	118 115
2020	11	23 344
2021	30	34 685

Frais généraux versés par la SPGE pour le fonctionnement du service d'exploitation

A noter que la remise en état des sites suite aux inondations monopolise une fraction de nos ressources.

Le Service d'exploitation a produit une recette totale de **939 127 €** résultant de la somme :

- des frais généraux (5,5 % soit 819 142 €) calculés sur le montant total de la facture de frais d'exploitation ;
- des frais généraux perçus pour la gestion des DIHEC (34 685 €) ;
- du management-fee produit par la gestion des contrats privés (55 323 €).

En outre, la SPGE assume aussi 1/3 de la charge salariale de certains agents des services supports (services RH et comptables) et la moitié des coûts salariaux de notre conseiller en prévention, au total 4,13 ETP soit **385 854 €**. Enfin, la SPGE finance aussi une partie du personnel chargé du cadastre des réseaux d'égouts et de la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA – **331 101,74 €**).

En 2020 le mode de financement par la SPGE s'était révélé adapté au contexte de la crise sanitaire et de longue sécheresse observés. En 2021, le contexte des inondations et d'augmentation des prix a encore démontré :

- que notre système de financement actuel, basé sur l'exposition des frais réels, protège tant l'INASEP que la SPGE contre les dérives financières ;
- que le système de calcul des frais généraux sur base d'un pourcentage des dépenses réelles (énergie, boue, salaires...) mérite d'être amélioré car il engendre, à contrario de 2020, non plus une perte financière pour l'INASEP mais un bénéfice injustifié par les faits.



Dinant // Relevage des agitateurs du bassin biologique pour effectuer leur entretien



Florefe // Station d'épuration



Florefe // Nettoyage de la goulotte du clarificateur



Intervention sur fuite

CHAP. 3

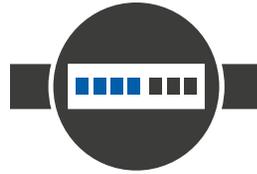
DISTRIBUTION D'EAU



CHIFFRES CLÉS



Population desservie : +- 92 000



39 115 compteurs



2 881 236 de m³ distribués



1 278 km de canalisations



Consommation moyenne par famille de 73,66 m³



58 équivalents temps plein

3.1 FAITS MARQUANTS

3.1.1 Management de la qualité : ISO 9001

Un des objectifs du plan stratégique 2020-2022 est la mise en place d'un système de management de la qualité certifié suivant la norme ISO 9001.

L'année 2021 a été consacrée à une série de tâches.

- Des ajustements de conformité aux exigences de la norme (identifiés lors des pré-audits de 2020).
- La poursuite de l'implémentation des exigences de la norme ISO 9001 :2015 dans nos services comme :
 - La gestion documentaire des informations du système qualité.
 - La traçabilité des non-conformités, des opportunités d'amélioration et la mise en place de plan d'actions.
 - La mise en place de procédures spécifiques (évaluation des fournisseurs, analyse des risques...).
 - La mise en œuvre d'audits internes.
 - La prise en compte (et sa formalisation) de la satisfaction clientèle.
- La réalisation d'audits (par un organisme externe accrédité de nos services) visant la certification de notre organisation conformément aux exigences de l'ISO 9001 à savoir :
 - La « phase1 » visant à vérifier que tous les éléments du système qualité sont décrits conformément à la norme.
 - La deuxième étape était consacrée aux audits des différents services concernés à savoir : la Direction générale, le Service de coordination du système qualité, les Services (techniques et administratifs) de distribution d'eau proprement dit mais aussi les Services « supports » (les Ressources Humaines, le Service Communication, le Service Informatique et le SIPP).
 - La réunion de clôture avec l'auditeur, la Direction Générale, la Direction des Services de distribution d'eau et les responsables de Service a eu lieu fin d'année 2021.

Celle-ci a permis de mettre en évidence les points forts du système et les non-conformités mineures qui ne compromettent pas la démarche de certification de nos services.

Nous sommes certifiés depuis le 23 décembre 2021. Cette certification précise que le système de Management de la qualité des services de distribution d'eau et supports dédiés de notre intercommunale a été approuvé selon la norme ISO 9001:2015

3.1.2 Chantier Adduction Florennes-Beauraing et qualité d'eau à Florennes

Les travaux de pose d'une adduction de 28 kilomètres entre Florennes et Mesnil-St-Blaise (Houyet) ont débuté en 2020 et se poursuivent en 2021. Ils permettront de répondre aux difficultés d'approvisionnement en eau du sud-est de la Province de Namur et apporteront une solution pérenne aux habitants de la Famenne.

L'atteinte de ces objectifs repose notamment sur la construction et l'exploitation d'infrastructures partagées, la rationalisation des prises d'eau et la protection des ressources, ainsi que la valorisation de ressources stratégiques à l'échelle du territoire Sud namurois et de la Wallonie.

Dans ce contexte, il a été décidé de mettre en réserve le captage local de La Valette et de substituer les volumes qui y sont produits par l'eau produite au Ry de Rome.

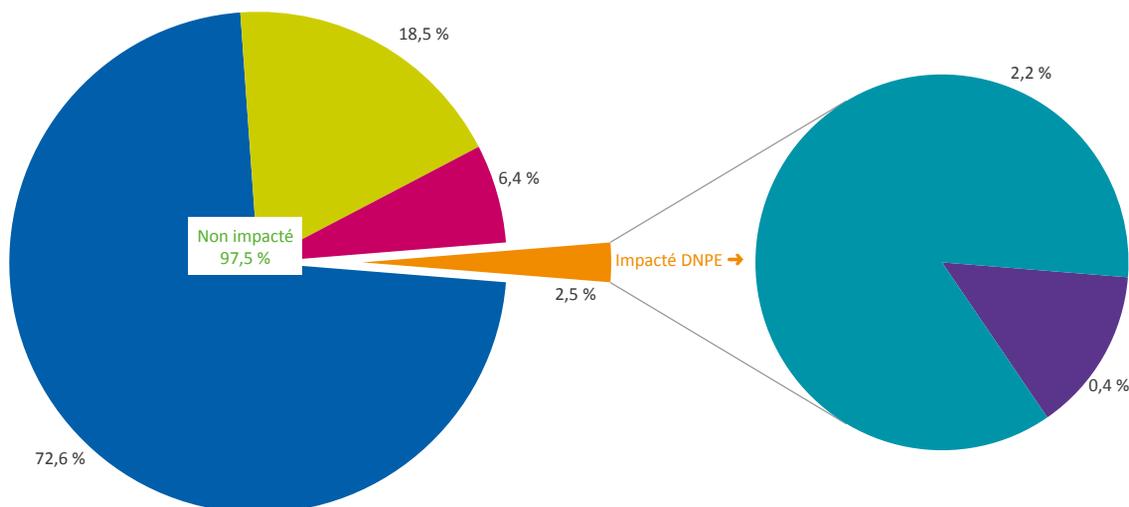
C'est principalement la dureté de l'eau, soit donc la quantité de calcaire contenue dans l'eau, qui est beaucoup plus faible (anciennement de l'ordre de 29° F, la dureté de l'eau produite actuellement au Ry de Rome s'élève à +/- 9°F).

Certains usagers rencontrent des problèmes de qualité d'eau depuis l'arrêt du captage de la Valette, principalement des problèmes de coloration (eau jaunâtre ou brunâtre). C'est pourquoi nous avons initié des purges du réseau de distribution d'eau, dans un premier temps en fonction des réclamations des usagers et dans un second temps suivant un planning de purge. La fréquence de purge varie d'une à deux fois par semaine. Nous poursuivrons ces actions en 2022.

3.1.3. Précipitations et inondations

Les précipitations de début d'année et principalement les inondations de juillet ont impacté nos ouvrages de production à différents niveaux (paramètres bactériologiques, nitrates, turbidités, déclaration de non-potabilité de l'eau). Les ouvrages inondés ont pu être remis en service dès l'évacuation des eaux. Le retour à la normale s'est donc déroulé assez rapidement. Aucun dégât structurel n'est à déplorer tant au niveau des ouvrages que des conduites de distribution et production d'eau.

Impact des inondations de juillet 2021



Légende

- Non impacté
- Zone sensible sous surveillance analytique
- Zone sensible mise en place d'une ressource alternative
- Avis d'ébullition
- Berlingot

Il est néanmoins important de souligner le travail des équipes techniques et administratives qui ont géré l'évènement avec le plus grand professionnalisme. L'eau a été déclarée potable 5 jours après le début de l'évènement.

3.1.4 PGSSE

L'entrée en vigueur de la nouvelle Directive Européenne 2020/2184 (16/12/2020) relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, impose une démarche basée sur une généralisation de la planification à titre préventif de la **sécurité sanitaire et les éléments fondés sur les risques** tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Cette imposition se manifeste à travers la mise en œuvre de « **Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau - PGSSE** » (anciennement WSP), fondés sur les directives de qualité pour l'eau de boisson établies par l'OMS.

Le déploiement des PGSSE permet d'instaurer une approche complète, fondée sur les risques, en matière de sécurité sanitaire de l'eau, qui couvre toute la chaîne d'approvisionnement, **depuis la zone de captage jusqu'au point de conformité, en passant par le prélèvement, le traitement, le stockage et la distribution.**

L'évaluation des risques pour les systèmes domestiques de distribution d'eau, également intégrée à la démarche, fait l'objet d'une gestion distincte à travers la mise en application du « Certibeau » dont l'entrée en vigueur a été reportée mi 2021 pour cause de la crise Covid-19 (et effective au plus tard en janvier 2029).

La transposition par les États membres de la Directive EU 2020/2184, des dispositions législatives, réglementaires et administratives, est prévue au plus tard le **12 janvier 2023**. Celle-ci suivra les impositions de l'Union Européenne en termes d'**approche fondée sur les risques, des paramètres d'analyses et d'agrément des matériaux en contact** avec les eaux destinées à la consommation humaine.

Le planning prévisionnel du chemin législatif donne les échéances suivantes pour la finalisation de ces PGSSE :

- **Juillet 2027** : pour l'évaluation et la gestion des risques liés aux zones de prise d'eau (réexamen à des intervalles réguliers d'une durée maximale de six ans).
- **Janvier 2029** : pour l'évaluation et la gestion des risques de l'approvisionnement, traitement, stockage et distribution, (réexamen à des intervalles réguliers d'une durée maximale).

À terme, l'INASEP maintiendra 21 prises d'eau et 42 zones de distribution, sur lesquels les PGSSE devront être établis. Afin de démarrer les travaux devant permettre de répondre à ces exigences, un poste de responsable PGSSE a été créé.

La première de ces exigences, correspondant au PGSSE proprement dit, est le déploiement d'une méthodologie reposant sur une stratégie générale de gestion préventive et d'anticipation, dont l'**étude de risques** des différents processus liés à l'exploitation et à la distribution d'eau fait partie. Et ce dans le but de garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine.

Le PGSSE doit être dynamique, partagé avec les différents acteurs de terrain des processus liés à la protection des captages, la production, le traitement de l'eau, la distribution, la gestion et le contrôle de la qualité de l'eau, et pratique **en valorisant les démarches existantes et menées dans une optique d'amélioration continue**.

Ces notions de « gestion du risque » et d'amélioration continue sont des principes fondamentaux de l'ISO 9001 et de l'ISO 17025 (laboratoire).

Si la **démarche de PGSSE est mise en œuvre au cas par cas**, en fonction des spécificités de chaque système de production et de distribution d'eau, la méthodologie développée devra conduire à la définition d'un **plan d'actions** adapté se déclinant sur l'ensemble du système de production et de distribution d'eau et s'inscrivant dans le temps.

Une seconde facette de ce travail sera la création, la formalisation et la mise en place d'outils, avec la participation des autres services concernés. L'ensemble sera intégré dans un processus d'amélioration continue, suivant un cadre de maîtrise de l'impact des actes posés pouvant entraîner une conséquence sur la qualité des eaux.

Indirectement, les autres processus supports, les Ressources humaines, le Bureau d'études, l'Entretien des ouvrages, seront également concernés par cette phase de suivi des plans d'actions et de vérification de l'efficacité des PGSSE.

Le Gouvernement wallon ayant octroyé une subvention à la SWDE afin d'établir une méthodologie PGSSE commune à l'ensemble des distributeurs wallons, nous avons fait le choix de réaliser un PGSSE-Test sur Daussois en suivant le développement des premières données de recommandations issues de ce comité d'accompagnement et basé sur les retours d'expérience de la CILE.

Une première phase d'**état des lieux** a été entreprise, incluant la description de la zone de distribution, au niveau de son identification et de la caractérisation de la ressource concernée et une analyse de l'état structurel de l'ouvrage, en lien avec l'étude de protection de captage (zone de prévention, programme d'action, permis d'environnement).

Elle a amené à la réalisation d'une fiche d'identification des ouvrages incluant la carte d'identité du service production.

La description de la sécurisation des ouvrages de production et distribution, suivant une approche « multi barrières » par rapport à l'impact sur l'eau au niveau notamment de l'accessibilité et de la vulnérabilité, a permis de débiter la deuxième phase, l'**analyse de risque**.

Celle-ci a été réalisée suivant la matrice proposée par l'Arrêté ministériel de 2018. Elle doit être complétée par l'introduction de facteurs de sensibilité dont la connaissance d'événements historiques fait partie, ce travail est en cours.

Nos futurs objectifs sont :

- l'étude du réseau d'adduction (les matériaux utilisés, l'âge des conduites...), dont l'échéance est plus éloignée, doit encore être incluse dans le PGSSE-Test,
- la mise en forme du PGSSE-Test,
- la création d'une « bibliothèque » de risques et de maîtrise de ces risques.

3.1.5 Changement de Direction

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le Service de la distribution d'eau a changé de directeur. Alexandre Wilemme, présent à temps plein au sein du service depuis janvier 2013, a géré dans un premier temps le service technique en tant que responsable technique. Dans un second temps, il a supervisé le service administratif avec l'aide du responsable administratif.

Alexandre Wilemme est ainsi le nouveau directeur du Service production et distribution d'eau.

Le service a connu durant l'année une modification de l'organisation afin de rapprocher les différents services techniques et de développer la formation des nouveaux engagés. Ces changements permettent de rencontrer notre objectif qui est de mieux répondre aux sollicitations de nos usagers, dans un souci permanent d'amélioration de notre efficacité.

Le principal changement concerne le management qui s'oriente vers le management participatif appliqué à l'ensemble de l'organisation en vue d'accroître le bien-être et l'environnement de travail de tous.

3.2 ÉVOLUTION DU PRIX ET DES VENTES D'EAU

3.2.1 Prix de l'eau

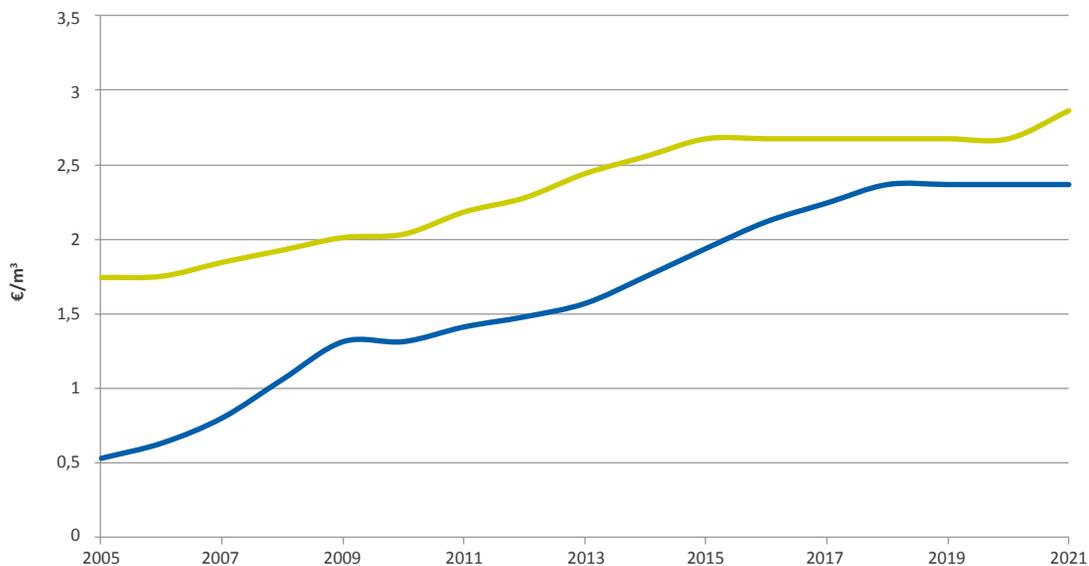
Le CVD pratiqué par l'INASEP est resté à 2,6746€/m³ de mars 2015 à décembre 2020. Suivant la Circulaire établissant les bases d'une nouvelle régulation du prix de l'eau en Wallonie, le service distribution d'eau a établi un plan financier à 5 ans, tenant compte de l'ensemble de ses obligations et des investissements que le service devra supporter, permettant ainsi d'établir une trajectoire de l'évolution du CVD au cours de cette même période.

Le dossier d'augmentation a donc été déposé concomitamment au SPW (Direction des Projets Thématiques, anciennement DGO6) et au Comité de Contrôle.

Les deux organes ont émis un avis favorable qui a été suivi par le Ministre de l'Economie. Ainsi donc, nous avons pratiqué un CVD de 2,8647 €/m³ pour l'année 2021.

Le CVA est de 2,365€/m³ et est inchangé depuis 2018.

Evolution CVD et CVA



Légende

— CVD — CVA



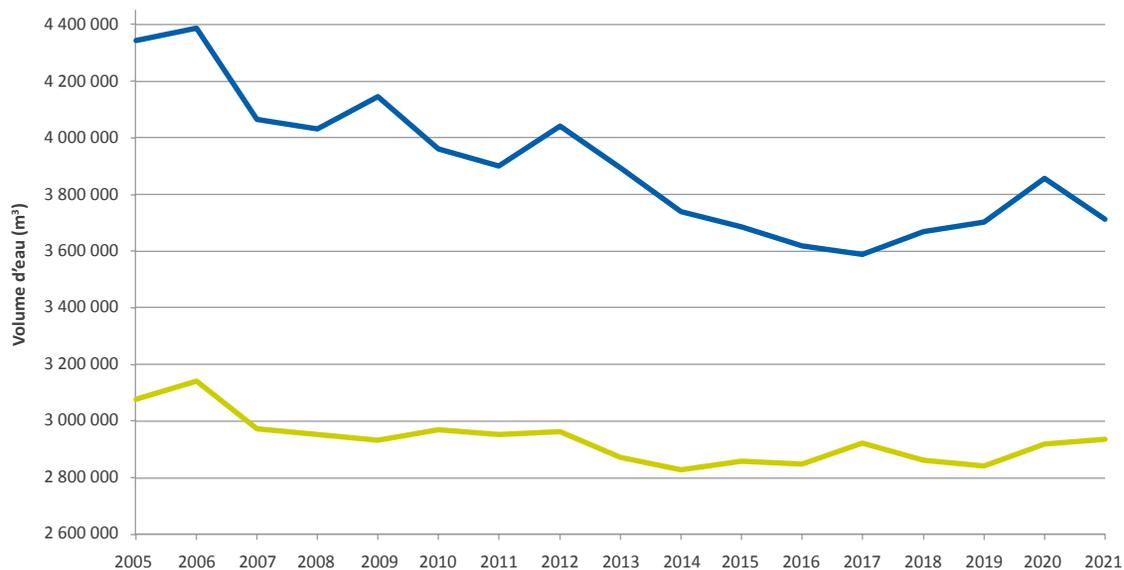
3.2.2 Ventes d'eau

Nous constatons une augmentation des ventes d'eau de l'ordre de 0,6 % par rapport à l'année 2020 et une augmentation de 1,3 % par rapport à 2019. La consommation des logements individuels est en augmentation de l'ordre de 0,7 %, alors que pour les logements non individuels, la consommation est plus stable avec une augmentation de l'ordre de 0,4 %.

Nous constatons également une diminution des volumes produits qui rapportée à l'accroissement des ventes d'eau, explique une augmentation de plus de 3 % du rendement économique (79,5 %)

Les différentes tendances mesurées sont le reflet des situations dues au contexte de la crise sanitaire.

Evolution ventes d'eau et production



Légende

— Production (capté + achats) — V.E. Usagers + spécifiques



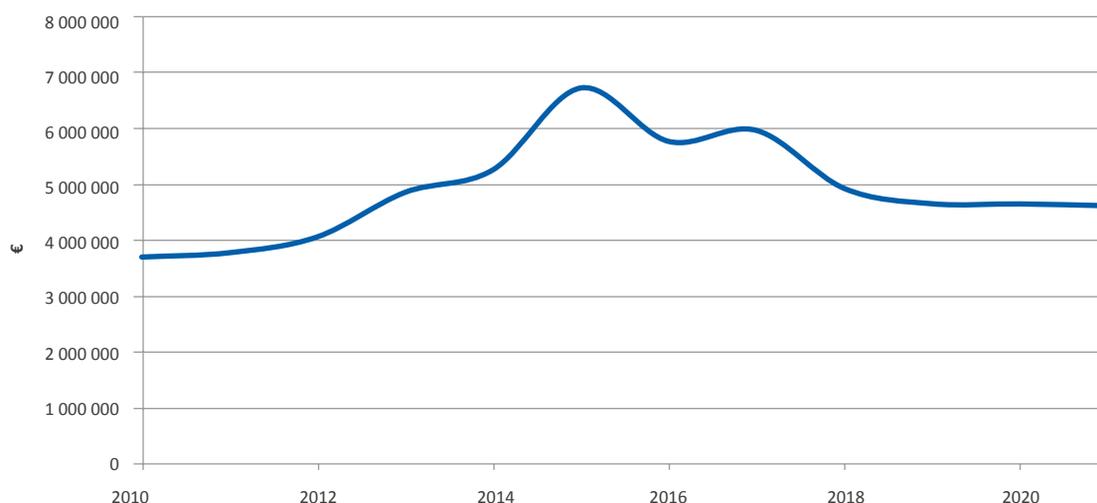
Berzée // Réparation d'une fuite



Berzée // Réparation d'une fuite

3.2.3 Recouvrement des factures impayées

Historique des factures non réglées



La stabilisation du montant d'impayés en 2021 est principalement due à la récupération d'un certain nombre de dossiers suivis par un cabinet d'avocats.

Dans le contexte que nous connaissons, à savoir l'interdiction de pose de limiteurs de débit et l'interdiction d'interrompre le service de la distribution d'eau à des fins domestiques, nous avons modifié notre procédure de recouvrement. Sans moyen coercitif, nous n'avons d'autre choix que de raccourcir la procédure et donc, de faire appel bien plus rapidement aux services d'avocats. Les résultats de cette procédure seront visibles dans le courant de l'année 2022.

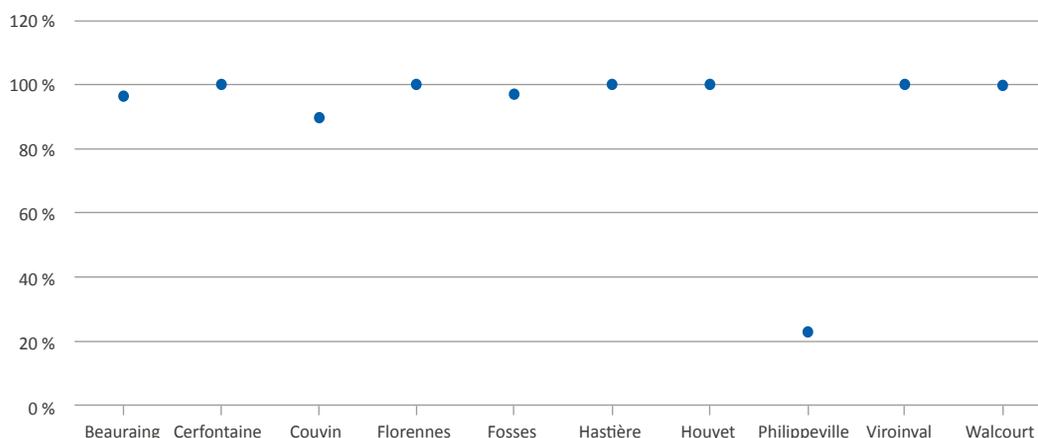
Au regard du taux d'irrecouvrables acté au cours de ces trois dernières années, soit 1,48 % en 2019, 0,72 % en 2020 et 0,732 % en 2021, il faut encourager la poursuite des procédures mises en place.

3.2.4 Fonds social

L'examen du graphique ci-dessous révèle une fois encore que certains CPAS n'utilisent pas suffisamment le Fonds social. Un droit de tirage exceptionnel COVID est venu s'ajouter au droit de tirage unique 2021 ainsi que le report pour chaque CPAS du solde 2020. Le graphique ci-dessous reprend le total.

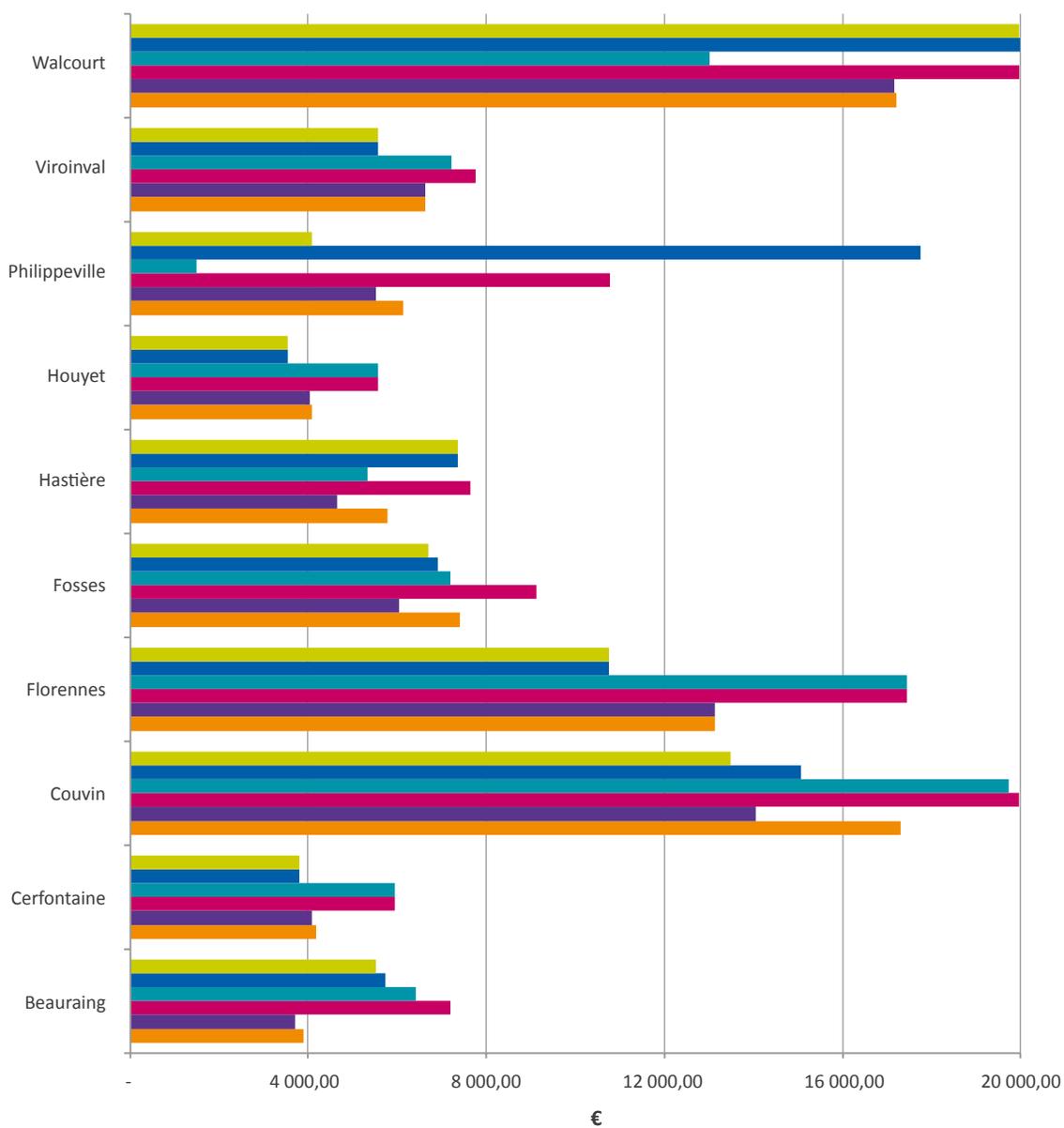
Au cours de l'année 2021, l'INASEP a interpellé les CPAS des communes qu'elle dessert afin d'utiliser davantage le droit de tirage. L'ensemble des CPAS ont répondu positivement, à l'exception d'un CPAS.

Taux d'utilisation Fonds social/commune



Il faut rappeler que les CPAS des communes qui n'atteignent pas le taux de tirage minimum de 80 %, ne peuvent disposer du droit de tirage complémentaire sur l'exercice suivant.

Utilisation Fonds social



Légende

- Droit de tirage 2021
- Droit de tirage 2020
- Droit de tirage 2019
- Utilisation 2021
- Utilisation 2020
- Utilisation 2019

3.3 PRODUCTION

3.3.1 Qualité des eaux distribuées : bilan des analyses effectuées en 2021 sur les réseaux de distribution INASEP

			2021	2020	2019	
Respect des fréquences	Respect de la fréquence légale	100 %	225,6 %	204,5 %	209,1 %	
	Respect du programme de contrôle	100 %	107,5 %	107,4 %	108,7 %	
Qualité	Taux de conformité global	99 %	98,8 %	98,8 %	98,9 %	BILAN
Indicateur qualité	Paramètres bactériologiques	99 %	98,4 %	98,7 %	97,9 %	↘ 😞
	Paramètres azotés	99 %	99,0 %	99,2 %	99,6 %	↘ 😊
	Micropolluants minéraux	95 %	91,4 %	95,4 %	95,6 %	↘ 😞
	Micropolluants organiques	99 %	97,6 %	97,7 %	100,0 %	= 😊
	Paramètres indicateurs	95 %	90,4 %	92,8 %	93,2 %	😞 95%
	pH	95 %	98,0 %	98,6 %	97,2 %	↘ 😊

Conclusions

Globalement, nous pouvons constater une baisse de nos objectifs. Les raisons principales sont d'une part les périodes de forte précipitation du début d'année et de juillet qui ont induit de nombreuses non-conformités et d'autre part les non-conformités en micropolluants minéraux (Pb, Cu, Ni) dues aux problèmes d'installations intérieures non conformes qui biaisent fortement notre indicateur.

Les tableaux ci-dessous reprennent le détail de ces paramètres.

		OBJECTIF	NB DE RÉSEAU NC	DEGRÉ DE SURVEILLANCE	NB DE ZONE	TAUX DE CONFORMITÉ		BILAN
						2021	2020	
Paramètres impératifs bactériologiques	E. Coli	99 %	19	478,1 %		99,0 %	99,1 %	= 😊
	Entérocoques		17	478,3 %		98,9 %	99,1 %	↘ 😞
Paramètres impératifs azotés	Nitrates	99 %	6	142,7 %		98,8 %	99,0 %	↘ 😞
	Nitrites		0	142,5 %		100,0 %	100,0 %	😊
	Ammonium		0	142,2 %		100,0 %	100,0 %	😊
Paramètres impératifs Micropolluants minéraux	Aluminium	95 %	0	102,4 %	40	100,0 %	100,0 %	😊
	Plomb		9	197,6 %		88,9 %	98,5 %	↘ 😞
	Cuivre		1	185,4 %		98,7 %	100,0 %	↘ 😊
	Nickel		1	190,2 %		98,7 %	97 %	↗ 😊
Paramètres impératifs Micropolluants organiques	Pesticides individuels Pesticides totaux	99 %	0	102,4 %		100,0 %	100,0 %	😊
	Somme des tri- et tétra-chloréthylène		0	102,4 %		100,0 %	100,0 %	😊
	THM - Total Trihalométhanes		0	102,4 %		100,0 %	100,0 %	😊
	Benzo(a)pyrène		2	109,8 %		95,6 %	98,0 %	↘ 😞
	Somme des 4 HAP		1	109,8 %		97,8 %	97,7 %	↗ 😞

	OBJECTIF	Nb DE RÉSEAU NC	DEGRÉ DE SURVEILLANCE	Nb DE ZONE	TAUX DE CONFORMITÉ			
					2021	2020	BILAN	
Paramètres indicateurs				40				
	Coliformes totaux		71		478,3 %	95,8 %	95,8 %	☺
	Chlore libre	95 %	33		478,9 %	98,0 %	97,0 %	↗☺
			2	151,3 %	95,5 %	96,7 %	↘☺	
Paramètres impératifs	pH	95 %	10	142,2 %	98,0 %	98,6 %	↘☺	

3.3.2 Protection des captages

Le travail de délimitation des zones de prévention des captages et de détermination des programmes d'actions associées pour le service production-distribution d'eau de l'INASEP est toujours en cours.

Rappelons qu'une modification réglementaire passée en 2019 impose un Rapport d'Études d'Impact Environnemental (REIE) sur les ouvrages encore en cours d'étude. Cette nouvelle démarche a malheureusement ralenti le rythme de finalisation de ces dossiers. Les contours de ce REIE sont maintenant relativement bien définis et leur complétude peut enfin être envisagée avec plus de sérénité.

Par ailleurs, signalons qu'en parallèle à ces travaux, les démarches de régularisation des permis d'environnement des ouvrages de prises d'eau sont en cours. A l'heure actuelle, seule la prise d'eau de Daussois (Cerfontaine) a été régularisée.

Historiquement, 5 ouvrages ont vu leur zone de prévention publiée au Moniteur belge.

Il s'agit des ouvrages suivants.

COMMUNE	SECTION	CODE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
Beauraing	Winenne	INASEP08	58/8/1/004 et 58/8/1/005	Puits du Roy 1 et 2
Fosses	Bambois	INASEP02	53/2/1/001	Grand Etang
Houyet	Hulsonniaux	INASEP03	53/8/9/001	Les Anges
Houyet	Finnevaux	INASEP10	58/4/5/005	Puits
Walcourt	Rognée	INASEP15	52/7/3/001	Chemin de Pry

A la notable exception de la prise d'eau de Bambois, la rationalisation des ouvrages de prises d'eau liée à la mise en œuvre du Schéma directeur de la distribution d'eau a conduit ou va conduire à la mise à l'arrêt progressif de ces prises d'eau.

Nous faisons notamment référence ici aux travaux liés aux adductions (Calcaires de Florennes) intégrés au Schéma directeur de la distribution d'eau

Les dossiers de délimitation des zones de prévention des cinq captages suivants ont été introduits à l'Administration et sont en cours d'instruction.

COMMUNE	SECTION	CODE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
Beauraing	Felenne	INASEP41	58/7/6/001	Chemin de Bourseigne
Cerfontaine	Daussois	INASEP09	52/8/7/001	Route de Philippeville
Ciney	Chevetogne	INASEP27	54/6/4/004	Puits Etangs
Ciney	Chevetogne	INASEP27	54/6/8/001	Puits Châtaignier
Walcourt	Thy le Château	INASEP17	52/8/2/007	Puits Pont du Diable
Walcourt	Castillon	INASEP28	52/7/4/001	Puits Castillon

Trois ouvrages ont vu leur zone de prévention approuvée par la Ministre et l'enquête publique va pouvoir être lancée pour Daussois, Castillon et Felenne.

Quatre ouvrages sont en attente de finalisation du REIE.

COMMUNE	SECTION	CODE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
Houyet	Celles	INASEP26	54/5/7/002	Fontaine de Bouillon
Philippeville	Franchimont	INASEP21	53/5/9/001	Captage Tince Fontaine
Philippeville	Roly	INASEP35	58/1/4/001	Place communale
Philippeville	Jamiolle	INASEP30	52/8/9/006	Puits N5

Les études de détermination des zones de prévention sont terminées sur les sept ouvrages suivants. Les études de détermination du programme d'action sont en cours.

COMMUNE	SECTION	CODE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
Beauraing	Pondrome	INASEP51	59/5/1/006, 007 et 008	PF1, PF2, PZ3
Beauraing	Martouzin	INASEP07	59/1/7/002	Bois d'Uchy + Village
Florennes	Flavion	INASEP22	53/6/5/002	Base US
Florennes	Corenne	INASEP22	53/6/4/002	Captage N°1
Philippeville	Fagnole	INASEP39	58/5/1/001	Village
Philippeville	Merlemont	INASEP34	58/1/3/002	Min Prod dolomitiques
Viroinval	Dourbes	INASEP40	58/5/2/001	Pré Dumont Centre géophysique

Les études sont toujours en cours sur les ouvrages suivants.

COMMUNE	SECTION	CODE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
Florennes	Thy le bauduin	INASEP05	52/4/9/001	AI Fontaine
Florennes	Florennes	INASEP20	53/5/6/007	La Valette
Houyet	Hour	INASEP46	59/1/5/001	Captage Fontaine
Houyet	Wanlin	INASEP49	59/1/6/005	Puits Fina II

L'objectif global est de finaliser l'ensemble de ces démarches pour 2024.



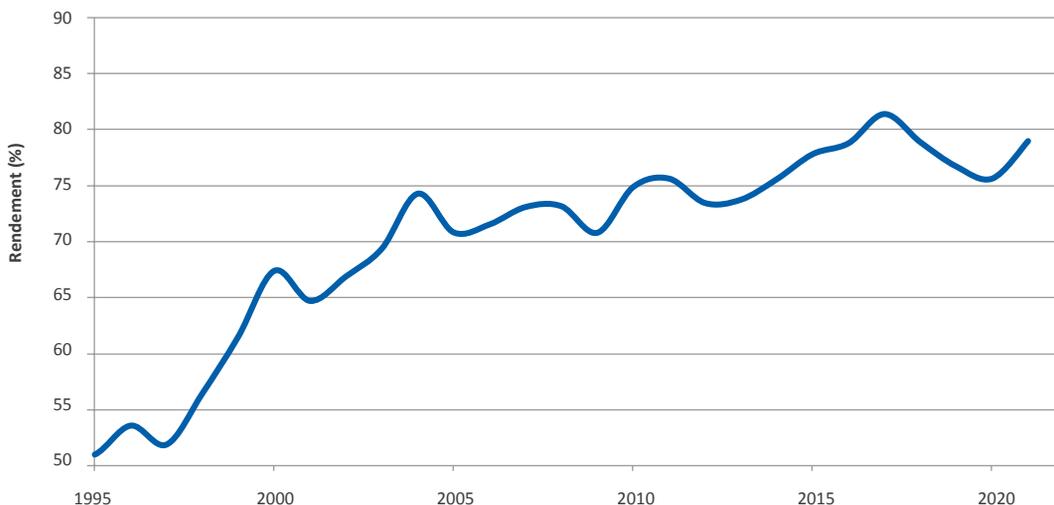
Intervention pour un nouveau raccordement

3.4 RENDEMENT DES RÉSEAUX

3.4.1 Evolution des rendements

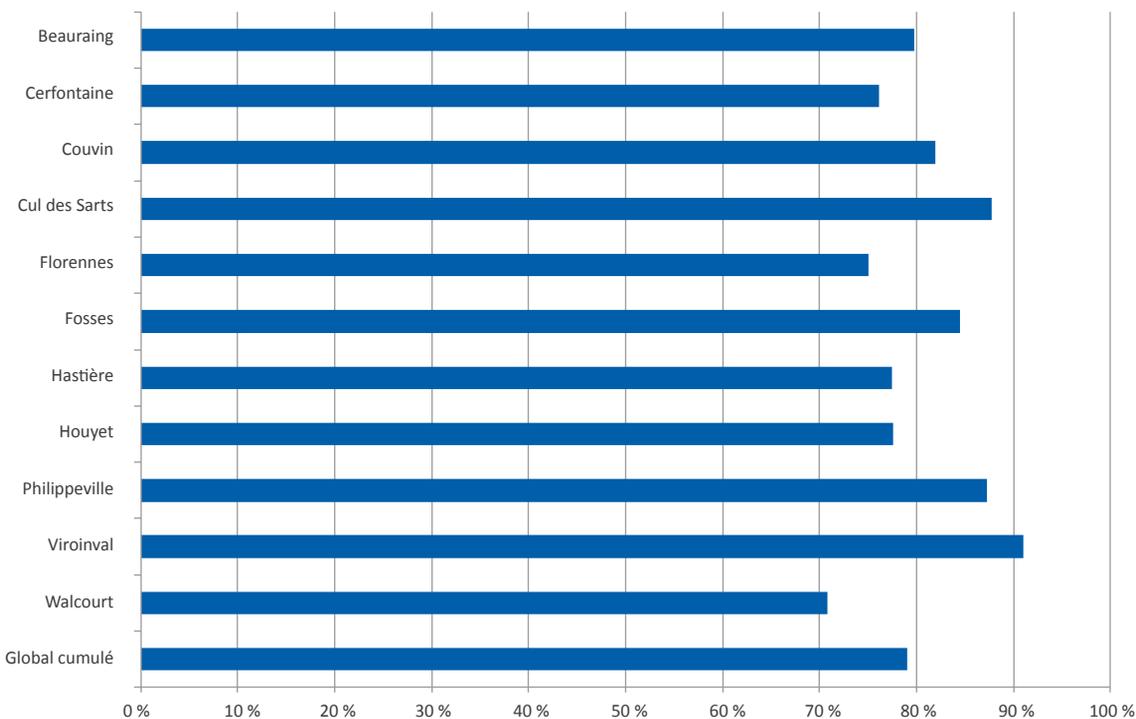
Le rendement des réseaux reste un élément économique majeur. Si l'on ne prend pas en compte le rendement de 2020 vu le contexte sanitaire, le rendement économique de 2021 est légèrement supérieur aux chiffres de 2019 pour une vente d'eau relativement identique (+1.3 % de VE 2021).

Evolution du rendement réseaux



Le rendement global atteint 77,57 % en 2021, 75,72 % en 2020 et 76,7% en 2019.

Rendements réseaux par commune



Légende

■ 2021 ■ 2020 ■ 2019

3.5 TRAVAUX

3.5.1 Objectifs

Le service a consacré en 2021 un montant total de travaux s'élevant à 0,85 Mo € pour l'infrastructure réseaux, réparti suivant le tableau ci-dessous. Il est important de préciser que la pose de la conduite d'adduction de Florennes vers Beauraing a également démarré en 2020, se poursuit en 2021 et que ce montant n'est pas repris dans le tableau ci-dessous.

Le service a remplacé 1 736 m de conduite de distribution d'eau d'un diamètre variant du DN60 au DN150. En 2021, nous avons mis en conformité 262 raccordements qui ne répondaient pas aux prescriptions réglementaires en termes de débit et pression. Nous avons introduit une demande de dérogation auprès du ministre compétent qui nous autorise à finaliser les travaux de mise en conformité au plus tard le 31 décembre 2024.

L'ensemble de l'investissement planifié a été réalisé.

3.5.2 Liste des travaux programmés et réalisés en 2021

1 - REMPLACEMENT DES RACCORDEMENTS EN PLOMB		NOMBRE	MONTANT €
Bertzée - Couvin - Florennes - Hastière - Hermeton - Morialmé - Olloy/Viroin - Pondsôme		10	€ 21 388,31

2 - RENFORCEMENT DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION - REMPL. DE 1 736 M DE CONDUITE			MONTANT €
HOUYET	HULSONNIAUX - rue Saint Barthelemy		€ 5 608,36
CERFONTAINE	VILLERS 2 EGLISES - rue Pingaut		€ 333 952,67
PHILIPPEVILLE	MERLEMONT - rue de Moriachamps		€ 1 225,19
HOUYET	MESNIL ST BLAISE - rue des Ecoles		€ 6 152,07
HASTIERE	HASTIERE LAVAUX - rue du Centenaire		€ 100 945,02
FLORENNES	CORENNE - rue Grande		€ 16 941,22
WALCOURT	YVES GOMEZEE - rue Entreville		€ 27 378,86
FLORENNES	FLORENNES - rue de Corenne		€ 1 310,20
WALCOURT	VOGENEE - rue du Monument		€ 3 027,23
FLORENNES	MORIALME - rue Royale		€ 32 804,78
Divers réseaux	Pose de vannes d'arrêt et de purge sur conduites mères		€ 47 135,90
		Total	€ 576 481,49

3 - OUVRAGES DE PRODUCTION : HYDRAULIQUE & REMPLACEMENT POMPE		NOMBRE	MONTANT €
Castillon - Finnevaux - Franchimont - Hermeton - Houyet - Le Mesnil - Pondsôme		8	€ 51 148,79

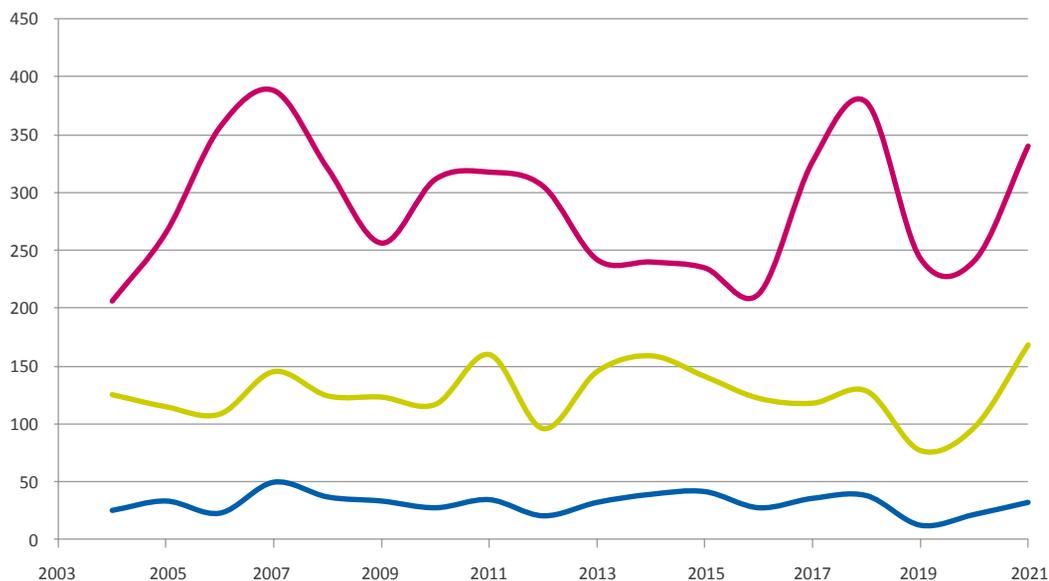
4 - EXTENSIONS RÉSEAUX AVEC PRIMES			MONTANT €
Extension de réseau		Total	€ 63 359,95

5 - REMPLACEMENT COMPTEURS DE L'ANNÉE 2021		NOMBRE	MONTANT €	
Tous réseaux		Total	1 986	€ 143 173,65

3.5.3 Les raccordements

L'augmentation du nombre de raccordements destinés à l'habitat unifamilial résulte de la reprise du réseau de distribution d'eau d'un Domaine à Florennes.

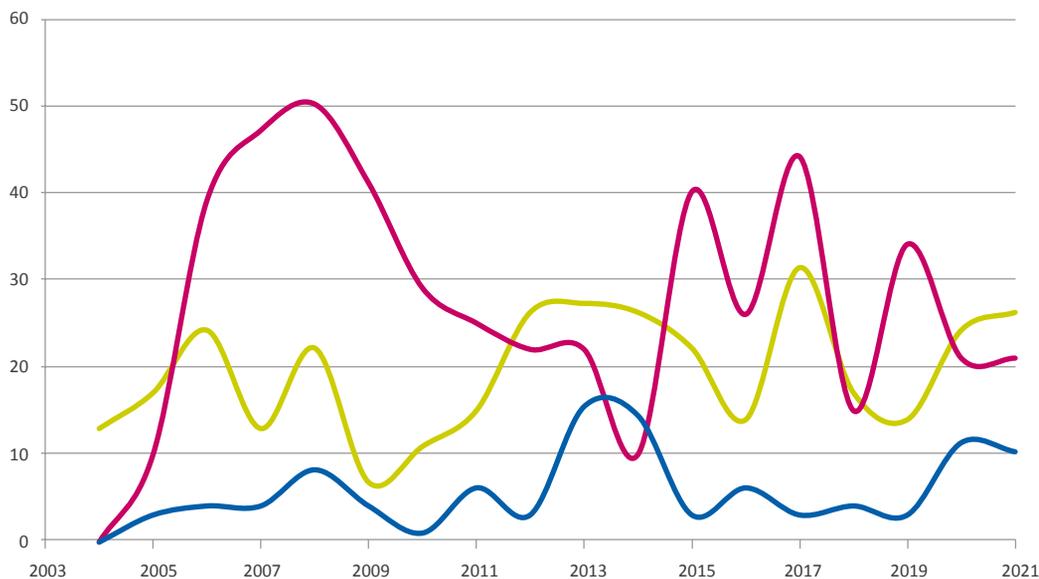
Le nombre de raccordements industriels est en augmentation de 39 % par rapport à 2020 et de 113 % par rapport à 2019. Le nombre de compteurs par raccordement industriel augmente donc proportionnellement.



Légende

- Racc. industriels
- Compteurs appartements
- Racc. habitations unifamiliales

Le nombre des prestations (suppression, bouchonnage, remise en service) reste stable vis-à-vis des chiffres de 2020. Ce nombre résulte d'une analyse de l'ensemble des situations de raccordement.



Légende

- Remises en service
- Suppressions racc.
- Bouchonnages



Flostoy // Extension de l'école

CHAP. 4

SERVICE AUX ASSOCIÉS



CHIFFRES CLÉS



VEG
Montant de travaux étudiés : 28 000 000 € HTVA



ADM
430 dossiers de marchés publics



GRE
34 590 € d'honoraires études hydrologiques
// 259 km EG cadastrés



CSS
333 179 € d'honoraires CSS



BAT
13 projets // 928 214 € d'honoraires BAT



TRV
3 273 heures de surveillance // 39 suivis de chantiers en activité



ACI
29 dossiers communaux traités

4.1 INTRODUCTION

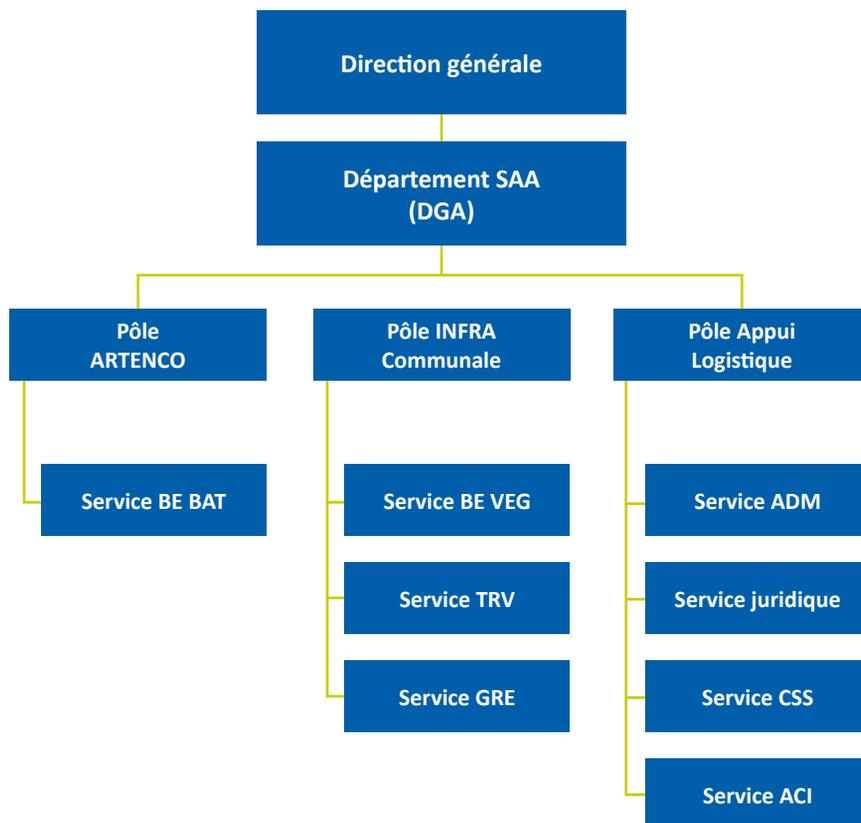
4.1.1 Préambule

Le département Service aux associés exerce la majeure partie de ses activités pour les affiliés au service études de l'INASEP et comporte 7 services :

1. Le Service d'études voirie-égouttage (VEG)
2. Le Service de gestion des réseaux (GRE)
3. Le Service d'études bâtiments & énergies (BAT)
4. Le Service Travaux (TRV)
5. Le Service Coordination sécurité-santé (CSS)
6. Le Service Administratif des Bureaux d'études (ADM)
7. Le Service d'aide aux acquisitions immobilières (ACI)

En début 2021, une réorganisation fonctionnelle du département a été opérée de manière à regrouper sous forme de pôles, les services dont l'activité présente des points de convergence, des intérêts communs et/ou des objectifs concordants. Ainsi, le pôle d'appui logistique est destiné à épauler les 2 autres pôles dans la réalisation de leurs missions. Cette organisation permet également d'améliorer l'efficacité en termes de réunions périodiques de département qui se font désormais par pôle. Le cas échéant, lorsqu'un ou des sujets de discussion concernent et intéressent plusieurs pôles, une réunion multi-pôles sera alors mise en place.

L'organigramme ci-dessous résume la nouvelle organisation au sein du département SAA.



4.1.2 Activités des services

L'année 2021 constitue une année exceptionnelle en matière de charge de travail et en conséquence en termes de chiffre d'affaires des Bureaux d'études également. Cela s'explique en grande partie par le fait qu'il s'agisse de la dernière année du PIC 2019-2021 des communes qui doivent respecter les échéances voulues par la Région wallonne afin d'obtenir les subsides. Au niveau des Bureaux d'études mais également pour les entreprises de construction, il serait toutefois souhaitable de pouvoir trouver des formules en vue de mieux lisser cette charge de travail car actuellement, la non-régulation de cette dernière a un coût significatif aussi bien sur le plan humain (charge de travail difficile à gérer, pénurie de techniciens) que financier (prix des travaux volatiles sur base du principe de l'offre et de la demande).

Par ailleurs, l'INASEP reste confrontée à la difficulté d'étoffer les ressources humaines de ses services du département SAA en lien avec la pénurie des métiers techniques disponibles sur le marché du travail. Nous avons donc continué à collaborer avec des Bureaux d'études privés à qui nous avons sous-traité une partie des études et ce, de manière à pouvoir satisfaire le plus grand nombre possible de demandes de nos affiliés durant cette année 2021 qui clôturait le plan PIC en cours.

Au niveau du secteur de la voirie et de l'égouttage (BE VEG), le volume de dossiers traités et le montant des travaux étudiés a très fortement en lien avec ce qui précède. Le résultat des produits financiers est pratiquement 50 % plus élevé que l'année précédente. Il faut également noter que les dispositions sur la gestion des terres polluées restent toujours un élément qu'il ne faut pas négliger et qui a nécessité la commande d'études de sols en nombre important dont il faut tenir compte dans les délais d'études qui s'allongent en conséquence. Afin de faciliter les démarches pour répondre à cette obligation de la Région wallonne, l'INASEP a mis en place un marché cadre pour faire réaliser ces études préalables et pour l'obtention des rapports nécessaires à l'obtention des certificats (CCQT) pour l'évacuation des terres auprès de l'organisme WALTERRE mis en place à cet effet par la Région wallonne. Depuis novembre 2021, l'INASEP propose à ses communes affiliées au service études d'adhérer à ce marché au travers d'une convention spécifique et éviter ainsi une procédure de marché supplémentaire pour les études de sols des projets de travaux qu'elles nous confient.

Le service de suivi des travaux lié au BE VEG a connu un ralentissement de son activité de direction et contrôle des chantiers en 2021 par le fait de la finalisation de nombreux chantiers mais il a par ailleurs pu mettre à profit le temps ainsi disponible et la polyvalence de ses agents pour apporter sa collaboration au BE VEG sur toute une série de dossiers de voirie moins complexes, comme les entretiens de voirie ou des fiches d'avant-projet demandées pour des projets hors PIC comme pour les plans habitat vert de certaines communes.

En ce qui concerne le Bureau d'études bâtiment et énergie, qui a repris l'appellation abrégée ARTENCO pour ARchitecture, TEchnique, ENergie et CONstruction, le fait marquant de l'année 2021 est la mise en exécution des importants travaux de rénovation dans le cadre du plan piscines de la Région. L'INASEP a ainsi la responsabilité de la direction des chantiers des piscines de Florennes, Biesme, Couvin et Auvélais. Ce service a pu par ailleurs maintenir un résultat financier pratiquement similaire à l'année précédente et ce malgré des nouveaux départs de techniciens et d'une architecte et pour lesquels, la recherche de nouvelles recrues a été quelque peu laborieuse et qui n'est pas encore entièrement terminée en début 2022.

Le service GRE a été fortement sollicité en 2021 suite notamment aux interventions sollicitées par la SPGE et par les communes suite aux inondations catastrophiques de juillet. Ce service a aidé non seulement les communes dans les opérations de curage et d'inspections des réseaux d'égouttage des zones sinistrées mais a aussi reçu de nombreuses commandes d'études de modélisation hydraulique des réseaux dans le cadre des missions AGREA qu'il réalise. Il faut aussi noter que ce service d'assistance à la gestion des réseaux auquel les communes peuvent s'affilier s'est à nouveau étendu au travers de nouvelles affiliations en 2021 portant ainsi le nombre total de ses affiliés à 27. Par ailleurs, ce service GRE a également élargi son domaine de compétence à la cartographie des diagnostics en matière d'état des voiries communales (SYGERCO) et a pu ainsi réaliser ou compléter en 2021 le cadastre des communes de Bièvre, Courcelles, Profondeville et Gembloux. L'INASEP peut ainsi mettre à disposition des communes qui y souscrivent, un portail cartographique reprenant non seulement des informations sur le cadastre et l'état des réseaux d'égouttage mais aussi sur l'état de la voirie en surface. Il faut noter que diverses autres couches d'informations géolocalisées en lien avec ces réseaux sont aussi proposées dans ce portail comme les avis en matière de raccordement aux égouts, les projets PIC, les zones d'aléas d'inondations, le positionnement et le résultat des opérations de curage...

Le service coordination-sécurité est un service d'appui auprès des Bureaux d'études e l'INASEP et son activité est donc bien évidemment corrélée à celle de ces derniers d'une part et à celle des chantiers en cours d'autre part. Le chiffre d'activité est donc assez constant mais a toutefois augmenté en 2021, de l'ordre de 15 %. Cette augmentation est par ailleurs modérée par le fait que l'activité de coordination en phase chantier est décalée par rapport à celle en phase projet. Il faut aussi noter que l'équipe fonctionne toujours avec un agent en prestations réduites à mi-temps et donc au total avec 2,5 ETP au lieu de 3.

Le service administratif, dont il faut rappeler que l'activité historique était essentiellement orientée dans la gestion des marchés de travaux en lien avec les missions des Bureaux d'études, a vu son activité s'élargir au profit d'autres départements de l'INASEP et des services généraux vu la multiplication des procédures de marchés requises pour diverses prestations de service ou pour l'achat de fournitures. Sur le plan de la digitalisation, ce service a pu parfaire ses méthodes en 2021 et reste donc à la pointe en termes de gestion électronique des dossiers. Cette compétence acquise au fil du temps a ainsi permis de pouvoir maintenir son activité à niveau élevé et ce, malgré les contraintes liées à la crise sanitaire. Il a ainsi pu démontrer que l'obligation de télétravail à 4 jours/semaine a pu être entièrement assumée, les agents s'étant organisés pour avoir une présence par jour pour la gestion des courriers papier restant nécessaire.

Enfin, l'activité du service acquisitions immobilières dans le domaine des dossiers communaux reste à la marge et le départ effectif à la retraite du géomètre ainsi que l'activité en croissance du secteur Bureau d'études assainissement dont les besoins en négociations et en emprises sont importants va nous amener en 2022 à nous positionner quant au maintien ou non de cette activité pour des petites demandes particulières des affiliés.

4.1.3 Gestion de la crise sanitaire 2021

Grâce aux mesures déjà mises en place suite à l'apparition de la crise sanitaire du Covid-19 et à l'évolution constante de la digitalisation dans nos services en 2021, le département SAA de l'INASEP a pu faire face aux multiples rebonds de la pandémie que nous avons connus durant toute l'année 2021 et en début 2022. On a pu dès lors constater que les périodes de télétravail obligatoire n'ont pas eu d'impact significatif sur notre activité habituelle et le nombre important de dossiers traités ainsi que le chiffre d'affaires plus élevé que l'année précédente sont deux indicateurs de l'efficacité des moyens mis en place au sein de l'entreprise pour faire face à cette crise.

Il faut également féliciter l'ensemble des collaborateurs de notre département pour leur engagement et leur investissement professionnel afin de mener à bien toutes les missions qui leur ont été confiées par nos affiliés tout en faisant face aux difficultés engendrées par cette crise sanitaire ainsi qu'en s'adaptant rapidement aux nouvelles méthodes et technologies nécessaires pour permettre le respect des nouvelles règles sanitaires en vigueur.



Agents du Service SAA

4.2 SERVICE ÉTUDES VOIRIE-ÉGOUTTAGE (VEG)

4.2.1 Introduction

Au cours de l'année 2021, l'activité du Bureau d'études s'est essentiellement concentrée sur la réalisation et finalisation des dossiers inscrits au plan d'investissement 2019-2021. L'échéance pour la remise des projets auprès du pouvoir subsidiant étant le 30 juin 2021.

Une prolongation de ce délai a été accordée par le Ministre, mais trop tardivement, aux communes suite aux différents retards liés à la crise sanitaire. Il est à noter qu'au niveau du Bureau d'études de l'INASEP, tous les dossiers comportant un volet subsidié par le SPW dans le cadre du PIC ont été finalisés et remis aux affiliés dans le délai initialement prévu à savoir le 30 juin 2021. Cela représente en grande partie l'activité du Bureau d'études au cours du premier semestre de l'année 2021.

Au second semestre, l'activité s'est portée sur les dossiers exclusifs égouttage inscrits au PIC pour lesquels les délais ne sont pas aussi rigoureux que ceux imposés par le SPW mais aussi sur la rédaction des rapports d'attribution des dossiers dont les projets ont été finalisés en juin.

Tout au long de l'année, le Bureau d'études a également étudié des dossiers divers allant de l'entretien de voiries à des réfections plus conséquentes mais également des aménagements divers réalisés en fonds propres.

Un fait marquant de l'année 2021 est la finalisation du stade « projet » du dossier du ViciGAL. Les documents du projet ont été transmis aux communes concernées dans le courant du mois de juillet 2021. Le dossier a été approuvé par les différents conseils communaux et transmis aux différents pouvoirs subsidants. Nous attendons les avis de promesses de subsides des différentes entités afin de mettre le marché de travaux en publication. Nous espérons lancer cette mise en concurrence durant le 1^{er} semestre 2022.

Le Bureau d'études a également travaillé sur les extensions de différentes zones d'activité. Dans ce domaine, la phase 2 de la ZAE de Beauraing a été finalisée, l'étude de la ZAE Ciney-Biron s'est poursuivie et sera finalisée au premier trimestre 2022 et enfin l'étude de la ZAE de Mariembourg a été initiée.

L'activité au quatrième trimestre s'est également portée sur la rédaction de fiches d'avant-projets pour certaines communes qui ont anticipé le PIC 2022-2024. Soit une vingtaine de fiches d'avant-projets.

Concernant les chiffres, cela représente plus ou moins 45 dossiers étudiés et finalisés en 2021 au niveau des études. Tous les dossiers conjoints inscrits au PIC ainsi que des dossiers divers ont été attribués en collaboration avec le service administratif au cours de cette année 2021. Cela représente 68 dossiers qui ont fait l'objet d'une attribution, en notant que pour une partie de ces derniers, les études avaient été finalisées en fin d'année 2020.

Afin de faire face aux demandes des communes et aux difficultés de renforcer les équipes, le Bureau d'études à fait appel à la sous-traitance via un accord-cadre. Cela a permis de sous-traiter une vingtaine de dossiers sur les 50 étudiés. Cette sous-traitance nécessite une supervision qui n'est pas négligeable dans la charge de travail du Bureau d'études et la mise à disposition de ressources à cet effet tout au long de l'année 2021.



Mettet // Rue du Château

4.2.2 Projets traités en 2021

Projets inscrits au plan d'investissement 2019-2021

37 dossiers

COMMUNE	RUE	MONTANT GLOBAL
Andenne	Rue des Eglantiers et du Tienne à Sclayn	1 464 000,00 €
Andenne	Rue Provost à Andenne	541 000,00 €
Andenne	Rue de Perwez à Andenne	860 000,00 €
Anhée	Rue de la Cour	136 000,00 €
Assesse	Rue du Pourrain	1 088 000,00 €
Ciney	Trisogne et Marchapagne	857 778,36 €
Couvin	Parking Ferme Waelken	709 000,00 €
Dinant	Réfections de voiries à Falmignoul	360 853,69 €
Dinant	Rue Saint Pierre	1 250 192,50 €
Eghezée	Aménagement de trottoir à Tavieres	223 279,11 €
Eghezée	Place de Boneffe : égouttage	125 000,00 €
Fernelmont	Rue du Calvaire à Marchovelette	840 000,00 €
Floreffe	Carrefour Jodion à Soye	391 375,00 €
Florennes	Rue de Fraire à Morialmé	450 000,00 €
Florennes	Rue Abbé Dessomme à Chaumont	536 500,00 €
Gedinne	Rue Herman André	171 124,75 €
Gembloux	Pompage de Ferooz	280 000,00 €
Gesves	Sécurité école de l'envol	257 000,00 €
Hamois	Rue Al'Vau à Hamois	415 802,00 €
Hastière	Relax Meuse : exutoire égouttage	190 000,00 €
Hastière	Rue des Vignes	85 000,00 €
Jemeppe	Rue de la Glacerie	2 220 000,00 €
La Bruyère	Rue Léon Dumont à Meux	554 202,29 €
Mettet	Rue capitaine Hubart	533 355,00 €
Mettet	Rue chant des Oiseaux	197 500,00 €
Namur	Egouttage rue des Près	371 062,00 €
Namur	Rue de la Dierlaire à Malonne	256 960,00 €
Namur	Rue de la Grande Sambresse	345 641,00 €
Namur	Pompage Aubépines et Major Delcourt	480 850,00 €
Ohey	Rue de Gesves	600 000,00 €
Ohey	Bois d'Ohey : égouttage	170 000,00 €
Philippeville	Réfection du Village de Merlememont	823 000,00 €
Profondeville	Rue Joseph Misson	963 800,00 €
Sambreville	Rue du Gau	1 074 766,59 €
Sambreville	Rue d'Auvelais	1 103 798,44 €
Walcourt	Traversée de Somzée	900 750,00 €
Couvin	Quartier Montbard	415 000,00 €

Montant total de travaux estimés : **23 250 000 € HTVA** dont **7 500 000€** pour l'égouttage cofinancés par la SPGE.

Projets divers en fonds propres ou autres subsides

4 dossiers finalisés

COMMUNE	RUE	MONTANT GLOBAL
BEP	Beauraing Phase 2	800 000,00 €
Dinant	Trottoir Herbuchenne	300 000,00 €
Gesves	ViciGAL	3 000 000 €
Dinant	Rue de Philippeville	406 000,00 €

Montant total de travaux estimés : **4 600 000 € HTVA.**

4.2.3 Récapitulatif des produits financiers 2021

Pour l'année 2021, la réalisation de dossiers liés à un projet représente un montant de travaux de l'ordre de 28 000 000 € HTVA.

Ces dossiers projets y compris les fiches d'avant-projet et missions diverses ont engendré une facturation d'honoraires (stade projet) s'élevant à +/- 1 160 000 €.

Les dossiers mis en adjudication en 2021 ainsi que la clôture de chantiers antérieurs ont permis de facturer des honoraires pour un montant de +/- 360 000 €.

Les produits financiers de l'année 2021 s'élèvent à +/- 1 520 000 €.

4.2.4 Conclusions pour l'année 2021

L'activité du Bureau d'études s'est essentiellement concentrée sur l'avancement et la finalisation des études des dossiers inscrits au plan PIC 2019-2021.

L'ensemble des dossiers conjoints comportant un volet subsidié par le SPW a été remis aux affiliés dans les délais imposés par le SPW.

En parallèle, le Bureau d'études a étudié quelques dossiers divers dont le plus marquant est le dossier du ViciGAL finalisé au mois de juillet au niveau du stade projet.

4.2.5 Perspectives 2022

Pour l'année 2022, +/- 25 dossiers sont en cours ou commandés et correspondent à un montant de travaux d'environ 10 000 000,00 € HTVA.

Ces dossiers représentent +/- 415 000,00 € d'honoraires facturables.

Il s'agit essentiellement de dossiers en fonds propres puisque l'année 2022 correspond à la première année du plan d'investissement 2022-2024 et donc à l'introduction des plans au niveau de la Région wallonne.

L'activité du premier semestre sera donc consacrée à l'avancement de ces dossiers et à l'établissement des fiches d'investissement pour inscriptions aux plans PIC des communes.

Le Bureau d'études assurera également en 2022, l'analyse des PIC de l'ensemble des communes de la province, au niveau de l'égouttage et rédigera les avis techniques nécessaires à la SPGE pour remettre son avis sur les plans d'investissements.

L'estimation actuelle des produits financiers s'élève à +/- 650 000 €

4.3 SERVICE GESTION DES RÉSEAUX D'ÉGOUTTAGE (GRE)

4.3.1 Introduction

En 2021, le service de Gestion des REseaux (GRE) a poursuivi ses activités dans le domaine de l'assistance à la gestion patrimoniale des réseaux au bénéfice des communes affiliées à l'AGREA. Le service GRE a également assuré la poursuite de son activité historique, à savoir le suivi de prestataires pour la reconnaissance et le relevé de réseaux d'égouttage (cadastre des réseaux) et leur inspection télévisuelle (endoscopies ou zoomages). Fin 2021, 26 communes étaient officiellement affiliées à l'AGREA (soit 2 communes supplémentaires par rapport à 2020), représentant 56 % de la population en Province de Namur.

Un élément marquant pour le fonctionnement du service GRE en 2021 a été la gestion des suites des épisodes pluvieux exceptionnels du mois de juillet et des inondations qui en ont découlé. Celles-ci ont eu pour conséquences :

- une demande accrue des communes en termes d'études hydrologiques et hydrauliques pour les prochains mois (cf. « perspectives 2022 » ci-dessous),
- la mise en route d'un programme d'inspections visuelles de l'état des réseaux d'égouttage dans les zones impactées par ces inondations (plan « post-flooding » initié par la SPGE).

Au rayon des nouveautés, on peut citer la mise en œuvre en 2021 du projet SYGERCO (SYstème de GEstion des Routes COmmunales). Un prestataire d'ingénierie technique (CONEX SA) et un prestataire pour l'auscultation des voiries (DIAGWAY) ont ainsi été désignés à la suite d'une procédure de marché public. La campagne d'auscultation des voiries s'est déroulée durant le mois d'octobre 2021 sur le territoire de 4 communes (Bièvre, Courcelles, Gembloux et Profondeville). Les résultats d'auscultation ont ensuite été traités pour être restitués aux communes participantes début 2022, sous forme de rapport mais également sous forme cartographique au travers des applications web SIG développées par le service GRE.

Les autres activités et services courants se sont poursuivis cette année au bénéfice des communes affiliées à l'AGREA.

- En matière de cartographie des réseaux : maintien et développement d'applications et outils spécifiques en lien avec le portail cartographique web et diversification de l'offre en matière de données cartographiques mises à disposition des communes (intégration des résultats de modélisation hydraulique dans le géoportail web, mises à jour régulières des données de réseaux...).
- En matière d'expertise dans le domaine de la gestion des eaux dans le cadre de développements urbanistiques (permis d'urbanisme ou d'urbanisation). 903 dossiers d'avis sur permis d'urbanisme ou urbanisation, ou avis préalables au dépôt de permis ont été traités cette année.
- En matière de conseil et d'appui technique auprès des communes dans le domaine de la gestion des réseaux (réponse aux questions spécifiques, recommandations préalables aux projets...).
- En matière d'inspections visuelles « légères » des réseaux d'égouttage par caméra de zoomage.

Au-delà des activités en lien avec l'AGREA, les activités « historiques » du service GRE se sont poursuivies en 2021 et concernaient :

- le suivi de chantiers de cadastre et d'inspections télévisuelles des réseaux d'égouttage et l'alimentation de la base de données cadastrale « INFONET » de la SPGE ;
- la réalisation d'études hydrologiques et hydrauliques préventives ou curatives contre les problèmes d'inondations ;
- le rôle de proximité auprès des communes pour les questions liées à l'assainissement ;
- la mission d'appui cartographique interne pour les différents services de l'INASEP (Bureaux d'études, exploitation des ouvrages, distribution d'eau...) ;
- la participation active aux groupes de travail organisés par la SPGE dans le domaine de la gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement (GT SIG, GT infiltration, GT InfoNet, GT curage – endoscopies...).

En matière de curage et d'endoscopie des réseaux d'égouttage, le service de curage proposé depuis 2020 aux communes affiliées à l'AGREA permet de répondre aux besoins de ces communes. Ainsi, en 2021, 23 dossiers ont été suivis par l'intermédiaire de ce marché-cadre, représentant 19 km de réseaux curés et « endoscopés ». Comme indiqué plus haut, à la suite des inondations survenues en juillet, les démarches technico-administratives ont été initiées pour désigner des prestataires de curage et d'endoscopie des réseaux d'égouttage dans les zones inondées. Les premières prestations ont été effectuées fin d'année dans les communes classées prioritaires par le Gouvernement wallon, et se poursuivront en 2022.

En ce qui concerne le cadastre des réseaux d'égouttage, il est important de noter que VIVAQUA, qui était chargé par l'INASEP des relevés de terrain dans le cadre d'une convention de coopération horizontale non-institutionnalisée, a souhaité mettre fin à ce partenariat en 2021. Nous ne pouvons que regretter ce fait vu la qualité des services fournis par VIVAQUA et les relations de travail très productives et très agréables que nous avons avec cette intercommunale. Le service GRE a donc réalisé les démarches pour assurer la continuité de cette mission. D'une part, il a été décidé de réaliser une partie des prestations par une équipe d'agents de l'INASEP. Les démarches ont donc été réalisées en ce sens (recrutements, acquisition du matériel...); et d'autre part, une procédure de marché public a été lancée en vue de désigner un ou des prestataire(s) de services spécialisés dans ce domaine en vue de répondre aux objectifs par la SPGE.

Enfin, signalons que l'accroissement du volume d'activité lié aux services de l'AGREA et le nombre croissant de communes affiliées ont permis d'engager en 2021 un agent technico-administratif supplémentaire en vue de répondre aux sollicitations des communes affiliées.



Agents du Service Gestion des REseaux d'égouttage



Bouchon égout



Raccordement pénétrant



Rat



Inondation

4.3.2 Dossiers réalisés en 2021

Dossiers de « Cadastre » de réseaux traités (égouts et collecteurs)

Le tableau ci-dessous reprend les dossiers de cadastre poursuivis en 2021.

CODE DOSSIER SPGE	ÉTAT	LIBELLÉ (SIMPLIFIÉ)	MONTANT € HTVA
02020/06/I039	DFI	Cadastre BT de la STEP de Bambois	€ 14 263,36
02020/06/I008	DFI	Cadastre BT de la STEP de Berzée	€ 24 616,14
02020/06/I003	DFI	Cadastre BT de la STEP de Ermeton (Ermeton, Furnaux, Biesmerée)	€ 13 534,02
02021/06/I007	DFI	Cadastre BT de la STEP de Fosses-la-Ville	€ 20 995,34
02021/06/I010	DFI	Cadastre BT de la STEP de Franc-Warêt	€ 5 308,17
02020/06/I010	DFI	Cadastre BT de la STEP de Gesves (+ coll de Tienne St-Martin)	€ 6 178,17
02021/06/I003	DFI	Cadastre BT de la STEP de Havrenne	€ 6 476,96
02020/06/I014	DFI	Cadastre BT de la STEP de Hemptinne (Florennes)	€ 5 989,23
02019/06/I051	DFI	Cadastre BT de la STEP de Heure	€ 6 037,58
02019/06/I020	DFI	Cadastre BT de la STEP de Houyet	€ 8 770,73
02020/06/I013	DFI	Cadastre BT de la STEP de Jamiolle	€ 1 239,16
02020/06/I024	DFI	Cadastre BT de la STEP de les Isnes Créalys	€ 7 900,62
02020/06/I009	DFI	Cadastre BT de la STEP de Martouzin Neuville	€ 8 691,62
02019/06/I030	DFI	Cadastre BT de la STEP de Mazy - Bossière	€ 39 292,54
02021/06/I002	DFI	Cadastre BT de la STEP de Mesnil-St-Blaise	€ 8 814,67
02021/06/I008	DFI	Cadastre BT de la STEP de Mettet Devant-les-Bois	€ 7 597,5
02020/06/I012	DFI	Cadastre BT de la STEP de Meux	€ 2 6751,6
02020/06/I025	DFI	Cadastre BT de la STEP de Morialmé - les Bruyères	€ 2 074,04
02019/06/I031	DFI	Cadastre BT de la STEP de Morialmé	€ 16 214,38
02020/06/I016	DFI	Cadastre BT de la STEP de Moulins d'Oret	€ 8 502,68
02020/06/I023	DFI	Cadastre BT de la STEP de Onoz	€ 5 009,31
02021/06/I005	DFI	Cadastre BT de la STEP de Sart-Bernard	€ 11 943,29
02020/06/I007	DFI	Cadastre BT de la STEP de Sart-Eustache	€ 10 879,93
02021/06/I013	DFI	Cadastre BT de la STEP de Sart-St-Laurent	€ 5 168,25
02019/06/I046	DFI	Cadastre de Sombreffe - quartier Scourmont	€ 8 410,38
02019/06/I018	DFI	Cadastre BT de la STEP de Soumoy	€ 3 084,69
02020/06/I011	DFI	Cadastre BT de la STEP de St-Denis Spaumerie	€ 8 682,82
02020/06/I004	DFI	Cadastre BT de la STEP de Troka	€ 13 788,81
02019/06/I019	DFI	Cadastre de Villers-Deux-Eglises	€ 4 939,04
02020/06/I005	DFI	Cadastre BT de la STEP de Wagnée (Assesse)	€ 1 915,84
02019/06/I028	EA1	Cadastre de Couvin (partie 1 - zoning de Mariembourg)	€ 5 769,29
02019/06/I032	EA1	Cadastre d'Ohey (partie 1 - Perwez)	€ 3 234,08
02019/06/I001	EA2	Cadastre de la rue F. Pelouse - Profondeville (inspections préalables PIC)	€ 260,46
TOTAL			€ 322 334,70

Dossiers de curage et d'endoscopies

Le tableau ci-dessous reprend les dossiers de curages / endoscopies suivis en 2021.

CODE DOSSIER SPGE	ÉTAT	LIBELLÉ (SIMPLIFIÉ)	MONTANT € HTVA	HONORAIRES INASEP
02019/06/1048	DFI	Bièvre rue des Châteaux	€ 4 480,71	€ 300,00
02019/06/1048	DFI	Graide rue de la Violette	€ 1 446,78	€ 300,00
02019/06/1048	DFI	Ligny Chaussée de Charleroi (complément fraisage racines)	€ 8 642,45	€ 636,47
02019/06/1048	DFI	Sombreffe rue de Scourmont	€ 2 252,49	€ 300,00
02019/06/1048	DFI	Sombreffe rue de Wavre	€ 2 177,68	€ 300,00
02019/06/1048	DFI	Tongrinne rue Pichelin	€ 5 050,31	€ 300,00
02019/06/1048	DFI	Ligny rue de Fleurus	€ 3 274,29	€ 300,00
02019/06/1048	DFI	Ligny rue Haute (partie 2)	€ 1 821,60	€ 300,00
02019/06/1048	DFI	Sombreffe chaussées de Charleroi et de Namur	€ 10 886,35	€ 681,35
02019/06/1048	DFI	Assesse rue du Pourrain	€ 3 867,98	€ 300,00
02019/06/1048	DFI	Crupet rue Haute	€ 1 556,48	€ 300,00
02019/06/1048	DFI	Sombreffe rue de Wavre (complément fraisage racines)	€ 5 618,61	€ 449,49
02019/06/1048	DFI	Ligny diverses rues	€ 32 911,45	€ 2 012,18
02019/06/1048	DFI	Florennes centre-ville (partie 1)	€ 24 675,94	€ 1 524,76
02019/06/1048	DFI	Morialmé diverses rues	€ 12 781,25	€ 805,76
02019/06/1048	DFI	Furfooz rue du Camp Romain	€ 2 433,69	€ 300,00
02019/06/1048	DFI	Traversée de Dréhance	€ 2 232,28	€ 300,00
02019/06/1048	DFI	Florennes centre-ville (partie 2)	€ 13 765,90	€ 815,73
02019/06/1048	DFI	Wagnée (Florée) diverses rues	€ 7 892,07	€ 484,49
02019/06/1048	DFI	Jemeppe-sur-Sambre rue de la Glacerie	€ 621,80	€ 300,00
02019/06/1048	DFI	Onhaye diverses rues	€ 5 175,79	€ 365,34
02019/06/1048	DFI	Yvoir – rue du Prieuré et rue Chestrée	€ 2 724,93	€ 300,00
02019/06/1048	DFI	Sombreffe rue Hanoteau	€ 3 822,44	€ 300,00
TOTAL			160 113,28 €	11 975,57 €

Les dossiers de curage et endoscopie suivis ont généré un montant d'honoraires total de 11 975,57 € en 2021.

Dossiers d'études hydrologiques (rémunérés)

Le tableau ci-dessous reprend les études hydrologiques réalisées et facturées en 2021.

INTITULÉ (SIMPLIFIÉ)	NUM. CONVENTION	HONORAIRES
Analyse de la gestion des eaux proposée dans le cadre du projet 'Croisée des Champs' à Gembloux	GRE-20-4479	€ 7 500,00
Etude hydraulique du réseau d'égouttage de Sclayn (rue du Bord de l'Eau)	GRE-21-4682	€ 12 700,00
Etude de gestion des eaux dans le cadre de l'extension du PAE de Mettet	GRE-21-4744	€ 5 910,00
Etude hydrologique à la rue des Fonds à Lustin	GRE-21-4785	€ 8 480,00
TOTAL		€ 34 590,00

Les études hydrologiques réalisées ont généré un montant d'honoraires total de 34 590,00 € en 2021.

Dossiers de reconnaissance d'égouts par caméra de zoomage

Le tableau ci-dessous reprend les campagnes de reconnaissance d'égouts par caméra de zoomage réalisées en 2021.

INTITULÉ (SIMPLIFIÉ)	NUM. CONVENTION	HONORAIRES
Campagne de zoomage dans le zoning de Mariembourg	GRE-21-4672	€ 360,00
Campagne de zoomage à Mettet – rue de la Jeunesse	GRE-21-4685	€ 430,00
Campagne de zoomage à Mettet – Saint-Gérard (Bossière)	GRE-21-4735	€ 500,00
Campagne de zoomage à Sosoye (Anhée)	BC 7978	€ 255,00
Campagne de zoomage à Yvoir – rue du Redeau, des Rêches et d'Evrehailles	BC 715	€ 640,00
TOTAL		€ 2 185,00

Les campagnes de reconnaissance d'égouts par caméra de zoomage réalisées ont généré un montant d'honoraires total de 2 185,00 € en 2021.

4.3.3 Conclusions pour l'année 2021

En 2021, le service GRE a poursuivi et renforcé sa mission d'assistance à la gestion patrimoniale des réseaux d'égouttage des communes affiliées à l'AGREA. Le volume d'activités s'est accru en matière de curage préventif et de reconnaissances visuelles d'égouts, ainsi qu'en matière d'expertise dans le domaine de la gestion des eaux dans le cadre de développements urbanistiques. Les activités en matière de cartographie et d'études hydrologiques de lutte contre les inondations se sont poursuivies dans la continuité des années précédentes.

L'année 2021 a également vu la mise en œuvre d'une nouvelle campagne du projet SYGERCO au bénéfice de 4 communes participantes.

Suite aux inondations survenues en juillet, le service GRE a effectué les démarches technico-administratives en prévision d'une importante campagne de curage et d'inspections visuelles des réseaux d'égouttage situés dans les zones impactées, dans le but d'en déterminer l'état structurel et fonctionnel.

Enfin, le service GRE s'est organisé pour assurer la poursuite des prestations de cadastre des réseaux d'égouttage, en réaction à l'arrêt de VIVAQUA, qui était en charge de cette mission jusqu'en 2021.

4.3.4 Perspectives 2022

Les tendances suivantes sont attendues en 2022

- Augmentation substantielle du nombre de dossiers d'études hydrologiques et hydrauliques de lutte contre les inondations, faisant suite aux inondations de juillet 2021. Le carnet de commandes dans ce domaine est ainsi rempli pour cette année.
- Augmentation substantielle du kilométrage de réseaux d'égouttage à curer et à inspecter faisant suite non seulement aux inondations de juillet 2021 mais également à la volonté marquée de la SPGE d'améliorer la connaissance précise des tracés et de l'état des réseaux d'égouttage en Région wallonne.
- Continuité dans les services d'appui technique à la gestion patrimoniale des réseaux rendus dans le cadre de l'AGREA (gestion d'un portail web SIG pour l'accès des affiliés aux données relatives aux réseaux et à l'assainissement, remise d'avis en matière de gestion des eaux de projets urbanistiques, inspections visuelles simplifiées des égouts par caméra de zoomage, appui technique en matière d'assainissement et de gestion des réseaux...).
- Réalisation des démarches prospectives en vue de la mise en œuvre d'une nouvelle campagne SYGERCO en 2023, en fonction de l'intérêt des communes concernées. Il n'est par contre pas prévu de campagne d'auscultation des voiries en 2022.

Enfin, une nouveauté majeure en 2022 pour le service GRE sera la réalisation en interne d'une partie du cadastre des réseaux d'égouttage pour pouvoir répondre aux objectifs fixés par la SPGE, le solde étant assuré par un (des) prestataire(s) de services spécialisés dans ce domaine. 2 agents techniques ont ainsi été recrutés pour accomplir cette mission, dont un provient de notre service exploitation des eaux usées et pour qui il fallait retrouver des tâches à accomplir vu la disparition à court terme de son ancienne fonction.

4.4 SERVICE ÉTUDES BÂTIMENTS & ÉNERGIES // ARTENCO

4.4.1 Introduction

Au-delà des incertitudes vécues par toutes et tous, 2021 a été jalonné de nombreux défis. Cette année atypique correspond aussi, à l'instar de l'année précédente, à de grands bouleversements au sein même du Bureau d'études et de son fonctionnement : plusieurs départs ont dû être assumés, et par ailleurs, le prix des matériaux a dépassé tout précédent, conséquence inattendue à cette échelle de la crise sanitaire. Enfin, de nouveaux appels à projets, dans le cadre du Plan de Reprise et de Résilience pour les bâtiments scolaires (PRR), ont été lancés dans des délais relativement courts.

Le rapport d'activités du Bureau d'études bâtiments et énergies illustre la manière dont nous avons poursuivi nos activités durant cette période particulière, et le fait que, malgré tout, notre service a enregistré des résultats significatifs.

En effet, en dépit d'un contexte encore très difficile et du fait que l'entièreté de nos activités s'inscrit dans un secteur fragilisé par l'actualité, nous sommes parvenus à étendre nos compétences et sommes restés sur la voie de la progression. Nous avons gagné en reconnaissance de la part de nos partenaires, qui nous ont renouvelé leur confiance pour collaborer sur de nouveaux projets et ont salué notre investissement.

Ce rapport prend aussi acte de ce déploiement des énergies au sein de notre service qui a pu contribuer, par ses activités pluridisciplinaires, au développement et à l'amélioration de l'environnement des affiliés, mais aussi, par sa réactivité, à ouvrir des perspectives importantes en lien avec l'amélioration énergétique des bâtiments publics (PRR bâtiments scolaires).

Cette année fut aussi l'occasion de nous approprier un nouveau nom, puisque désormais notre Bureau d'études est devenu le Bureau ou pôle ARTENCO qui se veut un trait d'union entre l'ARchitecture, la Technique, l'ENERgie et la CONstruction.

4.4.2 Composition du Bureau ARTENCO

Début 2021, le Bureau d'études ARTENCO comptait 12 collaborateurs.

Et notamment :

- 1 chef de service
- 2 chefs de service adjoints
- 3 architectes chefs de projets
- 1 ingénieur civil en bâtiment
- 1 ingénieur industriel électricité
- 1 diplômée HVAC
- 1 agent technique chef de projets
- 4 dessinateurs

Cet équilibre vacille avec plusieurs départs dès les premiers mois de l'année :

- Julien Dury quitte l'INASEP de façon impromptue et impose une répartition des projets dont il a la charge entre les autres chefs de projets. Une solution en sous-traitance a donc dû être trouvée pour l'étude technique spéciale électricité des projets et le suivi des chantiers assumés par ce dernier.
- Baudouin M'Bumba, ingénieur en stabilité, quitte également l'INASEP. Là aussi, une solution de sous-traitance est trouvée rapidement.
- Enfin, le dessinateur Gilles Talom, s'envole également vers d'autres horizons.

Conséquences de ces départs, en juin 2021 le Bureau d'études ARTENCO compte 9 collaborateurs. Sa composition est donc complètement remodelée avec :

- 1 chef de service
- 1 cheffe de service adjointe
- 3 architectes chefs de projets
- 1 diplômée HVAC
- 1 agent technique chef de projets
- 3 dessinateurs

On fait alors appel pour renforcer l'équipe ainsi réduite à :

- 1 ingénieur civil en construction en sous-traitance
- 1 ingénieur industriel électricité en sous-traitance
- 1 dessinateur stabilité en sous-traitance

Vu la charge de travail attendue, l'adéquation entre les ressources et cette dernière n'est pas encore atteinte. Pour y parvenir, le Bureau d'études ARTENCO vise à intégrer de nouveaux profils de compétences. Cette réalité trouve une première réponse dans l'engagement, en fin d'année, d'Evelyne Pouleau qui viendra renforcer l'équipe des architectes chefs de projets début février 2022.

4.4.3 Evolution de l'activité en 2021

Comme pour les années précédentes, le Bureau d'études ARTENCO a encore fait face en 2021 à une grande diversité de projets plutôt conséquents : extensions d'écoles ou nouvelles constructions, bâtiments culturels ou associatifs, bâtiments sportifs, rénovation de piscines (dont celle de Jambes avec un budget estimé de 6 000 000 € TVAC).

Il apparaît toujours plus évident que la gestion de ce type de projets de grande envergure, aux aspects techniques spécifiques et pointus, assure la pérennité du Bureau d'études ARTENCO. D'autre part, la prise en charge de ces projets permet la progression de toute une équipe, ouverte aux nouvelles technologies et prête à de nouveaux défis qu'elle relève par son aptitude et sa volonté à se former continuellement.

Le Bureau d'études ARTENCO maintient également une place pour des projets de moindre ampleur mais qui restent néanmoins utiles au fonctionnement des communes ; ceux-ci visent souvent à la préservation d'un patrimoine.

Si le début 2021 voit la mise sur les rails des chantiers piscines, qui prennent progressivement une vitesse de croisière, la fin de l'année est rythmée par l'élaboration des prometteurs dossiers PRR.

L'INASEP s'est vue confier 5 projets de ce type, dont 4 pour le compte de la Province :

- l'EHPN (Ecole Hôtelière de la Province de Namur) de Namur,
- le campus provincial de Salzinnes,
- L'EMAP (Ecole des Métiers et des Arts) à Namur,
- l'EPASC (Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences) de Ciney.

Un autre PRR pour la Ville d'Andenne a également été déposé, à savoir l'école de Bonneville. Ces dossiers vont monopoliser quasi toute l'équipe durant les deux derniers mois de l'année, avec une perspective de déboucher sur la concrétisation de plusieurs d'entre eux.

Notre cible budgétaire pour cette année 2021 était d'atteindre un produit financier de 935 000 € en termes d'honoraires.



Gedinne // Maison communale



Bonneville // Aménagement de l'école



Perwez // Extension de l'école



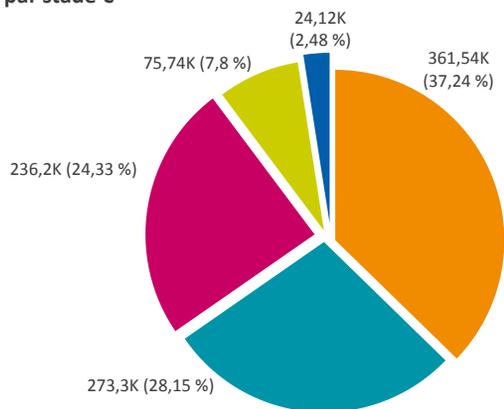
Wanlin // Rénovation du moulin

4.4.4 Dossiers traités en 2021

Durant 2021, le Bureau d'études ARTENCO a traité 78 dossiers à des stades différents. Ils sont répartis comme suit :

- 9 FAV ;
- 17 avant-projets ;
- 13 projets ;
- 6 mises en adjudication ;
- 33 DFI

Montant et pourcentage par stade €



STADE	MONTANT
	- 42 685,14
ADJ	24 115,30
AVP	361 543,06
DFI	236 202,46
FAV	75 743,27
PJT	273 295,05
Total	928 214,00

Légende

- PJT
- ADJ
- DFI
- FAV
- AVP



LISTE DES PROJETS

AMENAGEMENT CLASSES ECOLE BONNEVILLE-COMPL	FAV
ESQUISSE AMENAGEMENT APRES DEMOL HOPIT	FAV
MAISON DE VILLAGE DE FURNAUX	FAV
PRR CAMPUS PRE-ETUDE-INTRO DOSSIER FWB	FAV
PRR EHPN PRE-ETUDE-INTRO DOSSIER FWB	FAV
PRR EMAP PRE-ETUDE-INTRO DOSSIER FWB	FAV
PRR EPASC PRE-ETUDE-INTRO DOSSIER FWB	FAV
REFACT ESSAIS DE SOL COMPL. MUR RUE VILLENV	FAV
TERRAIN DE FOOT SYNTHETIQUE-REFACT AQUALE	FAV
AMENAG MAISON COMMUNALE ET CPAS GEDINNE	AVP
AMENAGEMENT CLASSES ECOLE DE BONNEVILLE	AVP
CREATION GRANDES CLASSES ECOLE BONNEVI	AVP
DEMOLITION ANCIEN HOPITAL	AVP
EXTENSION ECOLE DE PERWEZ-PHASE 2	AVP
EXTENSION ECOLE DE PERWEZ-PHASE 2-LOT 2	AVP
MAISON DE VILLAGE DE L'ARDOISIERE OIGNI	AVP
PCDR RENOVATION MOULIN DE WANLIN	AVP
PCDR RENOVATION MOULIN DE WANLIN-LOT 2	AVP
PPT ECOLE DE LIGNY	AVP
RENOV ANCIENNE ECOLE COMMUNALE HANZINEL	AVP
RENOV BAT EXISTANT EN MAISON DES ASSOC.	AVP
RENOV. SALLE DE LA MIRANDE A CELLES	AVP
RENOVATION PISCINE DE BEAURAING	AVP
RENOVATION PISCINE DE MOUSTIER (FIN)	AVP
SITE HASTENDON-CENTRE MAITRISE ET PARKI	AVP
SITE HASTENDON-CENTRE MAITRISE/PARK LT2	AVP
CONSTRUCTION MAISON RURALE-HONOR. SUPP	PJT
ETUDE BAT PPGE RESERVOIR EAU BLAIMONT	PJT
EXTENSION ECOLE HOUYET	PJT
ISOL ET MISE CONF FUTURE BIBLIOTHEQUE	PJT
REFCTION TOITURE CENTRE COMMUNAL	PJT
RENOV ANCIENNE ECOLE COMMUNALE HANZINEL	PJT
RENOV SANITAIRE ECOLE DE ROSEE-MATERNEL	PJT
RENOV SANITAIRE ECOLE DE ROSEE-PRIMAIRE	PJT
RENOV. SALLE DE LA MIRANDE A CELLES	PJT
RENOVATION MUR RUE DE VILLEVAL MAIZERE	PJT
SANITAIRES ECOLE DE FLAVION	PJT
SANITAIRES ECOLE DE SAINT-AUBIN	PJT
TOITURE ATELIER COMMUNAL ONOZ	PJT
NOUVEAU PONT A THON	ADJ
REFCTION TOITURE CENTRE COMMUNAL	ADJ
RENOV SANITAIRE ECOLE DE ROSEE-PRIMAIRE	ADJ
RENOV. SALLE DE LA MIRANDE A CELLES	ADJ
SANITAIRES ECOLE DE FLAVION	ADJ
SANITAIRES ECOLE DE SAINT-AUBIN	ADJ

LISTE DES PROJETS

AMENAGEMENT ECOLE DE FLOSTOY	DFI
AMENG LOCAUX PR ASSOCIATIF ET INTERGENE	DFI
ANALYSE STABILITE DE 3 PONTS INONDATION	DFI
AUVELAIS RENOVATION PISCINE-PHASE II	DFI
CHAPELLE STE AGATHE RESTAURATION	DFI
CONST MAISON DE VILLAGE A BOIGNEE-ACCOR	DFI
CREATION CRECHE COM 18 LITS A SOREE	DFI
CURE DE RAMILLIES	DFI
CURE DE RAMILLIES-MODIF PJT	DFI
DFI-RENOVATION ECOLE DE OHEY	DFI
DFI-TSF MAISON STREEL EN OFFICE TOURISME	DFI
ECOLE DE CELLES REMPLACEMENT VERRIERE	DFI
ECOLE LUSTIN ISOLATION+GEST CHAUFFA	DFI
EGLISE DE BIEVRE TOITURE ET BARDAGE	DFI
EGLISE DE FILEE TOITURE DE LA NEF	DFI
EGLISE ONOZ RENOUV TOITURES	DFI
EGLISE ST MARTIN RAMPE ACCES PMR	DFI
METTET PLAFOND DE L'EGLISE-PHASE 2	DFI
MUR DE SOUTENEMENT TOFETTE	DFI
NISMES CENTRE CULTUREL-VENTIL-ISO-ELECT	DFI
PONT DE MAIZERET RENOVATION	DFI
REALISATION TERRAIN FOOT SYNTHETIQUE	DFI
REFECTION TOITURE DU HALL OMNISPORTS	DFI
REMLP CHAUDIERES BAT COM PHASE 6	DFI
RENOUV. BARDAGE EGLISE OIZY	DFI
RENOV BAT EN MAISON DES ASSOC.-ARRET PJ	DFI
RENOVATION EGLISE DE MERLEMONT	DFI
REPARATION MUR SOUTENEMENT RUE MARBIN	DFI
SALLE PAROISSIALE LES BOSCAILLES A DHUY	DFI
TERRAIN MULTISPORTS FLORENNES	DFI
TRANSFO MAISON CULTURE PHASES 3 ET 4	DFI
TSF PRESBYTERE EN 6 LOG LOT 1 NOVILLE	DFI
TSF PRESBYTERE EN 6 LOG LOT 2 NOVILLE	DFI

A tous ces dossiers, il faut ajouter une trentaine de chantiers, suivis tout au long de l'année 2021.



Ohey // Extension de l'école



Biesme // Rénovation de la piscine



Hastière // Maison hastiéroise



Boignée // Maison de village

4.4.5 Récapitulatif des produits financiers 2021

Etudes

Le montant total de nos études, pour les avant-projets simplifiés, avant-projets, projets, adjudications et décomptes finaux s'élève à 44 481 833,42 €.

STADE	MONTANT AC
ADJ	1 148 844,98
DFI	8 269 529,04
Total	9 418 374,02

STADE	MONTANT TOTAL 3P
AVP	9 596 928,77
FAV	24 318 190,00
PJT	2 628 549,40
Total	35 063 459,40



Patignies // Chantier VBO



Rivière // Extension de l'école



Auvelais // Rénovation de la piscine

Suivis de chantier

Suivis de chantier en tant que fonctionnaire dirigeant : 11 898 324,19 € d'état d'avancement contrôlés.

ID	DESCRIPTION	TOTAL DES DÉPENSES
4296	20 emplacements de parking à la Pichelotte	79 775,84
2161	Aménagement de locaux pour l'associatif et l'intergénérationnel et abords	542 909,64
2959	Aménagement d'une piste permanente d'écologie de sécurité routière	327 717,50
2054	Construction de la Maison Hastiéroise	1 734 020,20
2069	Construction d'une maison de village à Javingue Sevry	328 830,18
2974	Création de la crèche communale 18 lits à Sorée	569 516,09
4467	Création d'une annexe aux "Arpents-Verts" à Houdremont	437 291,85
2163	Création d'une maison de l'Etang, de la Nature, du Tourisme et de la Ruralité et abords	24 453,26
3210	Eglise de Oizy - Renouvellement du bardage	17 141,74
1807	Plafond Eglise de Mettet - Phase 2	195 349,05
3011	Plan piscine : Rénovation de la piscine à Biesme	930 437,03
3012	Plan piscine : Rénovation de la piscine de Couvin	1 732 826,59
3010	Plan piscine : Rénovation de la piscine de Florennes	974 292,60
2742	PPT Ecole de Falmignoul - amélioration énergétique de l'école et construction de nouveaux sanitaires et d'un préau	73 988,25
2750	Réalisation de 2 terrains de tennis French court à Ohey	159 606,43
3131	Réfection de la toiture du hall omnisports de Jemeppe-sur-Sambre	624 837,20
2659	Remplacement chaudière CPAS Dinant	35 427,73
4438	Remplacement des chaudières dans les bâtiments communaux - phase 7	90 672,50
2112	Renouvellement des menuiseries extérieures et remplacement de l'installation de chauffage à la salle communale de Leffe	27 678,55
2801	Renouvellement des toitures, menuiseries extérieures et chauffage à la salle communale de Lisogne	56 460,00
4527	Renouvellement toiture atelier communal Jemeppe à Onoz	140 928,64
2743	Rénovation de la piscine de Sambreville (Plan piscine)	896 123,66
2236	Rénovation du mur de Bouvignes	244 647,65
4589	Rénovation et extension de l'école communale de Rivière	213 615,93
2233	Restauration intérieure du bâtiment « Patria » à Dinant	398 892,34
3019	Transformation de l'école de Patignies	659 278,01
2936	Transformation de l'école de Surice	381 605,73
	Total	11 898 324,19

Des différentes études et suivis de chantier

En découle une facturation d'honoraires pour 2021 qui s'élève à **928 214,00 €**.



Florennes // Rénovation de la piscine

4.4.6 Conclusions pour l'année 2021

L'année 2021 a donc été celle d'une mobilisation totale des agents au service du Bureau d'études, qui ont su répondre à un carnet de commandes très rempli.

Le résultat pour cette année écoulée est donc positif et donne de bonnes perspectives pour 2022.

4.4.7 Perspectives 2022

Dans cette période perturbée, il nous apparaît essentiel en 2022, de travailler sur la notion d'équilibre, de sérénité tout en gardant notre entrain au travail. Nous allons avancer vers de nouveaux objectifs, comme chaque fois.

Le Bureau d'études doit compléter ses compétences en engageant de nouveaux collaborateurs, ouverts, qualifiés et performants, capables de suivre l'évolution des techniques et la complexité toujours plus poussée des exigences en matière d'économie d'énergie, d'environnement, de mobilité et de sécurité.

Les réponses aux PRR des bâtiments scolaires rentrés fin 2021 sont attendues avec à la clé de gros projets pilotes en étude, tant en nouvelles constructions qu'en grosses rénovations.

D'autres dossiers PRR comme des bâtiments sportifs et les bâtiments communaux seront mis à l'étude.

Le dossier d'étude de la rénovation de la piscine de Jambes devra être clôturé.

L'année 2022 s'annonce donc très riche et demandera beaucoup de réactivité à toute l'équipe.

Une équipe qui, comme dit plus haut, cherche encore un équilibre de travail qui trouvera réponse indéniablement dans un renforcement de ses forces vives.



Eghezée // Ascenseur



Houyet // Extension de l'école



Couvin // Rénovation de la piscine

4.5 SERVICE TRAVAUX DU DÉPARTEMENT SAA (TRV)

4.5.1 Introduction

L'année 2021 a été une année charnière entre la fin des chantiers du PIC 2019-2021 et l'explosion de démarrage de chantiers qui attend le service en 2022.

Après avoir vécu une forte augmentation de son activité en 2019 et une stabilisation en 2020, le Service Travaux a connu un léger ralentissement de son activité sur chantier en 2021. Ce ralentissement prévisible a été l'occasion pour le service travaux de venir en aide au Bureau d'études VEG qui était en surcharge de travail pour la clôture des études du PIC 2022-2024. Cela a permis également au service de renforcer ses liens de proximité avec les communes affiliées. Cette année 2021 aura été également l'occasion de diversifier nos activités, essentiellement en proposant un accompagnement personnalisé des communes à l'occasion de projets particuliers.

Malgré la modification de législation, cette année 2021 aura toujours été marquée par la problématique récurrente des terres polluées sur de nombreux chantiers, avec toutes ses spécificités, ses complexités techniques et le coût pharaonique pour nos affiliés.

4.5.2 Evolution de l'activité en 2021

L'essentiel de la charge de travail du service travaux étant lié à des projets étudiés au Bureau d'études de l'INASEP, il nous a été possible d'anticiper les variations de la charge de travail de nos agents.

De par la polyvalence de la plupart des agents, le Service Travaux a été en mesure d'apporter un soutien au Bureau d'études lui permettant de maîtriser les délais de remise des projets.

Ce complément d'activité nous a permis d'occuper pleinement les agents tout au long de l'année.

En complément des suivis de chantiers classiques, le Service Travaux a malgré tout poursuivi des missions de consultance et d'accompagnement des communes dans le cadre du projet particulier de coordination des chantiers du Grognon à Namur. L'année 2021 a vu se concrétiser sur le site de la Confluence la fin des travaux du parking souterrain, de la construction du bâtiment « le NID » à la pointe du Grognon, la prolongation de la passerelle cyclo-piétonne et de l'aménagement de l'Esplanade. Ce sont tous ces chantiers pour lesquels la ville de Namur a mandaté l'INASEP pour une assistance à la maîtrise d'ouvrage. La coordination entre les différentes entreprises a été constructive afin de pouvoir organiser l'inauguration du site complet par les autorités communales durant les fêtes de Wallonie.

Tout comme en 2019, le Service Travaux a mis l'accent sur la formation de ses agents par le biais de la grande diversité de techniques employées sur ses chantiers mais aussi en stimulant les échanges d'expériences lors de séances d'informations internes.

L'année 2021 a toujours été marquée par le changement de législation avec l'application du nouvel AGW au 1^{er} mai 2020. Le service travaux s'est impliqué énergiquement dans la compréhension et la maîtrise ardue de cette problématique des terres polluées et des nouvelles procédures. Il a proposé aux associés à de multiples reprises des séances d'information sur ce sujet.

Enfin, de par ses contacts réguliers avec la DGO1, le Service Travaux a pu pérenniser son soutien actif aux communes dans les démarches d'obtention des subsides.

4.5.3 Retour d'expérience avec le Bureau d'études/ Contacts avec les pouvoirs subsidiaires

Les retours d'expérience avec le Bureau d'études sont restés constants, essentiellement par la remise d'avis quasi systématiques sur les projets en cours d'étude et avant même leur envoi vers les associés. Cela permet de diminuer le temps d'adaptation des cahiers des charges en regard des situations vécues sur chantiers et de pouvoir diminuer autant que possible les difficultés rencontrées.

Par ailleurs, le Service Travaux est attentif aux demandes spécifiques des pouvoirs subsidiaires et accompagne le Bureau d'études ainsi que les communes en temps réel à l'occasion de la mise en place des nouvelles procédures d'essai voulues par la DGO1. Cette implication du service Travaux a fait l'objet de diverses rencontres dans les communes et d'une séance d'information au siège de Naninne.

4.5.4 Affectation des moyens INASEP aux chantiers communaux 2021

Le Service Travaux ne pouvant plus compter sur le support des deux contrôleurs du service Assainissement en part-time, un recrutement a été lancé durant l'année et a permis de recevoir dans ses rangs un nouvel agent. Entretemps, un autre contrôleur, qui avait demandé une interruption de carrière pour l'année 2021, a définitivement quitté l'intercommunale en cette fin d'année.

Le Service Travaux a donc occupé en 2021 à temps plein 3 ingénieurs et 4 contrôleurs auxquels s'est ajouté un 5^e contrôleur en début septembre.

4.5.5 Récapitulatif des honoraires en 2021

En 2021, le Service Travaux communaux a perçu ses produits financiers par le biais de la surveillance des chantiers de voiries des associés, de la direction de chantier de ces mêmes projets mais aussi à travers les honoraires de direction et surveillance de la pose des canalisations d'égouttage cofinancées par la SPGE.

En ce qui concerne la surveillance des travaux de voirie, les prestations des contrôleurs ont été facturées aux associés pour un montant de 158 754,59 € HTVA.

Sur ces mêmes chantiers, la part des honoraires d'études liés à la direction de chantier a représenté un montant de 383 566,24 € HTVA

Pour la part SPGE, comme le prévoient les conventions avec cette dernière, les honoraires sont globalisés avec les honoraires d'études pour une part à la remise du projet et pour le solde au décompte final. Sur l'exercice 2021, le montant perçu de la SPGE pour la direction et la surveillance des chantiers correspond à 227 413,22 € HTVA.

En résumé, sur les chantiers suivis par l'INASEP en 2021, le Service Travaux aura bénéficié de produits financiers pour un montant total de 769 734,05 € HTVA.

4.5.6 Conclusions pour l'année 2021

L'année 2021 a été moins volumineuse en termes de direction et surveillance de chantiers, ce qui a permis aux ingénieurs et contrôleurs du service de se rendre compte des difficultés rencontrées par le Bureau d'études dans les démarches d'études de projet, ce qui apporte une autre perspective sur le travail accompli.



Bioul // Voirie béton

4.5.6 Perspectives 2022

L'année 2022 verra la continuation des chantiers entamés en 2021 et la concrétisation d'un très grand nombre de projets étudiés par le Bureau d'études. Les prévisions annoncent un montant de travaux à suivre que nous n'avons jamais encore rencontré par le passé, de l'ordre de 38 000 000 € HTVA.

De plus, la conjoncture économique depuis le milieu d'année 2021 nous montre une augmentation majeure globale des prix des matériaux de construction et la difficulté de fourniture de ceux-ci qui conduiront clairement à une recrudescence des revendications et difficultés d'exécution diverses qui perdurera au moins durant toute l'année 2022.

S'ajoutera alors toujours la problématique des sols pollués pour laquelle les quatre ingénieurs du Service continueront à renforcer leurs connaissances dans ce domaine si particulier. Notre service continuera donc relever ce challenge important et à s'adapter rapidement au cas par cas, tout en tenant informés nos associés de l'évolution des procédures.

Le Service Travaux devra continuer à ajuster son fonctionnement afin d'absorber cette hausse d'activité tout en garantissant la qualité du service rendu aux communes.

Enfin, en 2019, la Direction Générale a commandé un audit stratégique du Bureau d'études auprès de la société Ernst & Young. Le résultat de cet audit a mis notamment en évidence la pertinence d'un regroupement du Bureau d'études Voiries-Egouttage et du Service Travaux afin de bénéficier d'un meilleur suivi des projets et de gagner en efficacité. L'année 2022 verra la concrétisation de la fusion des deux services et le recrutement de deux ingénieurs pour compléter ce nouveau service ainsi créé.



Couvin // Canalisation dans l'Eau Noire



Bioul // Voirie béton

4.6 SERVICE COORDINATION SÉCURITÉ-SANTÉ (CSS)

4.6.1 Introduction

L'année 2021 a été caractérisée par un nombre important de plans généraux de sécurité et santé en voirie - égouttage dans le cadre du plan PIC :

- la rue Joseph Misson à Lesve ;
- la réfection de la rue du Pourrain à Assesse ;
- l'égouttage et la voirie de la rue Gau à Falisolle ;
- l'aménagement de trottoirs et la place de Tavier ;
- l'aménagement de la voirie et de l'égouttage rue des Églantiers et la rue Tienne à Sclayn ;
- les travaux de voirie et d'égouttage route de Nalamont à Hailot ;
- travaux de voirie et d'égouttage rue du Congo à Jemelle ;
- travaux de voirie rue Abbé Dessomme à Florennes ;
- travaux de voirie et d'égouttage rue Capitaine Hubart à Stave ;
- réfection de diverses voiries à Flamignoul ;
- amélioration et égouttage rue Marchapagne et Trisognes à Pessoux.

Également de nombreux dossiers de moyenne et grande ampleur qui ont été suivis en phase exécution :

- le collecteur et la distribution d'eau pour Spontin – Dorinne – Durnal ;
- la station d'épuration d'Assesse ;
- l'ascenseur du centre culturel d'Éghezée ;
- la rénovation du hall des sports à Ramillies ;
- la maison Hastiéroise à Hastière ;
- la réfection de la voirie- égouttage à Montegnet – Havelange ;
- la rénovation des piscines de Sambreville, Biesme, Florennes, Couvin ;
- l'adduction d'eau entre Florennes et Mesnil pour la distribution d'eau ;
- l'adduction d'eau entre Samart et Chaumont ;

Mais aussi de nombreux dossiers en phase exécution pour la Ville de Namur :

- la rénovation des toitures de l'école du Parc Astrid à Jambes ;
- la rénovation de l'église Saint-Jean-Baptiste à Namur ;
- les galeries Werenne à Namur ;
- la rénovation de la toiture de l'Hôtel de Ville à Namur ;
- la rénovation du conservatoire – bibliothèque Balthasar Florence à Jambes ;
- la rénovation des sanitaires de l'école primaire de Boninne.

Le nombre de coordinateurs pour ce service a été maintenu à 2,5 équivalents temps plein pour gérer la charge de travail. Un agent du service administratif consacre un mi-temps afin d'assurer les tâches de secrétariat technique des coordinateurs.

Le département a continué à améliorer les outils de méthodologie de travail en collaboration avec les services administratifs et financiers, de direction de travaux et avec les différents Bureaux d'études.



Sorinnes // Station d'épuration



Couvin // Rénovation de la piscine

4.6.2 Dossiers traités en 2021

Nous avons réalisé en 2021, des tâches de coordinateur sécurité et santé en phase projet et/ou en phase réalisation détaillées comme suit :

- stations d'épuration : 7 dossiers
- collecteurs : 7 dossiers
- sous-traitance pour la SWDE : 7 dossiers
- service bâtiments & énergies : 52 dossiers
- service Égouttage-voirie : 92 dossiers
- distribution d'eau : 10 dossiers

Soit un total de 175 dossiers

De manière non exhaustive, on peut notamment citer les dossiers ci-dessous suivis par nos coordinateurs

En bâtiments & énergies

- La rénovation des piscines de Sambreville, Biesme, Florennes, Couvin ;
- L'ascenseur du centre culturel d'Éghezée ;
- La rénovation du hall des sports à Ramillies ;
- La maison Hastiéroise à Hastière ;
- La rénovation de la salle du Patria à Dinant ;
- L'amélioration énergétique de la Salle de Falmignoul ;
- Le remplacement des verrières à l'école de Celles à Houyet ;
- La démolition de l'ancien Hôpital pour le CPAS de Dinant ;
- La rénovation de la salle de la Mirande de Celles à Houyet ;
- Le remplacement de bardage, abat-sons et cadrans de l'église de Nismes ;
- La transformation et l'extension de l'école communale à Rivière ;
- La rénovation de la toiture de l'atelier communal de Jemeppe/s/S à Onoz.



Collecteur Spontin Dorinne Durnal

En voirie – égouttage

- L'égouttage et la voirie de la rue Bawtia à Meux ;
- L'aménagement du sentier numéro 25 à Éghezée ;
- L'entretien de voirie 2020 pour l'entité de Sombreffe ;
- La liaison Ravel à Oignies ;
- L'égouttage rue Marot à Sorinnes ;
- La liaison Achet-Hamois ;
- La réfection de la voirie et de l'égouttage rue Montegnet à Flostoy ;
- La réfection de la rue des sources à Mont- Yvoir ;
- La rue D'Alvaux à Hamois ;
- La rue Champs des oiseaux à Stave ;
- L'aménagement du sentier de la Prée à Falmignoul ;
- Le ViciGAL (Yvoir, Assesse, Gesves, Ohey, Huy).

Collecteur

- Le collecteur de la rue des Pipiers à Andenne ;
- Le collecteur de Soye-Temploux ;
- Le collecteur de Senenne – Ciney ;
- Le collecteur de Spontin – Dorinne – Durnal ;
- Le collecteur d'Anthée – Onhaye ;
- Le collecteur de Falmignoul ;
- Le collecteur de Maizeret.

Station d'épuration

- La step d'Assesse ;
- La step de Falmignoul ;
- La step de Heure à Somme-Leuze ;
- La step de Sorinnes à Dinant ;
- La step de Senenne ;
- La rénovation et l'extension de la step de Ciney ;
- La step de Maizeret.

Distribution d'eau

- Le renforcement de l'installation chaussée de Dinant à Spontin ;
- L'adduction d'eau entre Samart et Chaumont ;
- L'adduction d'eau entre Florennes et Mesnil ;
- Le réservoir et la station de pompage à Blaimont ;
- L'adduction d'eau Florennes-Biesme ;
- La conduite d'adduction d'eau à Franc-Warêt – rue Sart Helman.

4.6.3 Récapitulatif des honoraires en 2021

Le Service Coordination sécurité-santé a dégagé des produits financiers pour un montant total de 333 179,02 € réparti comme suit :

- | | |
|-----------------------------|--------------|
| • En voirie-égouttage : | 207 481,51 € |
| • En bâtiments & énergies : | 80 654,00 € |
| • En assainissement : | 34 102,94 € |
| • En distribution d'eau : | 10 940,57 € |

4.6.4 Conclusions pour l'année 2021

Au vu du suivi d'un nombre non négligeable de dossiers de tailles moyenne et importante, mais également en termes de diversité de partenaires, cela a permis d'engendrer un chiffre d'affaires escompté pour ce département.

Le Service Coordination sécurité a traité de nombreux dossiers, notamment pour le Bureau d'études voirie-égouttage et pour des Bureaux d'études externes (Namur-SWDE).

4.6.4 Perspectives 2022

La finalisation du suivi de chantiers de nombreux dossiers, entre autres :

- les piscines de Sambreville, Florennes, Biesme et Couvin ;
- l'adduction d'eau de la carrière des Calcaires de Florennes vers Mesnil-Saint-Blaise pour la distribution d'eau ;
- la Step d'Assesse ;
- l'adduction d'eau de Samart vers Chaumont ;
- le collecteur et la distribution d'eau pour Spontin – Dorinne – Durnal.

Le Service Coordination sécurité a pour objectif d'assurer le suivi des chantiers étudiés en phase projet, notamment :

- la rénovation et l'extension de la station d'épuration de Ciney ;
- la future station d'épuration de Spontin ;
- le collecteur de Falmignoul ;
- un nombre important de dossiers étudiés par les Bureaux d'études voirie-égouttage et bâtiments & énergies ;
- de nombreux dossiers confiés par le Bureau d'études bâtiment de la Ville de Namur.

L'objectif sera de répondre aux attentes des différents partenaires et maintenir un chiffre stable pour ce secteur.



Sorinnes // Station d'épuration



Florennes // Adduction



Dinant // Rue de Philippeville

4.7 SERVICE ADMINISTRATIF DES BUREAUX D'ÉTUDES (ADM)

4.7.1 Introduction

En 2021, le Service administratif des Bureaux d'études (BE) a continué de travailler de concert avec l'ensemble des services internes de l'INASEP mais également et principalement avec nos différents affiliés.

4.7.2 Activités 2021 du Service administratif

Durant cette année, la pandémie Covid-19 nous a encore permis de renforcer notre gestion notamment électronique de l'ensemble de nos dossiers et de la relation avec nos affiliés.

A cet égard, nous recourons essentiellement au partage de documents via notre cloud interne (Nextcloud) pour les différentes pièces suivantes :

- conventions d'adhésion au Service d'études aux affiliés (SEA),
- conventions d'adhésion au Service AGREA,
- conventions relatives à différents accords cadre (essais de sol, curage)¹,
- partage des dossiers étudiés au stade projet,
- partage des différentes pièces administratives aux différents stades d'un marché public entre l'adjudication et la réception provisoire.

Ce partage électronique nous permet de continuer notre développement d'un service personnalisé et proactif par affilié en assurant la meilleure communication possible.

Par ailleurs, nous avons eu l'occasion de lancer plusieurs marchés publics internes en vue de mettre à jour la gestion de nos « installations » mais également d'assurer un service de qualité à votre attention :

- SGX-21-4783 – Appui BE pour la réalisation des études VEG INASEP 2022-2024.
- SGX-21-4673 – Fourniture du matériel de Bureau d'INASEP.
- SGX-20-4597 - Entretien & Nettoyage des locaux et des vitres des sites de l'INASEP²,
- SGX-20-4607 – Lavage des verrières, bardages et plaques de verres³,

Cette année 2021 fut également la dernière année du PIC. A cette occasion, nous avons été amenés à traiter l'ensemble des dossiers VEG de nos affiliés aux différents stades.

Nous avons ainsi, dans un premier temps, géré l'établissement des cahiers des charges définitifs au début d'année et ensuite géré la totalité des attributions de marchés dans le dernier trimestre de l'année écoulée.

Il faut tout de même souligner qu'il s'agit pour cette année écoulée de 2021 de 68 dossiers de voirie-égouttage traités sur la seule dernière année du PIC !

L'utilisation de notre base de données 3P permet de montrer qu'en 2021 le Service administratif des Bureaux d'études a pu :

- initier 221 nouveaux dossiers 3P,
- gérer/suivre en phase chantier 53 dossiers existants,
- réaliser l'attribution de l'ensemble des 68 dossiers du PIC arrivant à échéance en 2021,
- assurer le suivi de l'ensemble des marchés publics en cours (à tous les stades depuis le contrat jusqu'au décompte final, hors réception provisoire effectuée) à savoir par catégorie :

ASS – Assainissement	41
BAT – Bâtiment	86
CSS – Coordination Sécurité et Santé	40
SEU – Exploitation	124
SGX – Services généraux	5
VEG – Voirie & Egouttage	134

4.7.3 Perspectives 2022

En 2022, l'ensemble des dossiers étudiés et suivis par notre Bureau d'études passera entre les mains de notre Service administratif, nous allons être particulièrement attentifs aux nouveaux défis dont notamment :

- la dématérialisation des procédures de réception des documents à l'attention des affiliés via la plateforme électronique de partage Nextcloud. Il sera procédé à des tests avec certains dossiers d'uploads de documents de l'affilié à l'attention de l'INASEP via notre plateforme d'échange directement.

Notre Service Administratif se montre plus que jamais polyvalent et disponible pour l'ensemble des tâches requises dans les études que vous lui confiez.



Agent du Service administratif des Bureaux d'études



Classement du Service administratif des Bureaux d'études

4.8 SERVICE ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES (EMP)

4.8.1 Introduction

En termes de personnel, ce service a évolué par la force des choses vu la mise à l'approche de la mise à la retraite de son chef de service. Un recrutement a été effectué pour le remplacer et ce service est désormais sous la responsabilité de Madame Valérie DE WILDE.

Par ailleurs, il dispose d'une dessinatrice à temps plein ainsi que d'une personne, détachée désormais à 80 % de son temps par l'INASEP pour des tâches administratives auprès du CAI (Comité d'Acquisition d'Immeubles).

4.8.2 Activités 2021 du Service Acquisitions immobilières

En plus de l'activité de réalisation d'emprises pour le secteur assainissement de l'INASEP, ce service a géré 29 dossiers communaux en 2021 pour un montant total d'honoraires de 38 700 €. Ce chiffre, quoique faible, reste stable par rapport aux autres années.

La liste ci-dessous reprend les dossiers traités par commune ainsi que les montants d'honoraires perçus par dossier.

COMMUNE	OBJET – DOSSIERS COMMUNAUX 2021	HONORAIRES (€)
ANHEE	Estimation salle des fêtes de Sosoye	450,00
ANHEE	Estimation parcelle boisée à Annevoie	125,00
ANHEE	Estimation parcelle boisée à Annevoie	125,00
ANHEE	Estimation parcelle boisée à Annevoie	125,00
METTET	Estimation parcelle à Biesme	150,00
METTET	Estimation à Scry	150,00
METTET	Estimation parcelle à Biesmerée	150,00
GERPINNES	Estimation parcelle à Lausprelle	150,00
ANHEE	Estimation parcelle à Bioul	150,00
HAM-SUR-HEURE	Estimation terrain communal à Cour-sur-Heure	150,00
METTET	Estimation parcelle à Biesme	150,00
LA BRUYERE	Bornage et plan terrain à Villers-lez-Heest	750,00
HAM-SUR-HEURE	Estimation terrain à Montigny-le-Tilleul	150,00
FLOREFFE	Estimation 2 terrains à Floriffoux	125,00
ANHEE	Estimation parcelle boisée à Annevoie	125,00
ANHEE	Estimation parcelle à Maredret	125,00
SAMBREVILLE	Plan d'emprises et négociations à Arsimont	1 800,00
ANHEE	Estimation parcelles à Sosoye	150,00
HAM-SUR-HEURE	Estimation parcelle à Nalignes	150,00
ANHEE	Estimation parcelle boisée à Annevoie	125,00
ANHEE	Estimation parcelle boisée à Annevoie	125,00
ANHEE	Mesurage et plan terrain à Anhé	750,00
METTET	Estimation 14 parcelles à Biesmerée et Stave	500,00
METTET	Plan de division pour la zone Val de Sambre	350,00
FLOREFFE	Estimation terrain et garage à Floreffe	350,00
FLOREFFE	Estimation chemin à Franière	100,00
GESVES	Dossier VICIGAL : emprises et négociations	23 500,00
OHEY	Dossier VICIGAL : emprises	6 500,00
WALCOURT	Emprises et négociations à Somzée	1 150,00

4.8.3 Perspectives 2022

L'importance du programme d'investissements 2022-2027 en matière d'assainissement constitue un important défi pour le Service Acquisitions immobilières en matière d'emprises, domaine qui se complexifie en outre davantage notamment en raison de réformes légales. Un renfort est donc envisagé par le recrutement d'un(e) deuxième géomètre. En complément de cette mission liée à l'assainissement, la réalisation de missions spécifiques au profit des communes doit faire l'objet d'ajustements au niveau des modalités d'exécution et des tarifs pour pouvoir être poursuivies dans certaines limites en deuxième priorité après celle des besoins de l'assainissement. Ce point sera bien entendu concerté avec les affiliés.



Agents du Service Acquisitions immobilières



Heure // Création d'un collecteur et d'une station d'épuration // Plan des Emprises



Détection et quantification des bactéries « coliformes totaux » et « Escherichia coli »



CHAP. 5

LABORATOIRE



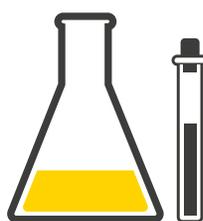
CHIFFRES CLÉS



3 137 échantillons analysés pour les clients privés



1 230 604,50 € d'honoraires



12 401 échantillons prélevés au total



13,7 équivalents temps plein



641 échantillons analysés pour les contrôles piscines
1 142 contrôles de Légionnelles

5.1 AVANT-PROPOS

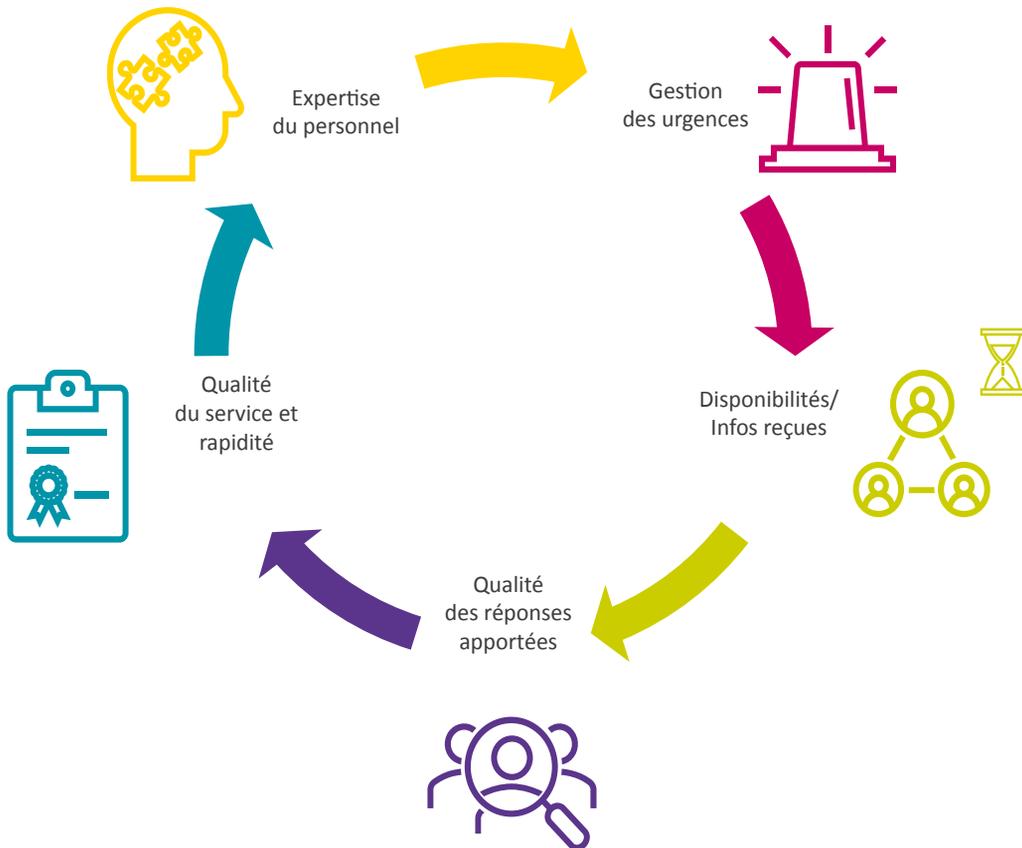
5.1.1 Mission du laboratoire

Le laboratoire a pour mission de proposer son expertise dans le domaine de l'eau auprès des services de l'INASEP, auprès d'autres services publics (communes ou intercommunales de la province de Namur et du Luxembourg, du Hainaut...) et auprès des particuliers (industriels, BEP, abonnés).

Le laboratoire est spécialisé dans l'analyse de l'eau tout au long de son cycle d'un point de vue microbiologique et physico-chimique. Son domaine d'expertise commence par l'analyse de l'eau souterraine, se termine par l'analyse de l'eau de rejet de station d'épuration en passant par l'analyse dans les réseaux d'eau de distribution, d'eaux de piscines, d'eaux de surface, d'eaux chaudes sanitaires et eaux de refroidissement.

Notre laboratoire joue un rôle essentiel dans le maintien de la qualité de l'eau distribuée pour la consommation humaine, dans la prise de décision pour de nouveaux traitements et dans leur suivi. Il intervient aussi dans le cadre des protections des captages. Il permet également le suivi des eaux usées, comme celles des stations d'épuration gérées par l'INASEP ou celles des industries pour répondre au SPW en matière de taxes.

5.1.2 Nos points forts



5.1.3 Mot du Directeur

Le chiffre d'affaires du laboratoire est de 1 410 000,00 € en 2021. Nous pouvons observer une augmentation bien nette des montants facturés et une légère diminution du coût de la sous-traitance (179 280,00 €). Par rapport aux années de référence hors covid (2018 et 2019), nous constatons une augmentation de 10,9 % du chiffre d'affaires net.

Le défi du laboratoire est de se positionner pour atteindre un équilibre financier suite à la perte du subside provincial (100 000,00 €). La menace croissante de certains laboratoires qui pratiquent des prix défilants toutes concurrence est aussi un enjeu à prendre en compte pour l'avenir. Néanmoins nous avons aussi l'opportunité de développer des synergies avec d'autres laboratoires comme le nôtre (CILE, CEBEDEAU...) afin de mutualiser certaines de nos activités tels que les achats, prélèvements, services...

Malgré les difficultés liées à la crise Covid-19 (fermetures piscines...), nous avons pu valoriser le travail dans le secteur des eaux usées, les prestations externes en matière de contrôles de l'eau de distribution et les contrôles « Régionales ».

Profitez de cet espace pour mettre en lumière le travail de l'ensemble du personnel du laboratoire qui a su maintenir son activité dans des conditions difficiles, tout en maintenant sa réactivité et la qualité de son travail ! Je veux souligner ici l'engagement du personnel qui a réalisé un travail de qualité et de grande rigueur tout au long de l'année. Engagement et expertise sont deux valeurs vécues quotidiennement au service de nos clients et partenaires.

Entre les contraintes sanitaires du travail au laboratoire, l'adaptation aux fermetures puis réouvertures des piscines, l'adaptation des contrôles de l'eau de distribution liés aux inondations de cet été et les changements de l'effectif du laboratoire..., les défis n'ont pas manqué et ils ont tous été relevés avec succès !

L'accréditation ISO 17025 pour les prélèvements et analyses d'eaux « propres » (eaux de distribution, eaux souterraines, eaux de piscines, eaux de baignade, eaux chaudes sanitaires...) permet au laboratoire d'effectuer les contrôles imposés par la Région wallonne aux producteurs-distributeurs d'eau sur les eaux potables ainsi que le contrôle des bassins de natation tant publics que privés (eau du bassin, eaux chaudes sanitaires et chloramines dans l'air). Plusieurs paramètres « eaux usées » ont également fait l'objet d'une demande d'extension du scope d'accréditation cette année 2021.

Le développement continu de l'activité depuis de nombreuses années a conduit à ce que les locaux disponibles deviennent étroqués et mal adaptés aux exigences liées au bien-être et au maintien de l'accréditation. Une action future est nécessaire sur cette problématique.

Notons que les exigences de l'accréditation imposent un nombre supplémentaire de contrôles (blanc, échantillons de contrôle...) correspondant à environ 10 % du nombre total des analyses. La charge liée au maintien de l'accréditation s'accroît compte tenu des exigences de plus en plus renforcées de la norme ISO 17025.

La nouvelle version du LIMS ODOO est nettement plus conviviale et a permis des évolutions significatives dans le contact client (offre, consultation données, facturation) de façon à faire réellement rentrer le laboratoire dans l'ère numérique. La gestion des devis et la facturation sont maintenant implémentées.

Le laboratoire est agréé par la Région wallonne pour la réalisation des analyses officielles en matière de protection des eaux de surface contre la pollution : agréments de catégorie A et B, y compris la détermination de la toxicité aiguë par le test « Daphnia magna » (Ecotoxicité).

Le laboratoire est agréé par l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat pour effectuer les prélèvements et analyses des chloramines dans l'air des bassins de natation. Cet agrément a été reconduit avec succès cette année.

Le laboratoire est agréé par l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire pour quelques paramètres et a étoffé sa demande d'agrément à d'autres analyses.

Enfin, afin de répondre aux exigences de l'Arrêté royal du 31 mai 2016 relatif à la protection de la santé de la population en ce qui concerne les substances radioactives dans les eaux destinées à la consommation humaine, notre laboratoire a continué les programmes de prélèvements nécessaires tant pour l'INASEP que pour nos clients externes.

Le laboratoire est aussi agréé par la Région Bruxelles Capitale conformément à la réglementation relative aux permis d'environnement, pour toutes les analyses reprises dans son scope d'accréditation.

L'article 48 de l'AGW du 06.12.2018 relatif à la gestion et l'assainissement des sols définit les personnes autorisées à réaliser les prélèvements de sol au sens du Décret sols (« sol » : la couche superficielle de la croûte terrestre, y compris les eaux souterraines...). Deux préleveurs du laboratoire sont agréés pour cet aspect et suivent les recyclages chaque année pour maintenir cette compétence.

5.2 DÉVELOPPEMENT DU LABORATOIRE

5.2.1 Les changements des enjeux externes et internes pertinents



5.2.2. Quelques chiffres...



PRODUIT NET D'EXPLOITATION (HORS SOUS-TRAITANCE)

1 230 604,50 €

↑ 9,5 %



LE LABORATOIRE DE L'INASEP, C'EST

- 16 employés
- 41 ans d'existence
- 353 clients actifs



LE PERSONNEL DU LABORATOIRE

- 14 ETP en 2021
- 8 femmes et 8 hommes
- Des agents polyvalents qui endossent le rôle d'administratif, de technicien, superviseur...
- Compétences et expertise dans le domaine spécifique du cycle de l'eau



CERTIFICATION

- Accréditation ISO 17025
- Laboratoire agréé en Région Wallonne catégorie A et B
- Agrément AFSCA
- Agrément pour le prélèvement et les analyses des chloramines par l'agence de l'air et du climat
- Agrément pour l'ensemble de notre scope d'accréditation pour la Région Bruxelles Capitale
- Agrément Sols et Déchets pour les prélèvements



AU LABORATOIRE

- 117 048 paramètres répartis sur 12 140 échantillons
- 85 707 paramètres analysés au laboratoire
- 2 578 rapports d'analyses
- 8 207 contrôles qualité internes
- 28 campagnes de tests interlaboratoires



FORMATIONS

- 13 formations suivies
- 1 étudiant accueilli



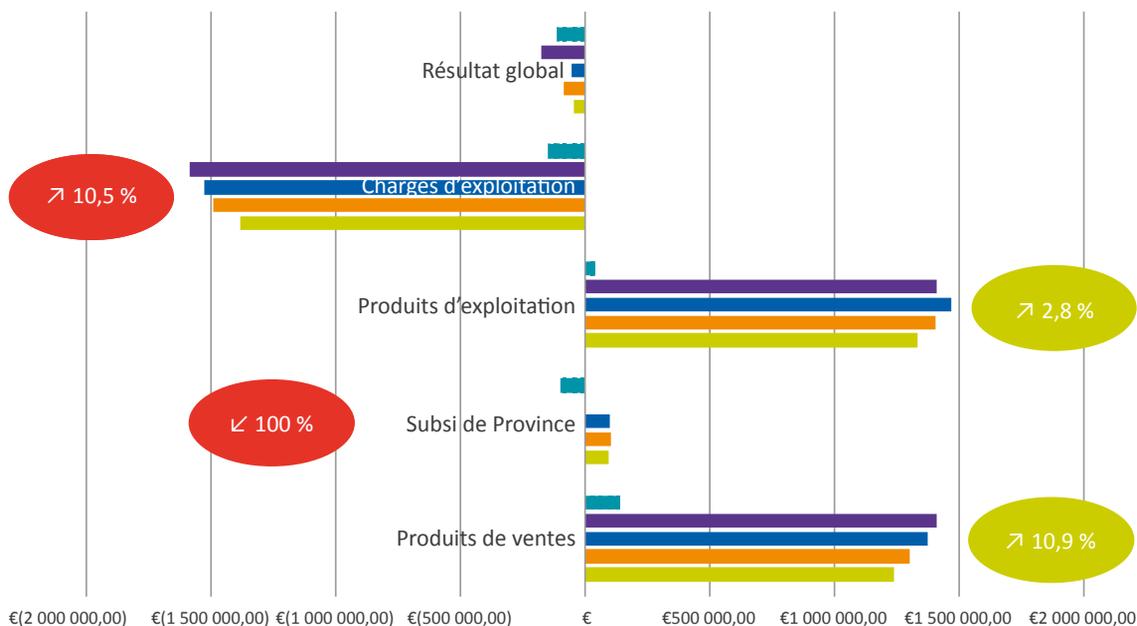
Laboratoire de bactériologie // Réalisation des germes revivifiables

5.2.3 Bilan 2021

L'année 2021 a été marquée par de fortes précipitations qui ont impacté parfois significativement certains de nos ouvrages de production-distribution d'eau. De nombreuses analyses complémentaires ont dû être menées durant les inondations de juillet afin de monitorer la qualité de l'eau. Les différentes équipes ont fait preuve d'une grande flexibilité et de disponibilité pour réaliser les différents prélèvements et analyses.

Sur le plan financier, malgré l'essor des analyses de 9,3 %, le bilan du laboratoire n'est pas positif : ceci s'explique entre autres par la perte du subside provincial de 100 000,00 €, par des contrats d'analyse parfois peu rentables pour contrer la concurrence de certains autres laboratoires et par des services proposés à nos clients que l'on ne rémunère pas ou pas complètement (Accompagnement Client DE, taxes...)

Evolution des dépenses et entrées



Légende

■ Evolution 2021 par rapport moyenne 2018/2019 ■ 2021 ■ 2020 ■ 2019 ■ 2018

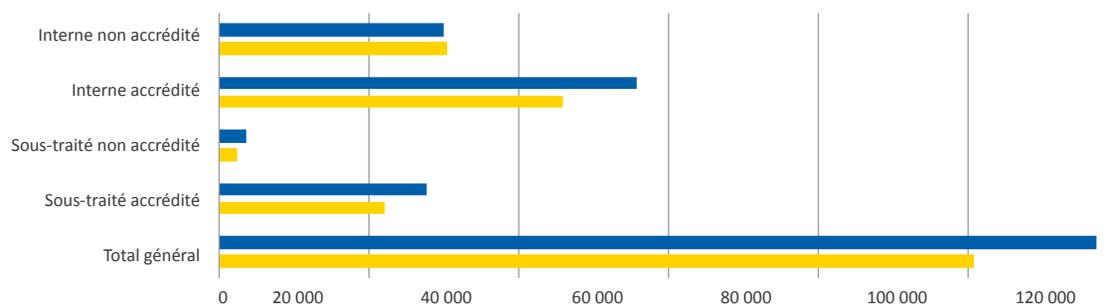
Au-delà des chiffres, le laboratoire INASEP n'a pas encore trouvé un équilibre financier qui lui permet d'envisager son avenir avec sérénité, en particulier d'engager des dépenses dans ses infrastructures et ses équipements.

Mais une réflexion a été menée en ce début d'année 2022 pour discuter du chemin que le laboratoire doit prendre pour atteindre cet équilibre. Le séminaire stratégique qui a eu lieu en mars 2022 a permis de dégager des pistes d'amélioration tant en termes d'équilibre de la charge de travail qu'en termes de stratégie de prélèvement.

Analyses

Le laboratoire a réalisé, en 2021, 12 401 analyses, ce qui représente une augmentation de 9,3 % par rapport à 2020 ; et 117 048 paramètres analysés dont 27 % sont sous-traités.

	2020	2021	RATIO
Total général	100 658	117 048	+ 16,3 %
Sous-traité accrédité	22 048	27 710	+ 25,7 %
Sous-traité non accrédité	2 412	3 631	+ 50,5 %
Interne accrédité	45 842	55 724	+ 21,6 %
Interne non accrédité	30 356	29 983	- 1,2 %



Légende

■ 2021 ■ 2020

	NBR ECHANTILLONS VALIDES			RATIO	
	2021	2020	2019	2021 VS 2020	2021 VS 2019
Eau de distribution	4616	4064	4145	13,58 %	11,36 %
INASEP	2530	2191	2387	15,47 %	5,99 %
Autres	2086	1873	1758	11,37 %	18,66 %
Eau Souterraine	566	386	336	46,63 %	68,45 %
INASEP	348	158	144	120,25 %	141,67 %
Autres	218	228	192	-4,39 %	13,54 %
Eau de surface	33	19	13	73,68 %	153,85 %
Eau de baignade	80	60	31	33,33 %	158,06 %
Radon	37	35	40	5,71 %	-7,50 %
Divers	14	30	14	-53,33 %	0,00 %

	RATIO				
	2021	2020	2019	2021 VS 2020	2021 VS 2019
Eaux de piscine	641	467	798	37,26 %	-19,67 %
Chloramines	45	21	40	114,29 %	12,50 %
Légionnelles	1442	1003	722	43,77 %	99,72 %
TAR	11	88	46	-87,50 %	-76,09 %
Piscines	200	228	415	-12,28 %	-51,81 %
Autres	1231	687	261	79,18 %	371,65 %
Global annuel	7474	6085	6139	22,8%	21,7%

Globalement, le nombre d'analyses réalisées par le laboratoire évolue chaque année. Nous pouvons constater une augmentation de 22,8 % des analyses dans le secteur eaux propres avec 7 474 analyses réalisées en 2021.

L'augmentation des analyses dans le secteur « DE » correspond à une augmentation de 15,5 % du volume de travail en plus par rapport à 2020 pour l'INASEP et 11,4 % du volume en plus pour les clients externes. Pour l'INASEP, ceci s'explique par la reprise du programme de contrôle normal et les analyses complémentaires réalisées dans le cadre des intempéries survenues durant l'été 2021.

Globalement, on constate une augmentation de 16,4 % du volume de travail pour la partie distribution d'eau.

Evolution des analyses distribution d'eau

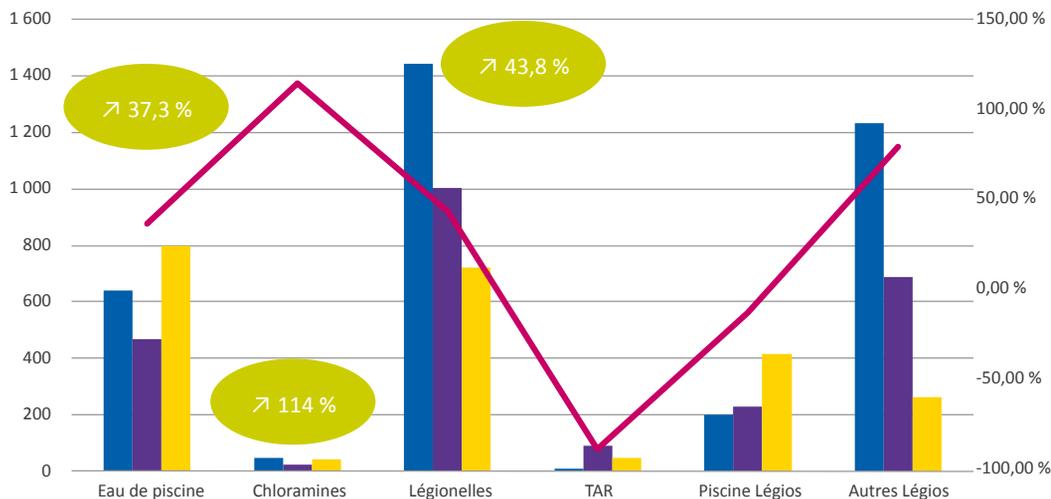


Légende

■ 2021 ■ 2020 ■ 2019 — 2021 vs 2020

On peut observer une augmentation de 37,3 % dans le secteur piscine et 114,3 % dans le secteur chloramines, ceci s'explique par la réouverture des piscines suite aux assouplissements des mesures gouvernementales anti-COVID.

Evolution des analyses Piscines/Légionelles

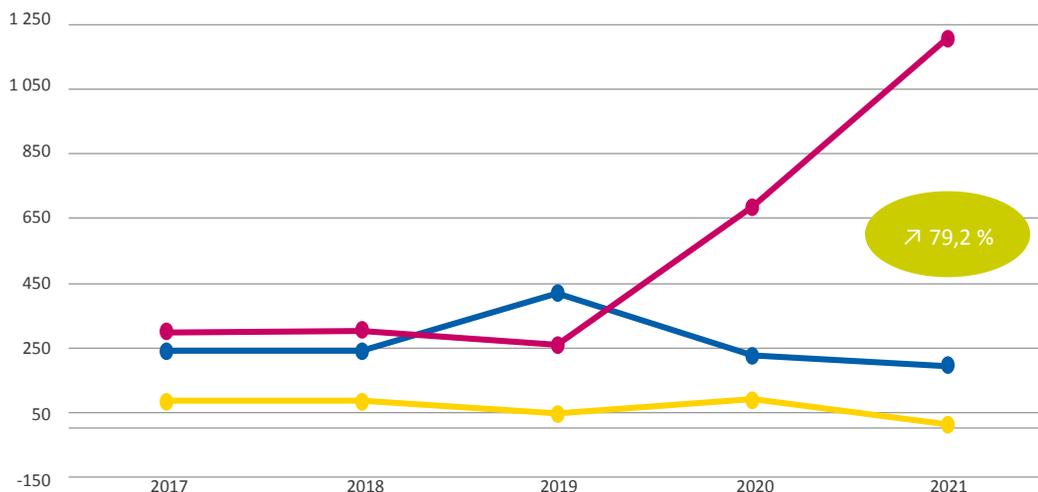


Légende

■ 2021 ■ 2020 ■ 2019 — 2021 vs 2020

Le secteur « légionnelle » est en plein essor avec + 43,8 % de volume de travail en plus. Les démarches initiées dans les communes, les administrations, les sociétés privées... ont permis d'augmenter de manière significative nos analyses légionnelles. Pour information : 26 analyses ont été réalisées par RT-PCR contre 104 en 2020.

Répartition des légionnelles par secteur d'activité.



Légende

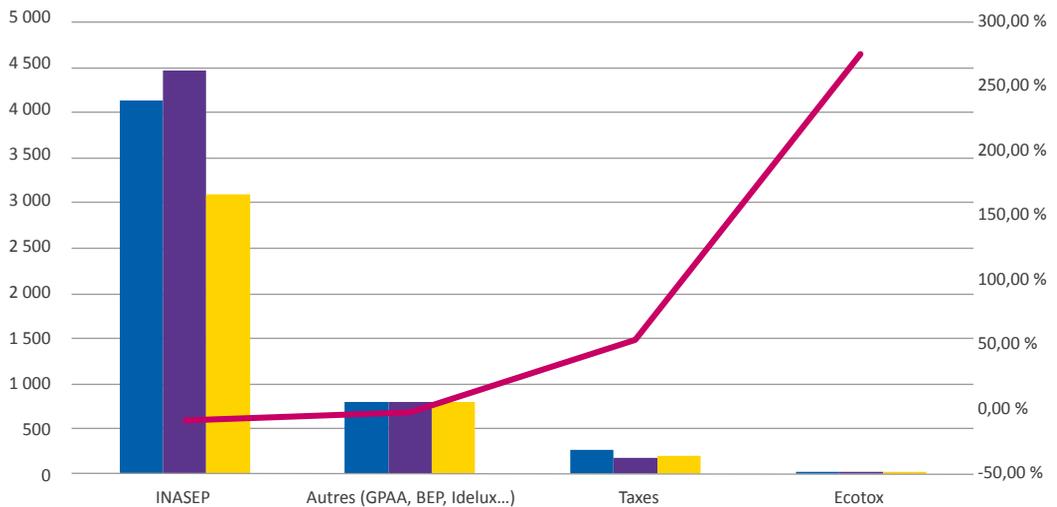
— Piscine — Complexe sportif, commune... — TAR

Secteur Eaux usées

	NBR ECHANTILLONS VALIDES			RATIO	
	2021	2020	2019	2021 VS 2020	2021 VS 2019
Eau résiduaire	4927	5259	3873	-6,31 %	27,21 %
INASEP	4139	4463	3088	-7,26 %	34,03 %
Etude de Charge	62	242	70	-74,38 %	-11,43 %
Divers	0	4	2	-100,00 %	-100,00 %
Suivi des boues	1311	1375	7	-4,65 %	18628,57 %
Autres	788	796	785	-1,01 %	0,38 %
GPAA	104	75	71	38,67 %	46,48 %
BEP	28	27	41	3,70 %	-31,71 %
IDELUX	216	188	269	14,89 %	-19,70 %
IGRETEC	115	89	139	29,21 %	-17,27 %
Taxes	263	171	193	53,80 %	36,27 %
Ecotox	30	8	18	275,00 %	66,67 %
Global annuel	4927	5259	3873	-6,31 %	27,21 %

Nous pouvons constater une légère diminution de 5,3 % des analyses dans le secteur eaux résiduaires avec 4 927 analyses réalisées en 2021. C'est le secteur « Taxes industrielles » qui a connu le plus d'essor avec une belle progression de 53,8 %. En 2021, nous avons réalisé moins de boues pour l'épuration et moins d'études de charge, ce qui explique la légère diminution globale dans ce secteur.

Evolution des analyses des eaux résiduaires



Légende

■ 2021 ■ 2020 ■ 2019 — 2021 vs 2020

5.2.4 Investissements

En 2021, le laboratoire de l'INASEP a acquis les équipements analytiques suivants :

- analyseur séquentiel Smartchem de chez AMS permettant de réaliser les analyses suivantes : ammonium, chlorure, nitrate, nitrite, sulfate et urée. Cet équipement permet de remplacer le FIAS et palier au déclassement de la Chromatographie ionique Dionex. Celui-ci a été accrédité avec succès lors de l'audit BELAC de décembre 2021,
- acquisition d'une nouvelle centrifugeuse dédiée aux analyses de MES sur boues de step,
- 4 nouvelles étuves réfrigérées pour la bactériologie,
- frigo pour la gestion des échantillons sous-traités.

L'année 2021 a été marquée par des développements complémentaires de notre outil de gestion de l'information propre aux activités de laboratoire (Lims) en termes de bon de commande et de facturation. La centralisation des données dans un seul système permet également au laboratoire d'optimiser ses processus et de fournir une information analytique intègre, fiable et sécurisée.

Notre Lims permet de répondre aux exigences réglementaires et son déploiement a permis d'améliorer le fonctionnement du laboratoire, de renforcer son efficacité et d'améliorer, en continu, la qualité de service auprès de nos clients internes et externes.



Analyseur séquentiel Smartchem 450

5.3 ASSISTANCES TECHNIQUES

5.3.1 Prise en charge globale des obligations relatives à l'établissement de la taxe sur les déversements des eaux usées industrielles

Depuis 2017, le laboratoire propose à ses clients une prise en charge globale des obligations relatives à l'établissement de la taxe sur le déversement des eaux usées industrielles. Du prélèvement à la déclaration, nous réalisons l'ensemble des actions et obligations nécessaires à l'établissement du dossier complet de déclaration, tout en garantissant la conformité à la réglementation en vigueur.

En 2021, 44 clients nous ont fait confiance pour leurs déclarations et le laboratoire a effectué 263 analyses.

5.3.2 Permis d'environnement : entreprise

Que ce soit dans le cadre d'une demande/renouvellement de permis ou en cas de non-conformités, le laboratoire de l'INASEP assiste ses clients dans leurs relations et négociations avec les Autorités en proposant un support technico-administratif.

5.3.3 Assistance auprès de nos clients distributeurs d'eau

Que ce soit dans le cadre d'une demande ou en cas de non-conformités, le laboratoire de l'INASEP assiste ses clients dans la gestion de leurs résultats d'analyses et dans leurs relations avec les Autorités compétentes.

Cette cellule « Qualité » assure la prise en charge des missions suivantes :

- supervision du plan de contrôle des eaux de distribution et des plans d'échantillonnages ;
- supervision des rapports « Qualité des eaux » à l'attention du SPW ;
- conseil et support techniques relatifs aux traitements des eaux brutes ;
- interface avec le laboratoire et les clients « Distribution d'eau » en matière de résultats des analyses et de gestion des non-conformités.

5.4 LA VIE D'UN ÉCHANTILLON AU LABORATOIRE

5.4.1 Première étape : l'échantillonnage - Service prélèvement

Un échantillonnage adéquat est essentiel à la bonne représentativité des résultats. C'est pourquoi un soin particulier doit être accordé à la préparation des campagnes d'échantillonnage : un matériel performant ne suffit pas, l'expérience est primordiale.

Sur le terrain, ce sont nos préleveurs, Xavier, Vincent, Thorgal, Sylvain et Alexandre qui veillent à la bonne exécution de l'échantillonnage supervisés par Hervé et Marie. L'équipe est scindée en trois pôles d'activités.

L'activité est en progression continue et les exigences, étant de plus en plus importantes, nous obligent à avoir une maîtrise et un savoir-faire de plus en plus développé.

Le premier pôle, essentiellement administratif et de planification, a pour missions :

- la garantie du suivi des plans de contrôles annuels de nos différents clients, le contact avec ces derniers pour gestion et planification ;
- le suivi de nos clients dans leurs démarches administratives vis-à-vis du SPW par rapport à leurs besoins spécifiques (taxation des rejets industriels, permis d'environnement...);
- le suivi de l'ensemble de la sous-traitance.



Prélèvement bactériologique pour le contrôle du réseau de distribution d'eau potable



Laboratoire de bactériologie // Réalisation des germes revivifiables

Depuis 2019, une démarche commerciale a été confiée au service prélèvements ce qui a eu comme répercussion l'arrivée de nouveaux clients et la récupération d'analyses confiées à des laboratoires concurrents. Dans cette démarche commerciale, la mise en place de collaborations externes en matière d'analyse des eaux usées a permis d'avoir un scope d'analyses beaucoup plus étendu et donc de répondre à davantage d'offres avec des prix beaucoup plus concurrentiels.

L'utilisation du LIMS pour la gestion des devis a aussi permis de gagner en efficacité dans la gestion des offres de prix.

Le second pôle est affecté aux prélèvements d'eaux de distribution, de piscines et d'eaux sanitaires. Dans ce domaine, on observe une légère augmentation de 13,6 % pour le secteur distribution et une nette augmentation 79,2 % du secteur eaux sanitaires due à la sensibilisation concernant la problématique de la légionellose dans les établissements ouverts au public.

Le troisième pôle est en charge de l'échantillonnage et de la débitmétrie sur les eaux résiduaires usées et eaux de rejets industriels. Il intègre le suivi des prélèvements et mesures de terrain sur les stations d'épuration de notre intercommunale.

Dans ce même cadre, la mission de partenariat qui nous avait été confiée pour la réalisation de prélèvements et de mesures de terrain sur certains ouvrages du réseau d'assainissement d'OAA voisins est toujours d'actualité et les analyses ont une belle marge de progression de 38,7 % en 2021.

De nombreux industriels (Materne, Entra, Bepharbel...) font appel à nos services pour le prélèvement de leurs eaux de rejet en vue de répondre à la législation wallonne sur la taxe de déversement des eaux industrielles ou le contrôle des normes de rejet. Le service est équipé d'appareils de mesure de débit afin de pouvoir réaliser les prélèvements conformément à la nouvelle législation en vigueur. Grâce à cette démarche commerciale, nous avons en 2021 doublé nos clients industriels. Nous allons repartir pour certains clients sur une base d'analyses annuelles ce qui a engendré une augmentation des analyses taxes de 53,8 % en 2021.

Le service est également équipé de matériel de pompage permettant la prise d'échantillons dans des puits piézométriques et peut ainsi en assurer la mission de manière autonome. Grâce à cet équipement et au nouvel agrément « Décret Sol et Déchets » de deux de nos agents (Xavier et Thorgal), le service est régulièrement sollicité par les communes ou le BEP pour le prélèvement des CET.

Par ailleurs, l'ensemble des phases de planification et de suivi analytique de nos activités, depuis la phase prélèvements jusqu'au rapport d'essai sont intégralement réalisées dans notre LIMS. Le développement et le maintien à niveau de cet outil informatique indispensable sont pris en charge par le service, en collaboration avec l'ensemble de l'équipe du laboratoire.



Prélèvement dans le cadre du contrôle des rejets industriels



Echantillonneur pour le contrôle des stations d'épuration



Contrôle réglementaire des bassins de natation

5.4.2 Deuxième étape : l'arrivée au laboratoire – Service bactériologie et chimie

Une fois au laboratoire, les échantillons sont réceptionnés, puis répartis entre les différents services.

Bilan du Service chimie

Au laboratoire de chimie, ce sont nos responsables techniques et analystes, Philippe, Florence, Manon, et Marie-Pierre qui veillent à la bonne exécution des analyses physico-chimiques.

En termes de personnel, l'effectif est stabilisé à $\pm 3,5$ TP suite au détachement à temps partiel de Florence au PGSSE. La charge de travail n'a cependant pas connu trop de situations critiques, notamment grâce à la flexibilité des agents et une organisation de travail exclusivement présentielle.

Les objectifs poursuivis en 2021 étaient les suivants :

- qualifier le nouvel analyseur séquentiel Smartchem, qualifier le personnel sur cet équipement et vérifier les méthodes d'essai en vue des audits d'accréditation Belac organisés en novembre ;
- mettre en œuvre la vérification des méthodes DCO, Ptot et Ntot eaux usées en vue de solliciter leur accréditation BELAC.

La qualification de l'analyseur séquentiel SMARTCHEM a connu un coup d'arrêt lors de son rapatriement au siège italien d'AMS, nécessité par le diagnostic complet des dysfonctionnements rencontrés au laboratoire. Sa réimplantation au laboratoire s'est déroulée fin juin. Les essais de vérification des différentes méthodes analytiques se sont poursuivis jusque début novembre dernier.

L'AAS four a été maintenu en service vu les résultats satisfaisants obtenus aux EIL (Essais Inter Laboratoire). Il permet de mener en interne les analyses de métaux sur les traitements du service DE ou pour des demandes privées ciblées.

Vu les problèmes rencontrés sur l'analyseur séquentiel, l'analyseur FIA/03, très vétuste, a été maintenu en service. Sa maîtrise est toutefois attestée par des QC internes et des participations aux EIL Aglae satisfaisants. Son déclassement est imminent car le fabricant a stoppé la production de consommables qui sont désormais en rupture de stock.

En termes de paramètres analysés, la chimie augmente de 19 % les paramètres accrédités en interne, tandis que dans les paramètres non accrédités réalisés au laboratoire on peut constater une légère chute de 3 %, ce qui s'explique par la diminution des analyses « Etude de charge » et « boues exploitation ».



Laboratoire de chimie // Préparation des contrôles internes

Bilan du Service microbiologie

Au laboratoire de bactériologie, ce sont nos responsables techniques et analystes, Marie-Christine, Dorothee, Ludivine et Marie-Pierre qui veillent à la bonne exécution des analyses bactériologiques.

Le laboratoire a assuré durant l'exercice le suivi habituel et complet de ses contrats, tant internes qu'externes, de contrôle de l'eau de distribution ainsi que des piscines communales, provinciales ou privées. Le cycle trisannuel de contrôle des ressources d'eau souterraine s'est également poursuivi. Le nombre d'analyses a repris son cours habituel avec la réouverture des piscines. Les adaptations aux modifications des plannings et méthodes de travail n'ont par contre pas manqué durant cette période ! Le laboratoire a également continué le programme de contrôle de la qualité microbiologique des eaux traitées en station d'épuration par traitement UV ou lagunage.

La recherche des légionnelles (et dénombrement éventuel) dans les eaux de douche des piscines est resté plus faible qu'en 2019, ceci peut s'expliquer par la fermeture des piscines durant les différentes phases des mesures Covid-19. Certains clients n'ont pas tenu le coup et ont du fermer leur installation. Les contrôles « Légionnelles TAR » à l'attention des acteurs industriels ont fortement diminué suite à l'arrêt d'un gros contrat.

Les demandes d'analyses des services publics tels que les Zones de Police, Administrations communales pour des contrôles dans les eaux chaudes sanitaires d'installations collectives (commissariats, bâtiments publics, clubs sportifs...) sont en plein essor, nous avons pratiquement doublé nos analyses depuis 2019.

Nous avons constaté une forte baisse de nos analyses réalisées par PCR pour les légionnelles : 39 réalisées en 2021 contre 104 en 2020. Une réflexion est en cours pour le maintien de cet équipement : le coût du maintien de l'accreditation et les aménagements du local imposés lors du dernier audit ont un impact important en termes de budget.

Lors du dernier audit, le laboratoire de bactériologie a élargi son scope d'accréditation légionnelle. Nous pouvons dorénavant réaliser cette analyse selon les deux normes suivantes : NF90 431 et ISO11731.

5.4.3 Troisième étape : la gestion administrative du laboratoire

Les résultats seront ensuite encodés dans le LIMS, soumis à une double validation (suivant accréditation 17025), suite à quoi le rapport sera édité, validé et envoyé au client. L'aspect administratif du laboratoire est géré par Marie-Christine et Ludivine. Ludivine a également en main la gestion administrative de la GPAA (voir par ailleurs).



Laboratoire de bactériologie // Réalisation de l'ensemencement pour l'analyse des Légionnelles

5.5 QUALITÉ AU LABORATOIRE

Accrédités ISO 17025 depuis 2006, nous avons été parmi les premiers laboratoires en Région wallonne à passer à la version 2017. La gestion de la qualité est assurée par Pascaline. Cette reconnaissance extérieure nous permet d'accroître la confiance de nos clients, par l'assurance que nos analyses sont réalisées par du personnel compétent, maîtrisant parfaitement toutes les étapes menant à répondre aux demandes de nos clients. Elle assure également à nos clients que leurs données sont traitées en toute impartialité et confidentialité.



Suite à l'audit externe BELAC de prolongation réalisé en novembre 2021, le laboratoire a obtenu avec succès la prolongation de l'accréditation conformément au référentiel ISO/CEI 17025 : 2017 pour le domaine d'accréditation actuellement en application : les eaux de piscine, les eaux de surface et les eaux destinées à la consommation humaine ainsi que les eaux chaudes sanitaires et de tours aéro-réfrigérées. Notre scope d'accréditation a été complété en 2021 par la demande d'accréditation de certains paramètres eaux usées tels que DCO, azote total et phosphore total en tube fermé et par l'accréditation d'un analyseur séquentiel qui va nous permettre de réaliser les analyses suivantes : urée, ammoniac, les anions (F, NO₃, NO₂...)...

Le service qualité s'applique aussi à simplifier et à moderniser le SMQ par la mise en place d'outils adéquats tels que l'implémentation de la gestion électronique documentaire via le logiciel Alfresco. En collaboration avec le coordinateur qualité ISO 9001, nous avons décidé d'harmoniser nos systèmes de management de la qualité. Cette collaboration a aussi permis de développer des outils d'analyse plus performants tels que l'amélioration de nos indicateurs, l'analyse des non-conformités...

En matière d'eau de distribution, cette cellule « Qualité » a également continué la prise en charge des missions suivantes :

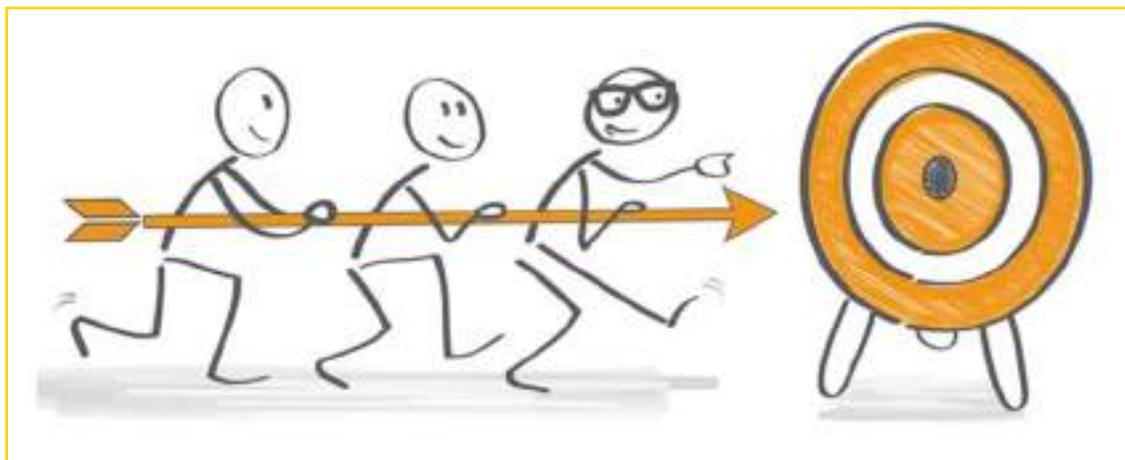
- supervision et définition du plan de contrôle des eaux de distribution et des plans d'échantillonnages ;
- supervision des rapports « Qualité des eaux » à l'attention du SPW ;
- identification d'indicateurs de qualité, leur mise en œuvre et leur pilotage ;
- suivi et supervision de la qualité des eaux (nitrates, pesticides, micropolluants...) ;
- conseil et support techniques relatifs aux traitements des eaux brutes ;
- interface avec le laboratoire et le service « Distribution d'eau » en matière de résultats des analyses et la gestion des non-conformités.

5.5.1 Participation aux tests interlaboratoires

Afin de maintenir et d'améliorer le niveau de performance de son personnel et des méthodes utilisées pour l'analyse d'échantillons d'eaux de distribution, de piscines, de baignade, de surface, souterraines et usées, le laboratoire de l'INASEP participe plusieurs fois par an à des tests interlaboratoires organisés par des organismes privés et par le laboratoire de référence en Wallonie. 28 campagnes de tests interlaboratoires ont été réalisées en 2021 et celles-ci ont permis de surveiller plus de 155 paramètres analysés au laboratoire.

5.5.2 Audits

En 2021, 1 audit externe et 2 audits internes ont été réalisés : l'ensemble des points de la norme ont été passés en revue.



Non-conformités et points d'attention détectés par rapport au référentiel

AUDITS INTERNES			
Secteur	NC de type A	NC de type B	Opportunité d'amélioration
SMQ + Direction	1	5	2
Bactériologie	0	0	0
Chimie	0	0	2
Prélèvement	0	0	1

Non-conformités de type A et B pour les activités déjà accréditées relevées lors de l'audit

AUDITS EXTERNES BELAC			
Secteur	NC de type A	NC de type B	Précisez les NC encore ouvertes ainsi que la cause
SMQ + Direction	0	3	0
Bactériologie (qPCR)	0	3	0
Chimie	1	1	0
Bactériologie et prélèvement	0	8	0

Non-conformités de type A et B pour les activités en extension relevées lors de l'audit

Secteur	NC de type A	NC de type B	Précisez les NC encore ouvertes ainsi que la cause
SMQ	0	0	0
Bactériologie (qPCR)	0	0	0
Chimie	0	5	0
Bactériologie et prélèvement	1	1	0

Points forts



Le SMQ, de manière générale, répond aux exigences de la norme ISO 17025 et son application est respectée dans les pratiques quotidiennes.

La nouvelle équipe d'audit a été très satisfaite du travail accompli, de la disponibilité et de la convivialité des agents. Cet audit a été un succès et a confirmé l'implication de l'ensemble du personnel afin de répondre aux exigences de la norme ISO/IEC 17025.

Points à améliorer



La gestion des dossiers équipements et leur suivi. Néanmoins, l'utilisation du module maintenance d'Odoo devrait nous permettre d'améliorer ce point.

Notre politique en matière de gestion des enregistrements et de leur conservation doit être revue.



CHAP. 6

RESSOURCES INTERNES



CHIFFRES CLÉS



18 104 657,02 € de masse salariale



256,6 équivalents temps plein



267 collaboratrices et collaborateurs

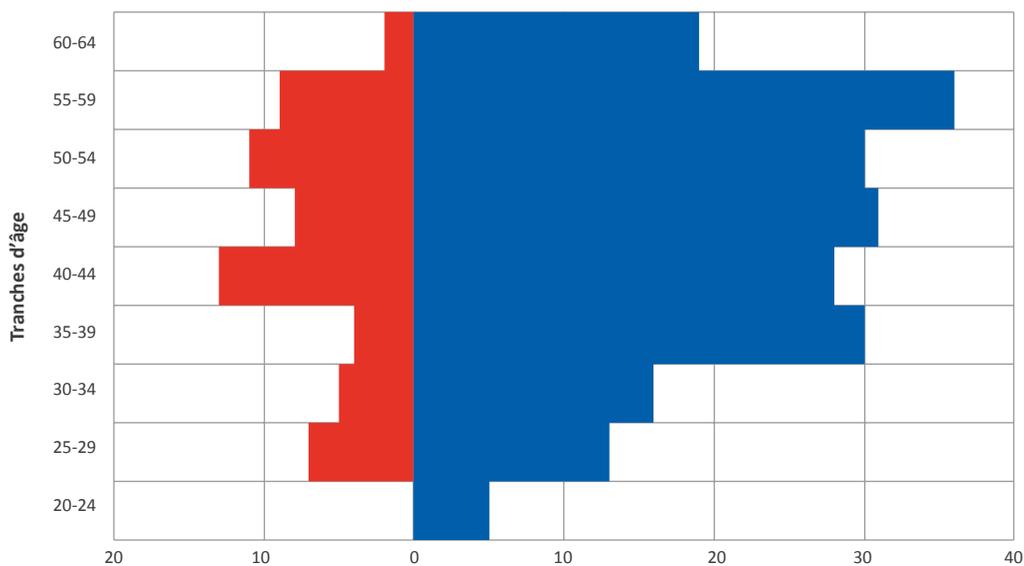


59 femmes et 208 hommes



Moyenne d'âge de 45,35 ans

Pyramide des âges de l'INASEP

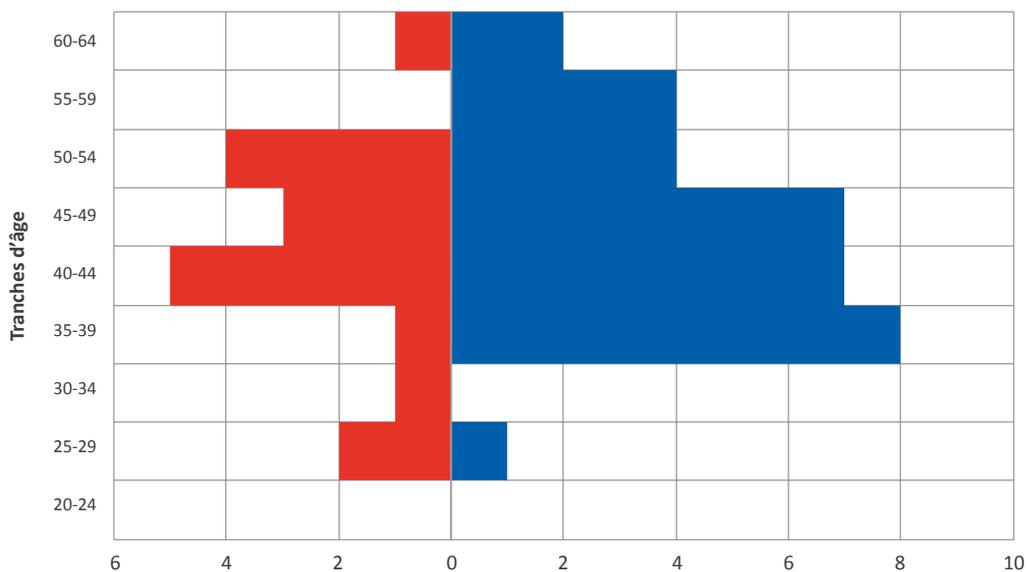


Légende

■ Homme ■ Femme

Pyramide des âges par département

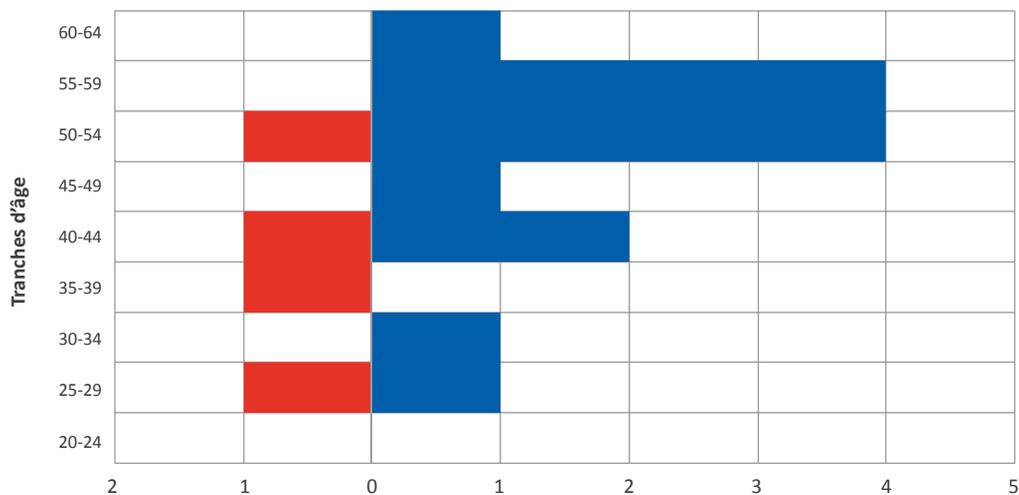
Service aux associés (SAA)



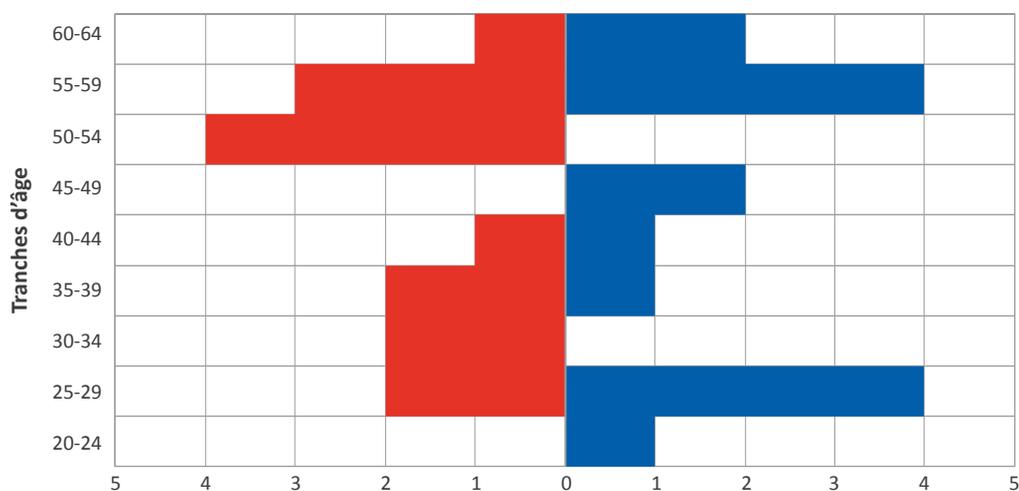
Légende

■ Homme ■ Femme

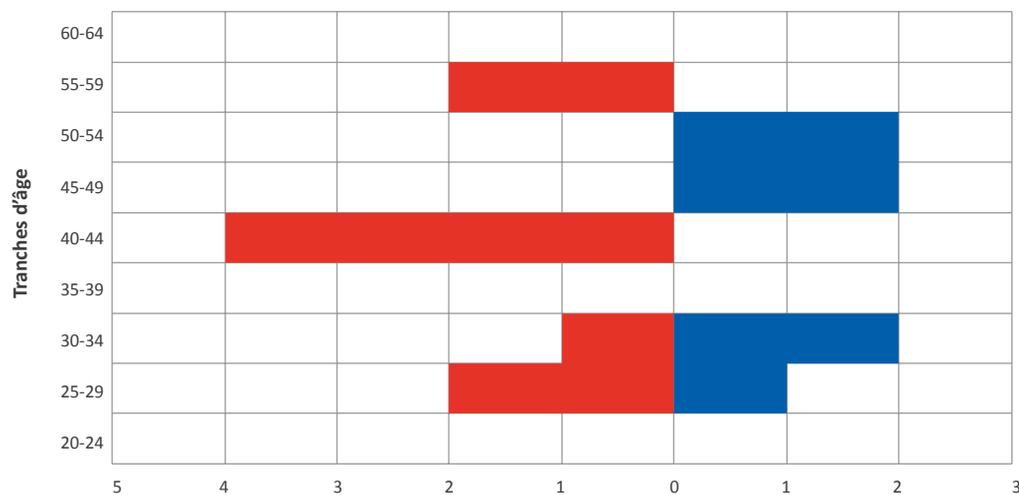
Assainissement



Services généraux (SGX)



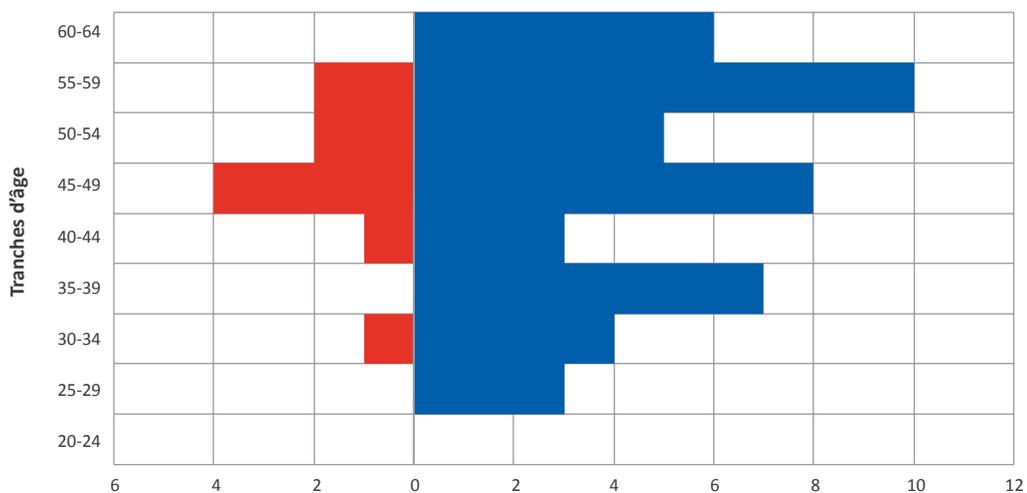
Laboratoire



Légende

■ Homme ■ Femme

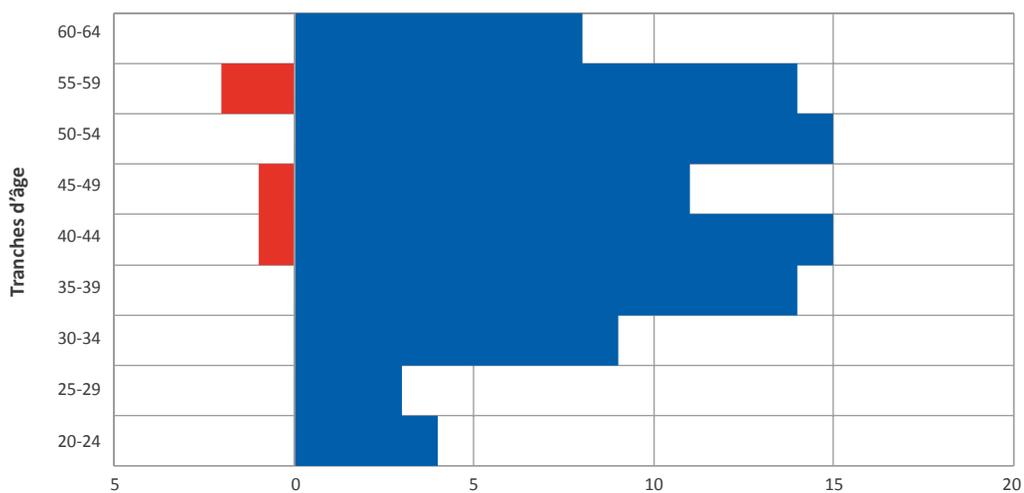
Service Distribution d'eau



Légende

■ Homme ■ Femme

Service Exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées



Légende

■ Homme ■ Femme

6.1 FAITS MARQUANTS

L'année 2021 a été marquée par différents événements au niveau du Service des ressources humaines. Que ce soit au niveau de l'équipe en tant que telle ou au niveau des projets qu'elle a en charge. A la suite du départ imprévu d'une collègue, le remplacement a pu être assuré grâce à l'arrivée d'un étudiant qui, ayant fait ses preuves durant sa période de stage, a pu être engagé en tant que gestionnaire RH.

L'équipe est désormais au complet et veille à assurer l'ensemble de ses tâches confiées. En plus des tâches courantes (salaire et administration du personnel, formation, recrutement...) et du contexte en lien avec la pandémie, elle a pu avancer, d'une part, sur des projets en cours et développer de nouveaux projets, d'autre part.

Par exemple, fin 2021, une procédure d'accueil pour un nouveau collaborateur a pu voir le jour. Cette procédure a fait l'objet d'une campagne de communication en interne associée à une formation pour la déployer au sein d'un service ou d'une équipe. Certaines procédures existantes étaient utilisées par certains responsables. Cette nouvelle procédure a permis de standardiser les pratiques au niveau de l'entreprise et de veiller à ce que chaque nouvel agent arrivant dans un service puisse bénéficier du même traitement en termes d'accueil et d'écologie. Tout agent muté ou nouvellement engagé est désormais accompagné avant, au moment de son engagement et dans les premiers mois de son entrée en service avec une procédure de compagnonnage.

Le développement du logiciel e-RH recrutement en collaboration avec le fournisseur de service s'est quant à lui poursuivi. Il devrait être opérationnel dans le second semestre 2022.

Le Service des ressources humaines a travaillé en collaboration avec le Facility management sur l'élaboration d'une nouvelle politique de mise à disposition de téléphones mobiles au sein de l'INASEP. Cette politique sera mise en œuvre début 2022.

Le télétravail, mis en place en raison du contexte Covid-19, a permis de mettre à l'épreuve cette nouvelle forme de travail en faisant appel au management à distance et à des outils de travail performants et permettant de conserver le niveau de qualité requis pour chacune des fonctions concernées. Forte de cette expérience probante à taille réelle, la Direction générale souhaite que cette nouvelle forme de travail à distance soit intégrée à l'INASEP. C'est une libéralité qui sera laissée à l'agent de manière cadrée et si sa fonction occupée le permet.

En parallèle, les travaux de mise à jour du ROIP se sont poursuivis malgré certains retards occasionnés entre autres par la pandémie. Cependant, l'objectif visé de présenter un projet aux organisations syndicales pourra se concrétiser sur 2022.

Le Service RH a également pu contribuer à l'obtention de la certification ISO pour le service de la Distribution d'eau en consignait de façon claire et détaillée toutes les procédures RH en englobant les méthodes de travail et les intervenants. Le Service RH a également développé des indicateurs de suivi pour veiller au bon fonctionnement du service et à l'atteinte de ses missions.



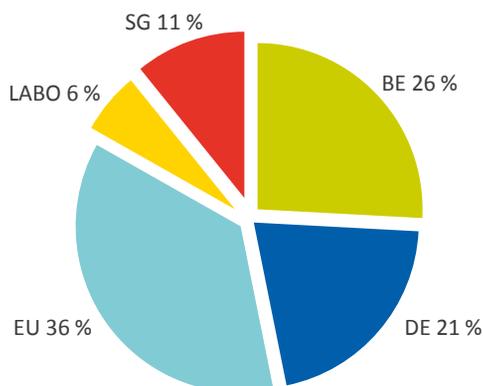
Agents du Service des ressources humaines

6.2 BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2021

Le nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel de l'Intercommunale au 31/12/2021 se présente comme suit :

- **228** travailleurs étaient occupés à temps plein et **39** personnes à temps partiel, ce qui représente **256,60** équivalents temps plein.

Répartition des agents par service



Légende

- Bureau d'études
- Distribution d'eau
- Laboratoire
- Exploitation « eaux usées »
- Services généraux

267 personnes étaient occupées au sein de la société avec la répartition suivante :

- **221** personnes étaient occupées sous **contrat à durée indéterminée** à temps plein et **39** personnes à temps partiel (y compris statutaires).
- **7** étaient occupées sous **contrat à durée déterminée** à temps plein.
 - 37** personnes à temps plein occupées **sous contrat avec bénéfice de points APE - 34** à temps plein et **3** à temps partiel.
 - 181 agents statutaires** : **147** personnes statutaires à temps plein et **34** personnes statutaires à temps partiel
 - 2** personnes ont choisi d'interrompre volontairement leur carrière en prenant le régime de l'interruption de carrière et la disponibilité pour convenance personnelle.

PAR TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
Contrats à durée indéterminée	221	39
Contrats à durée déterminée	7	0
APE	34	3
Par sexe		
Sexe masculin	180	28
Sexe féminin	48	11
Par catégorie professionnelle		
Personnel de direction	15	0
Employés	65	4
Ouvriers	16	1
Autres*	132	34

*Agents statutaires autres que le personnel de direction

Au 31/12/2021, il n'y a plus d'agent provincial mis à disposition de l'Intercommunale.

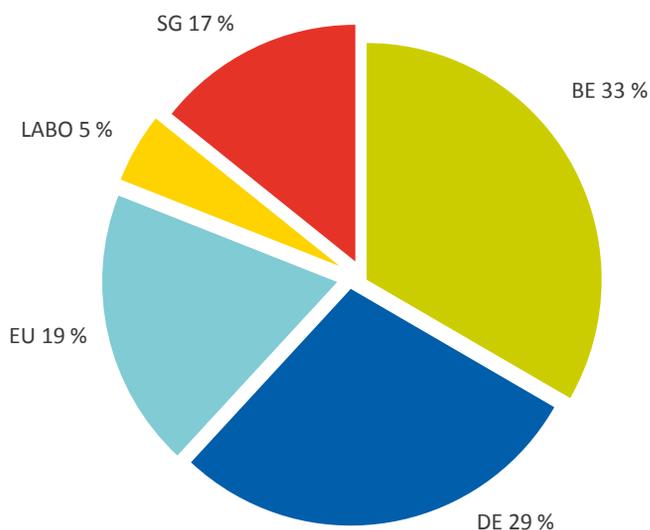
6.2.1 Entrées

Au cours de l'exercice 2021, l'Intercommunale a recruté **21** agents → **21** agents à temps plein et **0** à temps partiel soit **21** ETP.

Le tableau des entrées se présente comme suit :

	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
TOTAL NOMBRE D'ENGAGEMENTS	21	0
Contrats à durée indéterminée	17	0
Contrats à durée déterminée	4	0
Statutaires repris en CDI	0	0
APE repris CDI/CDD	2	0
Convention IFAPME repris en CDD	2	0
Sexe masculin	18	0
Diplôme secondaire	1	0
Diplôme supérieur non universitaire	13	0
Diplôme universitaire	2	0
Sexe féminin	2	0
Diplôme secondaire	3	0
Diplôme supérieur non universitaire	0	0
Diplôme universitaire	2	0
	1	0

Répartition des entrées par service



Légende

- Bureau d'études
- Distribution d'eau
- Laboratoire
- Exploitation « eaux usées »
- Services généraux

6.2.2 Sorties

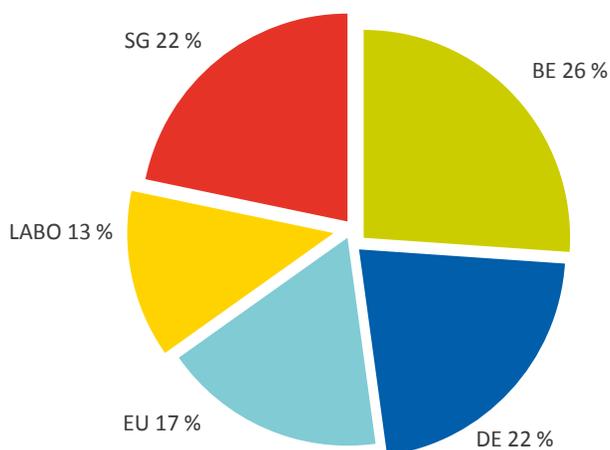
Au cours de l'exercice 2021, **23** agents ont quitté l'Intercommunale → **22** agents à temps plein et **1** à temps partiel soit **22,90** ETP.

Le tableau des sorties se présente comme suit :

	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
TOTAL NOMBRE DE SORTIES	22	1
Contrats à durée indéterminée	18	1
Contrats à durée déterminée	4	0
APE repris CDD/CDI	3	0
Statutaires repris CDI	6	0
Sexe masculin	20	0
Diplôme primaire	0	0
Diplôme secondaire	15	0
Diplôme supérieur non universitaire	2	0
Diplôme universitaire	3	0
Sexe féminin	2	1
Diplôme primaire	0	0
Diplôme secondaire	1	1
Diplôme supérieur non universitaire	0	0
Diplôme universitaire	1	0

- 10 démissions
- 5 pensions pour retraite (dont 1 pour inaptitude physique)
- 4 licenciements
- 3 fins de CDD
- 1 fin de contrat pour cas de force majeure

Répartition des sorties par service



Légende

- Bureau d'études
- Distribution d'eau
- Laboratoire
- Exploitation « eaux usées »
- Services généraux

6.3 PRÉVENTION ET PROTECTION AU TRAVAIL



Service public fédéral
Emploi, Travail
et Concertation sociale

Direction générale Contrôle du bien-être au travail
Direction des services généraux

Rapport annuel du service Interne pour la prévention et la protection au travail Formulaire A - Exercice 2021

Attention!

Ce formulaire A est destiné à être utilisé par un employeur ayant un service interne **sans sections**.

Le formulaire B est destiné à être utilisé par un employeur ayant un service interne au sein duquel sont créées **des sections**.

Le formulaire C est destiné au groupe d'employeurs qui organisent un service commun pour la prévention et la protection au travail, soit en application d'un arrêté royal pris sur base de l'article 38 de la loi du bien-être, soit en application de l'art. 50 de cette loi leur permettant de constituer une unité technique d'exploitation. Ce service commun peut avoir des sections ou non.

Pour remplir correctement ce formulaire, il est recommandé de lire attentivement la notice explicative.

Tous les formulaires, ainsi que la notice explicative, sont disponibles sur

<https://www.emploi.belgique.be/fr/rapport-annuel-du-service-interne-de-prevention-et-de-protection-au-travail-exercice-2021>

1 Données générales

1.1 Données d'identification de l'employeur

Dénomination officielle : INASEP
Raison sociale (S.A. ou S.P.R.L ou A.S.B.L ...) : Société Coopérative
Rue + n° : rue des Viaux 1b
Code postal: 5100 Commune : NANINNE
Numéro d'identification (10 chiffres - n° TVA + « 0 » en avant) : 0218735790
Tél.: 081 40 75 11 // Fax : 081 40 75 45
Adresse électronique : info@INASEP.be
Activité principale (description) : Bureau d'études, distribution d'eau, épuration, laboratoire
Code NACE-BEL (5 chiffres) : 37000
Nombre de travailleurs (en 2017) : 274
Gestionnaire (nom et fonction) : M. Didier HELLIN, Directeur Général

Si l'employeur a **plusieurs unités d'établissement**, remplir le tableau de l'annexe « unités »

1.2 Données relatives au service interne pour la prévention et la protection au travail

1.2.1 Qui dirige le service interne de prévention et de protection au travail?

Nom et prénom : Delchambre Sébastien

Tél.: 081 35 43 33

1.2.2 Quelle est la qualité de cette personne? (cocher la réponse adéquate)

- Gestionnaire de l'entreprise
 Conseiller en prévention « sécurité du travail »
 Conseiller en prévention « médecin du travail »

Donner le nom du conseiller en prévention coordinateur « sécurité du travail » : M. Delchambre Sébastien

1.2.3 Quel est le niveau de formation du conseiller en prévention « sécurité du travail »?
(cocher la réponse adéquate)

- Formation de base
- Niveau 2
- Niveau 1

1.2.4 Quelle est la durée minimale des prestations comme conseiller en prévention de la personne qui dirige le service interne (en % équivalent temps plein) ? 100 %

1.2.5 Le service compte-t-il d'autres conseillers en prévention? (cocher la réponse adéquate)

- Non
- Oui

Si oui, nombre :

Durée totale de leurs prestations comme conseiller en prévention (en % d'équivalent temps plein) : %

1.2.6 Nom du médecin du travail : Bekima Mband Adrien Stéphane (cocher la réponse adéquate)

- Membre du personnel du service **interne** pour la prévention et la protection au travail
- Membre du personnel du service **externe** pour la prévention et la protection au travail

1.2.7 Donner l'adresse du service interne si elle diffère de l'adresse de l'employeur

Rue + n°: **rue Gaucheret 89/90**

Code postal : **1030**

Commune : **Bruxelles**

1.2.8 Identité du service externe de prévention et de protection au travail : MENSURA

1.3 Données relatives à l'organe de concertation pour la prévention et la protection au travail

1.3.1 Nature de l'organe de concertation : (cocher la réponse adéquate)

- Comité pour la prévention et la protection au travail.
- Délégation syndicale (s'il n'y a pas de comité)
- Comité de concertation (dans les services publics).

1.3.2 Qui est le président du comité? (cocher la réponse adéquate)

- Gestionnaire mentionné au point 1.1
- Autre personne (nom et fonction) : **M. Luc DELIRE**

1.3.3 Nombres de réunions de l'organe de concertation : 5

2. Données statistiques

2.1 Nombre d'heures de travail réellement prestées : 371096 (A)

2.2 Renseignements relatifs aux accidents sur le lieu de travail

	ACCIDENTS MORTELS	ACCIDENTS AVEC INCAPACITÉ PERMANENTE	ACCIDENTS AVEC INCAPACITÉ TEMPORAIRE	TOTAL	FORMULE
Nombre	0	2	5	7 (B)	$T_r = \frac{B \times 1.000.000}{A} = 18,86$
Nombre de journées- calendrier perdues	0	118	74	192 (C)	$T_{gr} = \frac{C \times 1.000}{A} = 0,51$
Nombre de journées forfaitaires d'incapacité	0	750		750 (D)	$T_{gg} = \frac{(C+D) \times 1.000}{A} = 2,53$

Nombre d'autres accidents ayant entraîné exclusivement des frais médicaux ou autres dans le cadre de la législation relative aux accidents de travail : 4

Nombre d'accidents bénins : 5

2.3 Renseignements relatifs aux accidents survenus sur le chemin du travail

Nombre total: 1, dont 0 mortel

Remplir l'annexe « statistiques » avec les statistiques détaillées concernant les accidents dans les différentes unités d'établissement renseignés dans l'annexe « unités », où ont été prestées au moins **80 000** heures.

2.4 Nombre d'heures de travail et d'accidents du travail de certaines catégories de travailleurs

	HEURES DE TRAVAIL	ACCIDENTS DU TRAVAIL
a. Etudiants travailleurs	3 948	0
b. Travailleurs intérimaires	0	0
c. Travailleurs d'employeurs externes (travail par contrat)	859	0

3 Renseignements relatifs à la sécurité du travail

3.1 Donner les mesures les plus importantes prises en 2021 pour promouvoir ou assurer la sécurité du travail (consulter la note explicative)

MESURES PRISES	INITIATEUR
a. ANARIS - protocoles - affichages - suivis - pandémie Coronavirus Covid-19 / Poursuite des adaptations suivant recommandations des autorités - suivi cluster ...	SIPP - DG - CCB
b. ANARIS - risques et dangers ouverture (couvercles) des CV - recherche mesures préventives visites sans ouverture cv par un moyen lampe-photo-caméra Smartphone - surveillance des DO au SEEU et relevé compteur adduction en DE	SIPP - LH - Travailleurs Organisations syndicales
c. ANARIS sur les postes écran avec ergonome MENSURA	SIPP - LH - Travailleurs
d. Compagnonnage : protocole SRH - SIPP - SGX - DE - SEEU / formalisation pour accueil nouveaux travailleurs et changements de poste	SIPP - LH - Travailleurs CCB
e. Audit ISO 9001 - processus SIPP - DE	SIPP - COQ ISO 9001

3.2 Renseignements relatifs aux contrôles obligatoires

GENRE DES APPAREILS ET INSTALLATIONS CONTRÔLÉS	NOMBRE DE VISITES DE CONTRÔLE
Appareils de levage (ascenseurs, grues, élévateurs...)	42
Installations électriques haute tension	12
Installations électriques basse tension	25
Appareils à vapeur	0
Autres (préciser : harnais ou ceintures ou...) : Incendie - chaudières - réservoirs sous pression-climatisations HVAC-échelles mobiles, fixes-antichutes - Lignes de vie - boîtes de 1 ^{er} soins - DEA	16

3.3 Plan d'action annuel pour l'exercice en 2022

Donnez un aperçu des cinq principaux thèmes repris au plan d'action avec leur délai de réalisation (consulter la note explicative) :

- a. Adaptation inventaire Amiante - lieux -types - états -exposition - contrôles / l'actuel ne contient que les lieux et quelques détails
- b. Informations et formations dans le cadre de la manutention manuelle des charges / connaissances des risques et postures - adaptation PT/équipements annexes
- c. Révision du manuel général de sécurité au SEEU
- d. Procédures mise en oeuvre interventions sur réseaux routiers / AGW signalisation routière (Levés topo, réseaux collecteurs, CV réseaux DE et travaux raccordements)
- e. Remobilisation des équipes sur les actions correctives et préventives découlant du PG3A - PAA à évaluations de risques « très élevé » et « élevé »

3.4 Plan global de prévention

Disposez-vous d'un plan global de prévention écrit ? (cocher la réponse adéquate)

- Oui
- Non

4 Renseignements relatifs à la santé et à l'hygiène au travail

4.1 Existe-t-il un inventaire amiante? (cocher la réponse adéquate)

- Oui
- Non

4.2 Les rapports suivants existent-ils (prière de les annexer) ?

(cocher la réponse adéquate)

- Le(s) rapport(s) de visite des lieux de travail établis par le médecin du travail
- Le(s) rapport(s) du service chargé de la surveillance médicale

5 Renseignements relatifs à la formation

5.1 Principales initiatives prises par le service interne : suivis gestion des formations sécurité : VGA, VGA CO, secourisme, MLCI, Formations à la gestion de l'agressivité, Formations respect au travail, gérer son équipe à distance. Travaux en hauteur, espaces confinés, formation responsabilités de la LH

5.2 Principales initiatives prises pour les membres du service interne : recyclages Club prévention chez Guest Safety - échanges avec des CP via des thématiques du Codex

6 Renseignements relatifs à l'information du personnel

6.1 Nombre de rapports mensuels établis par le service interne : 5

6.2 A-t-on rédigé d'autres documents et a-t-on mené des actions d'information ?

- Non
- Oui

Si oui, les citer : Rapports anaris - rapports avis SIPP / exercices incendie - protocoles Coronavirus Covid-19 - procédures SIPP - ISO-9001 - Avis SIPP procédure des 3 feux verts - Avis permis de travail - avis interventions avec EE - Avis sur marchés publics, rapports circonstanciés ATG...

7 Renseignements relatifs à la prévention des risques psychosociaux au travail

7.1 Mesures de prévention collectives prises pour prévenir les risques psychosociaux au travail :

Anaris à posteriori par entretiens individuels - SEPP Mensura, rapport de mesures préventives à mettre en oeuvre en adéquation avec les détections du CP-AP

7.2 Nombre de demandes d'analyse de risques de situations de travail spécifiques

0

7.3 Incidents de nature psychosociale communiqués directement à la personne de confiance ou au conseiller en prévention aspects psychosociaux :

7.3.1 Interventions psychosociales informelles

- a. Nombre d'interventions de la personne de confiance : 0
- b. Nombre d'interventions du conseiller en prévention aspects psychosociaux : 3
- c. Nombre en fonction du type d'intervention :
 - c.1. Conseil - accueil : 3
 - c.2. Intervention : 0
 - c.3. Conciliation : 0

7.3.2 Interventions psychosociales formelles

- a. Nombre de demandes :
 - a.1. à caractère principalement collectif : 0
 - a.2. à caractère principalement individuel (hors faits de violence ou de harcèlement) : 0
 - a.3. pour faits de violence ou de harcèlement au travail : 0
- b. Nombre total de demandes d'intervention psychosociales formelles déposées à la suite d'une intervention informelle : 0
- c. Nombre de mesures :
 - c.1. Mesures individuelles : 0
 - c.2. Mesures collectives : 0
 - c.3. Pas de mesures : 0
 - c.4. Intervention de l'inspection du Contrôle du Bien-être au travail : 0

7.4 Registre des faits de tiers visé à l'article I.3-3 du code du bien-être au travail

- a. Nombre de faits enregistrés : 0
- b. Nombre selon la nature des faits :
 - b.1. Violence physique : 0
 - b.2. Violence psychique : 0
 - b.3. Harcèlement moral : 0
 - b.4. Harcèlement sexuel : 0
 - b.5. Autres : 0

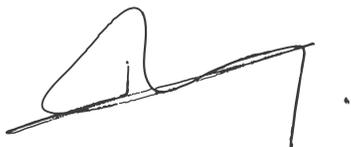
Date : 18/03/2022

Le gestionnaire,

Le conseiller en prévention,
(chargé de direction)

Nom :

M. Didier Hellin



Nom :

M. Delchambre Sébastien



Annexe « unités » : liste des unités d'établissement de 10 travailleurs ou plus

NUMÉRO D'ORDRE DE L'UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT	NOM COMMERCIAL	ADRESSE DU L'UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT (rue - code postal - commune)	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	CODE NACE-BEL OU DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ PRINCIPALE	TÉL. - FAX - EMAIL GESTIONNAIRE (NOM ET FONCTION)
1.	INASEP	Rue des Viaux 1b à 5100 Naninne	108	36000	Tél. 081 40 75 85 Fax : 081 40 75 45 E-mail : didier.hellin@INASEP.be Gestionnaire : DG Didier Hellin
2.	INASEP	Rue de l'Hôpital 6 à 5600 Philippeville.	70	36000	Tél. 071 66 79 25 Fax : 071 66 80 18 E-mail : alexandre.willemme@INASEP.be Gestionnaire : ing. Alexandre Willemme
3.	INASEP	Station épuration de Lives-Brumagne. Exploitation des eaux usées (SEEU)	96	37000	Tél. 081 40 75 86 Fax : E-mail : olivier.bourlon@INASEP.be Gestionnaire : ir Olivier BOURLON
4.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
5.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
6.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
7.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
8.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
9.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :

Annexe « statistiques » : liste détaillée des accidents du travail par unité d'établissement

(à donner seulement pour les unités d'établissements dans lesquels sont prestées par tous les travailleurs de l'unité 80 000 heures de travail ou plus)

Numéro d'ordre de l'unité d'établissement	1. Nombre d'heures prestées (A)	2. Nombre d'accidents mortels	3. Nombre d'accidents avec incapacité permanente	4. Nombre d'accidents avec incapacité temporaire	5. Nombre total d'accidents (B)	6. Taux de fréquence (B x 1 000 000 / A)	7. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (accidents mortels)	8. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (accidents avec incapacité permanente)	9. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (acc. avec incapacité temporaire)	10. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (C)	11. Taux de gravité réel (C x 1 000 / A)	12. Nombre de journées forfaitaires d'incapacité (accidents mortels)	13. Nombre de journées forfaitaires d'incapacité (incapacité permanente)	14. Nombre total de journées forfaitaires d'incapacité (D)	15. Taux de gravité global (C + D) x 1 000 / A	16. Nombre d'autres accidents	17. Nombre d'accidents bénins	18. Nombre d'accidents sur le chemin du travail	19. Nombre d'accidents mortels sur le chemin du travail
	152 930	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	73 238	0	1	3	40,96	74	1,01	0	1,01	0	1,01	0	0	1,01	0	0	0	0	0
	130 121	0	1	5	8	61,48	118	0,91	750	0,91	750	0,91	0	0,91	0	0	0	0	0

Rapport d'activités 2021

Ce rapport reprend un aperçu des activités que Mensura a effectués pour vous pendant l'année civile précédente. Si vous avez des questions sur le rapport d'activité, vous pouvez contacter votre gestionnaire de dossier.

Nom	INASEP INTERC. NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS
Numéro d'affiliation Mensura	8064045.1
Catégorie	B
Numéro BCE	0219735790
Code NACE	36.000 Captage, traitement et distribution d'eau
Conseiller en prévention-médecin du travail	Bekma Mbang Adrien Stéphane
Conseiller en prévention aspects psychosociaux	Elie Jeanbaptiste / Nathalie Bruvier
Gestionnaire de dossier	Mauxhin Marine (m.mauxhin@mensura.be)

I. Activités pour l'entreprise – Surveillance médicale

Nombre de travailleurs

	Nombre de travailleurs
Travailleurs soumis annuellement	4
Travailleurs soumis tous les 2 ans	150
Travailleurs soumis tous les 3 ans	1
Travailleurs non soumis	54

Examens

	Nombre d'exams chez les travailleurs soumis	Nombre d'exams chez les travailleurs non-soumis
Recrutement	13	0
Examen périodique	22	0
Actes médicaux intermédiaires supplémentaires	3	0
Examen avant la reprise du travail	5	0
Examen de reprise du travail	4	1
Evaluation de santé pour une réintégration	0	1
Conclusion A	0	0
Conclusion B	0	0
Conclusion C	0	0
Conclusion D	0	1
Conclusion E	0	0
Consultation spontanée	2	1

	Nombre d'exams
Aptitude à la conduite	3

II. Activités pour l'entreprise – Gestion des risques

Visite d'entreprise

14/06/2021 - Adrien Stephane Bekima Mbang - Visite d'entreprise périodique

Comité pour la Prévention et la Protection au Travail

30/04/2021 - Adrien Stephane Bekima Mbang - Réunion suite au rapport annuel médical

Dossiers psychosociaux

Nathalie Bruwier - PSY-2021-027144

Nathalie Bruwier - PSY-2021-027511

Nathalie Bruwier - PSY-2021-028443

Missions à la demande du client

Aspects psychosociaux - Formation sur mesure - Nathalie Bruwier - 5 intervention(s)

Aspects psychosociaux - Agressivité - Formation à la gestion de l'agressivité - Nathalie Bruwier - 2 intervention(s)

Aspects psychosociaux - Formation sur mesure - Fabienne Huberland - 4 intervention(s)

Aspects psychosociaux - Risques psychosociaux - Guidance d'équipe - Emmanuelle Pochet - 5 intervention(s)

Sécurité - Analyse de risques - prévention incendie - Fabrizio Giaccio - 3 intervention(s)

Autres activités gestion des risques

07/05/2021 - Coordination du client – administration pour le client

28/06/2021 - Coordination du client – administration pour le client

10/09/2021 - Coordination du client – administration pour le client

13/09/2021 - Coordination du client – administration pour le client

13/09/2021 - Coordination du client – explication à l'entreprise

13/09/2021 - Coordination du client – explication à l'entreprise

15/10/2021 - Coordination du client – administration pour le client

15/10/2021 - Coordination du client – réunion politique multidisciplinaire (ID0)

22/10/2021 - Coordination du client – administration pour le client

16/12/2021 - Coordination du client – administration pour le client

01/08/2021 - Check-In - 8 participant(s) - 6064045.1

01/11/2021 - Check-In - 1 participant(s) - 6064045.1

Avis

- Aspects psychosociaux - Service legal relatif aux aspects psychosociaux - 0 heure(s) et 15 minute(s)

- Aspects psychosociaux - Service legal relatif aux aspects psychosociaux - 0 heure(s) et 30 minute(s)



Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.

Siège social:
Launoise
Rue Gaucheret 88/90
1030 Brussels

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 63 50
E info.sepp@mensura.be
www.mensura.be

IBAN: BE96 3190 8909 2050 - BIC: BBRU3333
BCE: 0413.664.742

36



III. Formations

13/12/2021 - Lutte contre les incendies (7 heures) - 1 participant(s)



**Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.**

Siège social:
Launoise
Rue Gaucheret 88/90
1090 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 523 63 50
E info.sepp@mensura.be
www.mensura.be

IBAN: BE96 3190 8900 2050 - **BIC:** BBRU3333
BCE: 0413.664.742

46

I - II - III addendum Activités dans le cadre de Covid-19

5 JANVIER 2021. - Arrêté royal concernant le rôle du conseiller en prévention-médecin du travail dans le cadre de la lutte contre le coronavirus COVID-19: Le présent arrêté vise à réglementer les tâches spécifiques supplémentaires du conseiller en prévention-médecin du travail dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus dans les entreprises et institutions, ainsi que son impact sur ses activités dans le cadre de la surveillance de la santé des travailleurs, et ce aussi longtemps que les mesures d'urgence visant à limiter la propagation du coronavirus s'appliquent et ont un impact sur les activités du conseiller en prévention-médecin du travail.

Conseils et autres activités

07/10/2021 - Surveillance médicale - Avis médical risques biologiques - 0 heure(s) et 30 minute(s)

Formation / E-learning Covid-19

Mensura a proposé un module d'apprentissage en ligne gratuit sur Covid-19 à chaque employeur afin d'informer ses employés sur le virus et les mesures à prendre.

Note:

Visite d'entreprise périodique : Lors de la visite d'entreprise le conseiller en prévention vérifie la situation de votre entreprise dans le domaine de la prévention et le bien-être au travail. Le rapport que vous avez reçu par la suite, contient des conseils sur l'optimisation de la politique de bien-être. Vous devez également ajouter le rapport de la visite d'entreprise au rapport annuel.

Visite d'entreprise périodique – Avis stratégique : Lors de la visite, un aperçu des risques dans l'entreprise est donné, basé sur les constatations faites par Mensura résultant de toutes les prestations dans votre entreprise (p.ex. examen du lieu de travail et des postes de travail, surveillance de la santé, examens suite à des accidents du travail, etc.). Le rapport qui vous a été envoyé par la suite contient des conseils sur l'optimisation de la politique de bien-être.

Le Comité pour la Prévention et la Protection au Travail: activité lors de laquelle le conseiller en prévention (médecin du travail) était présent au CPPT de votre entreprise.

Accidents de travail graves: l'activité par numéro de référence pour laquelle le conseiller en prévention acheminé au travail du SEPP a rédigé, dans le cadre de législation actuelle, un rapport circonstancié suite à un accident du travail grave.

Accidents de travail non graves: l'activité par numéro de référence pour laquelle le conseiller en prévention sécurité au travail du SEPP a rédigé, dans le cadre de législation actuelle, un rapport circonstancié suite à un accident du travail non grave.

Dossiers psychosociaux: l'activité par numéro de référence pour laquelle un dossier psychosocial est traité au SEPP dans le cadre de la législation actuelle. Vous retrouvez plus d'information dans la section IV.

Missions à la demande du client: l'énumération unique des différents contrats de projet avec le nombre d'interventions réalisées.

Autres activités:

- Votre coordinateur client assigné réalise l'activité commerciale technique ; dans cette rubrique vous trouvez ces activités.
- Dans la rubrique Check-in tool, vous trouvez les activités réalisées à cet égard. Le Check-in tool est destiné aux nouveaux travailleurs. Le nouveau travailleur doit remplir un bref questionnaire. Sur cette base, il/elle recevra un rapport personnel contenant des informations et des conseils.

Avis: l'énumération des différentes demandes d'information inabées pour votre entreprise.

Formations: Énumération des formations suivies par vos employés chez Mensura, si le nombre d'employés est connu, cela sera également indiqué. Dans la législation actuelle, le SEPP doit coopérer à l'analyse des risques du travail sur écran et à la formation en matière de sécurité alimentaire (E-food). Dans cette section, vous trouvez l'activité réalisée.

Pour plus d'info sur l'activité réalisée, veuillez consulter les fiches produits sur notre zone clients (<https://www.mymensura.be>)

IV. Renseignements relatifs à la prévention des risques psychosociaux au travail

Dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux au travail (Codex I.3) toutes les entreprises sont tenues de réaliser chaque année dans leur organisation une évaluation des risques psychosociaux. Les informations ci-jointes peuvent aider à faire cette évaluation. Certains éléments ont déjà été fournis par Mensura. Nous conseillons de compléter les points en suspens (marqués avec un (*)). Rédigez cela en consultation avec le conseiller en prévention interne, la personne de confiance et, éventuellement, le médecin du travail.

Si vous souhaitez obtenir un soutien supplémentaire, veuillez prendre contact avec le conseiller en prévention risques psychosociaux.

1. Mesures de prévention collectives prises pour prévenir les risques psychosociaux au travail (exemples: réalisation d'une analyse des risques aspects psychosociaux, désignation et formation de personnes de confiance, sensibilisation au stress et au burn-out...):

Générales (*):

Incidents de nature psychosociale qui se sont répétés (*):

Nombre: 0

Origine:

Statut des personnes impliquées (dernier dossier):

2. Nombre de demande d'analyse de risques concernant les risques psychosociaux de situations de travail spécifiques visée à l'article I.3-6.- §1 relatif à la prévention des risques psychosociaux au travail: 0

3. Incidents de nature psychosociale communiqués directement à la personne de confiance ou au conseiller en prévention aspects psychosociaux (*):

3.1 Interventions psychosociales informelles:

a. Nombre d'interventions de la personne de confiance (*):

b. Nombre d'interventions du conseiller en prévention aspects psychosociaux: 3

c. Nombre en fonction de la nature de l'intervention:

c.1. Accueil, conseil: 3

c.2. Intervention: 0

c.3. Conciliation: 0

3.2 Interventions psychosociales formelles:

a. Nombre de demandes: 0

a.1. à caractère principalement collectif: 0

a.2. à caractère principalement individuel: 0

a.3. pour faits de violence ou de harcèlement au travail: 0

b. Nombre total de demandes d'interventions psychosociales formelles déposées à la suite d'une intervention psychosociale informelle: 0

4. Registre des faits de tiers visés à l'article I.3-3.- §1 relatif à la prévention des risques psychosociaux au travail (*):

a. Nombre de faits enregistrés:

b. Nombre selon la nature des faits:

b.1. Violence physique:

b.2. Violence psychique:

b.3. Harcèlement moral:

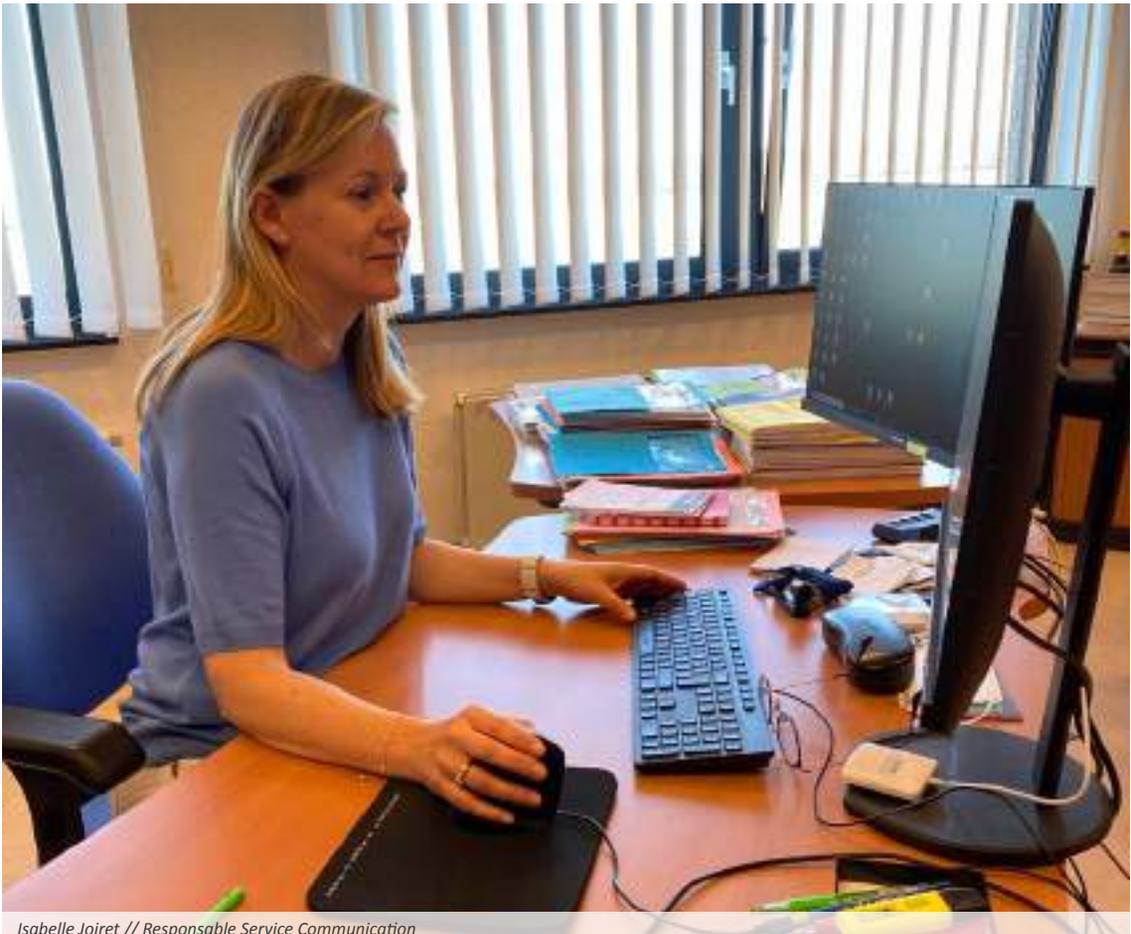
b.4. Harcèlement sexuel:

b.5. Autres:

5. Éléments relatifs aux risques psychosociaux communiqués par le conseiller en prévention-médecin du travail: 0



L'équipe du Service Communication



Isabelle Joiret // Responsable Service Communication

6.4 COMMUNICATION

L'année 2021 aura de nouveau été marquée par la pandémie de la Covid-19. Après deux années de confinement et de restrictions, une lueur d'espoir a pointé à l'horizon grâce à la vaccination massive de la population.

Cependant, malgré les efforts consentis par une large majorité de nos concitoyens, bon nombre d'activités internes et d'événements externes n'ont pu se dérouler. Le Service Communication en a profité pour travailler sur des projets demandant un investissement en temps important, comme la refonte de l'intranet de l'INASEP que nous vous détaillons dans la partie « Communication interne ».

6.4.1 Communication externe

Événements

Après plusieurs reports pour cause de pandémie, la 16^e édition du Salon Municipalia, placée sous le régime du « Pass sanitaire », s'est finalement tenue les 30 septembre et 1^{er} octobre 2021. L'heure était donc clairement aux retrouvailles et le Salon a permis à de nombreux mandataires et collègues de se retrouver après de longs mois d'absence. Cette édition, que l'on peut appeler de transition en raison de la crise sanitaire, a été moins fréquentée que les éditions précédentes puisque le WEX a comptabilisé 9 588 visiteurs. Avec 398 exposants, Municipalia reste cependant l'épicentre des Pouvoirs locaux, l'endroit où trouver des réponses innovantes aux défis qui attendent les communes de « demain » en termes de transition énergétique, de digitalisation, de mobilité, de recyclage, d'aménagement du territoire et de reconstruction !

Comme chaque année, les sociétés CILE, in BW, INASEP, SPGE, SWDE et VIVAQUA étaient réunies sur un stand commun baptisé « Le Village de l'eau ». Même si nous avons dû ajuster le stand et modifier quelque peu l'organisation du catering, ce rendez-vous reste incontournable et permet au secteur de l'eau d'avoir une visibilité accrue auprès du monde politique, institutionnel, associatif et se révèle particulièrement riche en termes de réseautage.

Organisée durant la crise sanitaire, l'Édition 2021 du Salon Municipalia aura été le seul événement externe majeur durant cette année.

La plupart des autres événements externes ont été postposés ou annulés (Journées Wallonnes de l'Eau, Journée des affiliés, Journées du Patrimoine, fête du personnel...).

Les Assemblées générales de juin et de décembre 2021 se sont tenues en visioconférence, conformément aux modalités exceptionnelles visant à limiter les risques de propagation de la Covid-19. À cette fin, et dans un esprit de transparence, nous avons mis à la disposition des mandataires publics et de l'ensemble des citoyens une vidéo de présentation des points inscrits aux ordres du jour de nos Assemblées.



Salon Municipalia 2021

Information du public

Comme en 2020, nos stations d'épuration n'ont pas été visitées en 2021. Bien qu'organisées en extérieur, les visites scolaires et à destination du grand public ont été impactées par la crise sanitaire.

Nous comptons sur une reprise des visites l'année prochaine, notamment à l'occasion des Journées Wallonnes de l'Eau programmées en mars 2022.

Réseaux sociaux

Depuis 2020, une nouvelle politique, plus offensive en termes de communication, a été déployée pour augmenter la visibilité de l'Intercommunale via les réseaux sociaux.

La page **Facebook** de l'INASEP est utilisée pour partager bon nombre d'informations :

- mises à jour immédiates lors d'interventions en urgence en cas de rupture de canalisation (fuite) ou de problème électrique sur le réseau de distribution d'eau publique ;
- mises à jour hebdomadaires des avis de coupure pour les abonnés en distribution d'eau (travaux de maintenance, campagne de purge, augmentation de la pression...);
- informations diverses sur les événements et la vie de l'INASEP ;
- publication de la Newsletter (mensuelle) de l'INASEP ;
- publication des avis de recrutement en collaboration avec le Service des Ressources Humaines ;
- publication d'articles de presse ou de vidéos présentant un projet suivi par un des départements de l'INASEP.

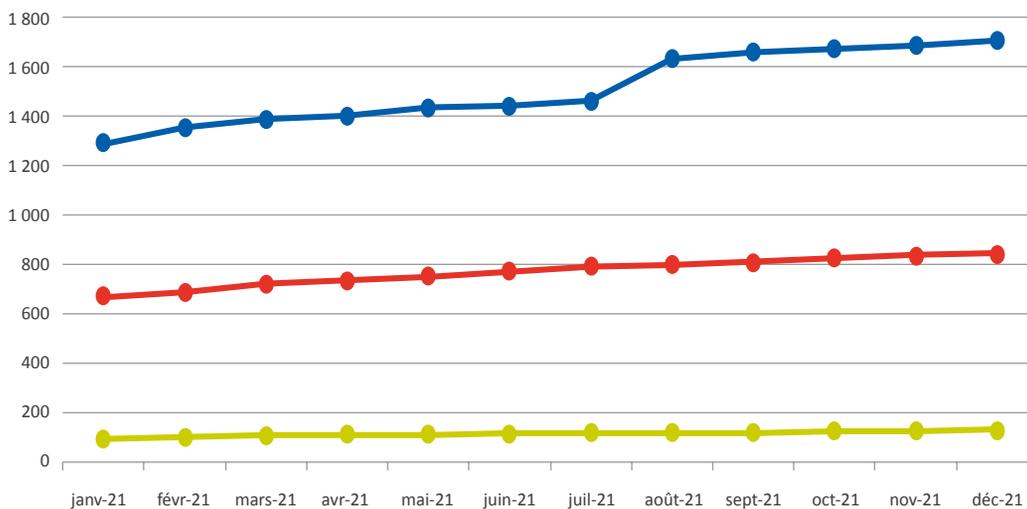
Certaines informations pertinentes comme les offres d'emploi sont également relayées sur la page **LinkedIn** de l'INASEP.

Notre page **Instagram** offre un regard différent sur nos activités.

Le graphe ci-dessous montre une évolution constante du nombre d'abonnés à nos pages Facebook, LinkedIn et Instagram pour l'année 2021 avec une hausse significative en juillet 2021.

Il est intéressant de noter le pic du nombre d'abonnés à notre page Facebook en juillet 2021, qui correspond à la période des fortes pluies et inondations que la Wallonie a connues. Soucieux d'être bien informés sur la qualité de l'eau distribuée et des travaux menés sur le terrain par nos équipes techniques, un nombre important de citoyens nous ont rejoints à cette occasion.

Evolution du nombre d'abonnés



Légende

—●— Facebook —●— LinkedIn —●— Instagram

L'INASEP se dote également d'une chaîne **YouTube** pour y déposer ses supports vidéo.

Site internet

Faisant suite à un audit réalisé début 2021 par la société Expansion, il a rapidement été décidé de revoir de fond en comble notre site internet.

Le nouveau site internet aura pour objectifs :

- d'optimiser les performances mobiles via un site responsive (c'est-à-dire adapté aux smartphones) ;
- d'améliorer le graphisme et l'ergonomie ;
- d'augmenter le nombre de visiteurs et d'améliorer le référencement naturel dans Google ;
- de revoir la structure du site.

La révision de notre site internet est également imposée par la fin de vie de la version CMS (Drupal 7) utilisée ; les mises à jour de sécurité s'arrêtant en novembre 2022. Il est donc recommandé de migrer sur Drupal 9.0, plus sécurisé, plus en phase avec les normes du web et offrant plus de possibilités d'évolutions et de développements.

Un appel d'offres a été lancé à trois sociétés spécialisées en Communication pour le web : Expansion Marketing & Communication, Contraste Digital et SPADE. Après analyse des offres, nous avons fait le choix de travailler avec Expansion Marketing & Communication pour le développement de notre nouveau site internet.

Un travail de préparation de la nouvelle arborescence, c'est-à-dire de la structure et de l'organisation des pages du site, a ensuite débuté avec la consultation des responsables des départements de l'INASEP. L'arborescence permet d'avoir une vision globale du site internet hiérarchisé.

Le projet s'est poursuivi avec la création des templates graphiques et le développement d'un design spécifique pour chaque type de page identifié. Ceux-ci ont été présentés et validés par le Comité de direction en sa réunion du 6 décembre 2021.

Le projet se poursuivra en 2022 avec un travail sur les textes, l'ajout de nouvelles photos, illustrations et vidéos. La mise en ligne est prévue durant le second semestre 2022.

Autres supports de communication externe

Certains supports, réalisés en interne, ont été imprimés et envoyés à nos associés.

- Rapport d'activité 2020 ;
- Déclaration environnementale 2021 (Performances 2020) ;
- Déclaration environnementale complète 2021-2023 (Un métier//Une démarche environnementale) ;
- Carte de vœux.

Autres supports :

- Reportage photos des différentes réalisations des bureaux d'études, de la distribution d'eau et de l'assainissement ;
- Nombreux articles de presse et reportages pour les télévisions locales ;
- Vidéo de présentation du Bureau d'études Bâtiments & Energies. À noter que cette vidéo a reçu l'Award de la vidéo la plus institutionnelle de la part d'Archipro ;
- Panneaux de nos stations d'épuration et pompages (en collaboration avec la SPGE) ;
- Fonds d'écran pour les réunions en visioconférence ;
- Fardes de présentation ;
- Enquêtes de satisfaction ;
- Folder sur le curage (service GRE).

Matériel de promotion

De nouvelles fardes de présentation ont été conçues et produites.

Des pin's INASEP sont également à la disposition de tous afin d'accroître notre visibilité lors d'événements ou de réunions en extérieur.

Représentation externe

La Responsable Communication est coordinatrice de la Commission « Communication & Relations publiques » d'Aquawal et représente la Wallonie dans le groupe de travail communication de l'EurEau, la Fédération européenne des associations nationales de services d'eau.

Elle fait également partie de la Cellule Sécheresse du Centre Régional de Crise de Wallonie (CRC-W) qui analyse les situations de sécheresse en Wallonie. La synthèse des réunions et le Communiqué de presse qui en découle sont envoyés aux instances régionales et à la presse.

C'est via ces organismes que plusieurs campagnes de communication ont été développées : CertIBEau, Indicateur « Eau » dans les bulletins météo de la RTBF, « Ici commence la mer » (SPGE), Classes d'eau...

Point presse

La campagne SYGERCO (SYstème de GEstion des Routes COMMunales) menée début du mois d'octobre 2021 dans les communes de Courcelles, Bièvre, Profondeville et Gembloux a obtenu une belle visibilité dans la presse écrite et audiovisuelle. Faisant suite au Communiqué de presse et à la Conférence de presse tenue le 6 octobre à Courcelles, de nombreux articles ont été publiés dans la presse locale/nationale. Les télévisions locales et nationales ont également bien couvert ce projet d'auscultation des voiries.

Newsletters

Depuis septembre 2019, une Newsletter de l'INASEP est envoyée tous les mois aux personnes inscrites via notre site internet (1 264 inscriptions).

Une thématique est définie pour chaque Newsletter. L'objectif est de mieux faire connaître nos métiers et le travail de nos équipes via leurs chantiers et réalisations.

Les Newsletters sont partagées sur notre page Facebook et sur notre site internet dans la partie News & Documents.



Matériel de promotion

6.4.2 Communication interne

Journal interne

Après avoir relancé ce support de communication interne en mai 2020, le Service Communication a produit en 2021 trois numéros de son journal interne, « Le Bon Tuy'eau ».

Aux côtés des pages « News » et « Nos métiers », on retrouve une rubrique « Portrait » qui fait le focus sur un membre du personnel ou encore celle des « EMAS'tuces » dédiée à l'environnement et à la nature.

Nouvel intranet

L'intranet de l'INASEP a fait peau neuve en 2021 ! Mis en place au cours du premier trimestre 2011, il avait un peu vieilli... Il avait donc besoin d'être « relooké » et mis à jour.

Le Service Communication s'est donc lancé dans le développement d'une nouvelle plateforme interne plus dynamique, plus conviviale et facile à utiliser. Il s'agit d'un outil essentiel de communication interne. Il regroupe l'ensemble des informations nécessaires pour réaliser un travail efficace.

On y trouve des blocs d'information thématiques qui envoient vers des pages à contenus bien spécifiques mais également des « Flashs infos » qui donnent toutes les informations pertinentes de l'INASEP au quotidien.

Le nouvel intranet a été mis en ligne le 2 avril 2021.

Revue de Presse

Une lecture quotidienne de la presse locale est effectuée par la Responsable Communication. Les articles les plus pertinents sont envoyés par mail au Comité de Direction élargi. Certains articles sont publiés dans la Revue de Presse du site internet de l'INASEP.

La Responsable Communication gère les contacts avec la presse et veille à la bonne promotion des projets suivis par l'INASEP. Des contacts avec les Rédacteurs en chef sont pris lorsque l'image de l'Intercommunale est injustement mis à mal. Dans ce cas, un article correctif est suggéré ou un droit de réponse est envoyé à la Rédaction.

Autres supports de communication interne

D'autres supports, réalisés en interne, sont transmis aux membres du personnel.

- Lettre d'information dans le cadre du déploiement de la certification ISO 9001 ;
- Mises à jour de documents respectant la charte graphique (offres d'emploi, cartes de visite, signatures mail, cartons compliments...);
- Mise à jour du contenu de présentation des métiers de l'INASEP (PWP et vidéos) ;
- Création de logos (PROTEIN) ;
- Enquêtes de satisfaction internes ;
- Création des différents visuels pour l'Amicale.



Protein

6.5 INFORMATIQUE

6.5.1 Outils de Gestion

Au Bureau d'études, finalisation par la société PlanningForce, adjudicataire du marché de services « Tableaux de bord BE », avec l'outil Power BI de Microsoft comme solution de Business Intelligence, de la réalisation entamée en 2020, des différents tableaux de bord souhaités. Ces tableaux de bord permettent de regrouper un ensemble de données chiffrées sur les projets suivis.

Ce développement de tableaux de bord a nécessité l'adaptation du logiciel développé en interne, Protein, utilisé pour le suivi des projets, notamment le relevé des prestations effectuées par les agents de l'INASEP.

Lancement de la phase de test du logiciel développé en interne, Qualicam, pour l'élaboration des métrés du Bureau d'études.

Au département de Distribution d'eau, développement de rapports d'extraction de données de la base de données Gédipro pour la Production des immobilisés, par génération automatique du fichier Excel utilisé pour la gestion des budgets et des stocks du département.

Pour les Ressources humaines, automatisation du transfert de données entre logiciels (paie, pointage, missions) par développement d'interfaces

Au service IT, modernisation de l'outil de gestion ITIL du service IT, par basculement de la solution ServiceDesk en version Cloud (SAAS, Software As A Service). Et migration de la base de données concernée dans le nouvel environnement. Cette application comporte des outils informatiques de Helpdesk, de gestion des licences, d'inventaire, de documentation du système...

6.5.2. Outils collaboratifs

Décision stratégique prise par la Direction de l'INASEP d'adopter les différents outils collaboratifs de Microsoft qui se sont imposés de manière accélérée lors de la pandémie de 2020 et 2021 pour soutenir le télétravail et les collaborations business avec d'autres sociétés, durant cette période difficile.

En première étape, migration de la messagerie de l'INASEP dans le Cloud de Microsoft en adoptant Exchange Online de la suite MS Office 365.

En seconde étape, adoption des autres programmes de la suite MS Office 365 (Word, Excel, Outlook...) via un plan tarifaire désormais basé sur la location d'applications offrant l'avantage de pouvoir moduler de manière souple le nombre de licences nécessaires en fonction des mouvements de personnels au sein de l'entreprise. Le système de location permet également de disposer à tout moment des toutes les applications dans leurs versions les plus récentes.

En troisième étape, amorce du processus de renforcement de la collaboration entre les agents et les services de l'INASEP par l'adoption des nouveaux outils collaboratifs inclus dans les suites logicielles 365 acquises à savoir Teams, OneDrive et SharePoint. Formations et évolution des habitudes de travail prévus en 2022.

L'utilisation du Cloud privé NextCloud géré en interne a été maintenu et même développé en 2021, mais il sera amené à disparaître en 2022 et sera remplacé par OneDrive et SharePoint.

6.5.3 Gestion documentaire

Réévaluation du projet initié en 2019, de développement d'une solution de gestion électronique de documents (GED) et de gestion du courrier, pour deux raisons principales.

La première, pour cause d'attentes techniques non encore satisfaites par le partenaire externe. L'utilisation amorcée des outils iaDocs et Nuxéo a par conséquent été mise à l'arrêt faute d'avancées significatives avec ces solutions.

Ensuite, parce que les évolutions technologiques du marché de l'informatique ont poussé l'INASEP à se tourner vers des solutions dans le Cloud, en l'occurrence dans l'univers Cloud de Microsoft. Ces évolutions remettent en question la pertinence des choix précédemment opérés pour le projet de GED.

Celui-ci sera réorienté pour s'inscrire dans la démarche globale de l'INASEP qui consiste à évoluer vers des solutions existantes ou développables dans l'écosystème Cloud de Microsoft.

Le maintien, contrairement aux prévisions, de l'outil de gestion actuel du courrier entrant qui devait être remplacé, est une conséquence de cette réorientation. L'outil Cindoc est resté utilisé en 2021.

Etude de différentes solutions de signature électronique des documents « probants » (courriers envoyés, plans...) et décision de veiller à l'intégration de ce type de solutions dans le projet de GED en cours.

6.5.4 Rationalisation des ressources informatiques

Etude de possibilités de synergies informatiques entre les services IT du Bureau Economique de la Province de Namur (BEP) et de l'Intercommunale NAMuroise de Services Publics (INASEP). Etablissement de piste de collaboration entre les deux entités.

Dans ce cadre, en 2022, un premier axe de collaboration visant à réduire les coûts des télécommunications se constituera par l'établissement d'un cahier des charges commun pour l'attribution du marché Télécom de gestion des réseaux de télécommunication intersites respectifs et distincts du BEP et de l'INASEP.

6.5.5 Téléphonie, systèmes de communication

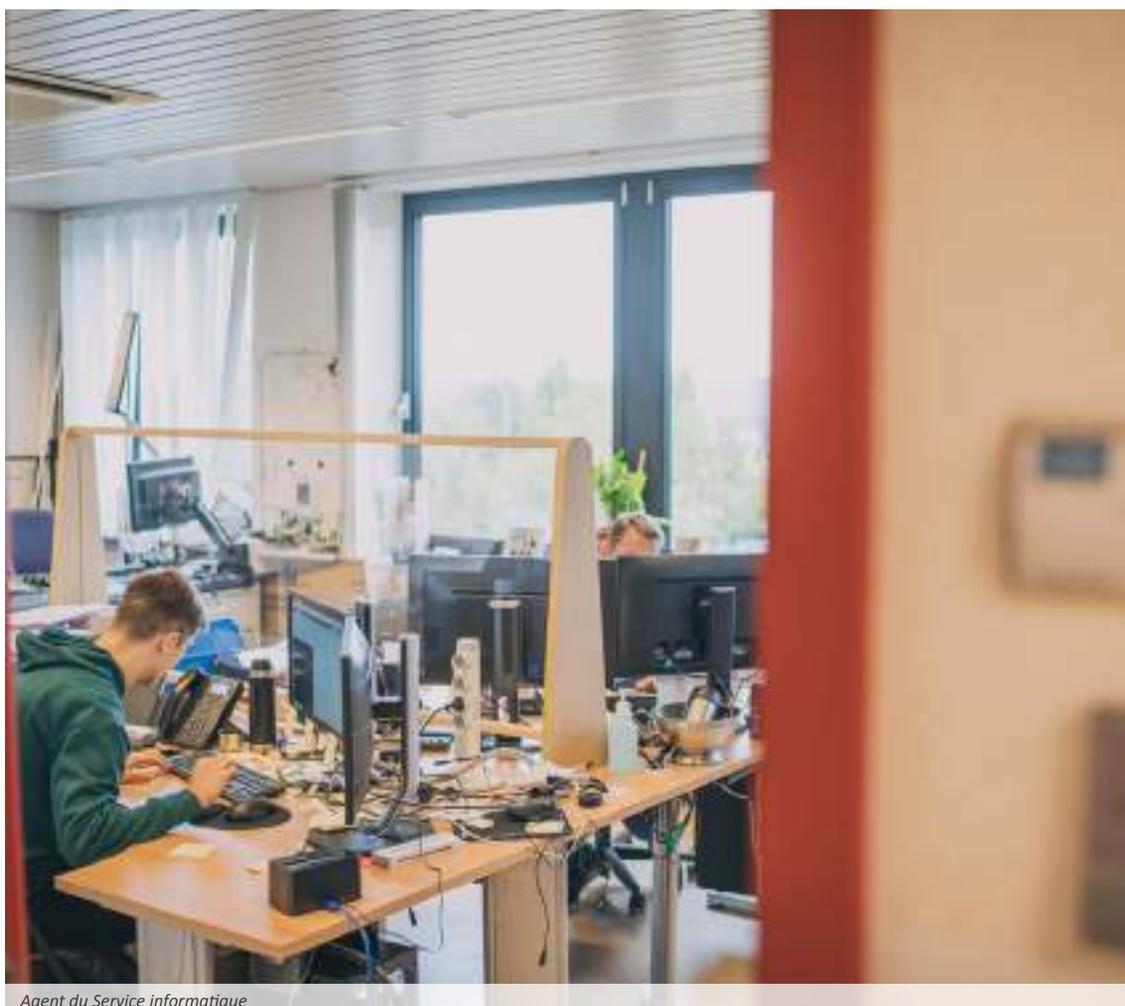
Renouveau des serveurs de téléphonie dans la continuité de la solution VOIP existante sur base de matériels Cisco, permettant ainsi de minimiser le travail de migration des systèmes de « répondeurs automatiques » existants (IVR) et ce, avec le même opérateur que précédemment, en l'occurrence Win, pour le maintien d'une parfaite intégration de la téléphonie au réseau de données géré par cette société, entre les différents sites de l'INASEP

6.5.6 Accréditations

Implication du service IT de l'INASEP comme processus dans l'organisation mise en place au département de Distribution d'eau pour l'obtention avec succès de l'accréditation Iso 9001

6.5.7 Réflexions en cours

Poursuite de la mise en conformité par rapport à différentes normes et directives : RGPD (global à l'entreprise) et NIS (en distribution d'eau). L'informatique est partie prenante dans ces deux projets également, qui se poursuivront en 2022.



Agent du Service informatique



CHAP. 7

FINANCES



7.1 COMPTE DE RÉSULTATS BNB AU 31/12/21

	2021	2020	VARIATION
RÉSULTAT GLOBAL	1 979 155,20	1 266 872,44	712 282,76
Résultat d'exploitation	2 240 743,39	1 579 074,28	661 669,11
Produits d'exploitation	52 254 505,58	51 137 833,98	1 116 671,60
Chiffres d'affaires	41 655 446,35	38 428 344,81	3 227 101,54
En cours BE	-492 188,77	962 448,32	-1 454 637,09
Production immobilisée	963 094,89	909 752,97	53 341,92
Autres produits d'exploit	10 128 153,11	10 559 902,14	-431 749,03
Produits d'exploitation non récurrents	0,00	277 385,74	-277 385,74
Charges d'exploitation	50 013 762,19	49 558 759,70	455 002,49
Approv. marchand & sous-traitant	10 132 778,91	9 003 973,90	1 128 805,01
Services et bien divers	12 794 017,15	12 266 013,64	528 003,51
Rémunérations et charges	18 350 365,78	17 903 641,12	446 724,66
Amortissements	8 663 563,87	9 593 287,01	-929 723,14
Réduction valeur sur créances	-312 207,50	-195 393,36	-116 814,14
Prov Pr risques et charges	-143 159,48	544 369,88	-687 529,36
Autres charges d'exploitation	528 380,57	440 643,02	87 737,55
Charges d'exploitation non récurrentes	22,89	2 224,49	-2 201,60
Financiers	-232 047,15	-280 888,00	48 840,85
Produits financiers	6 356 808,86	6 276 704,93	80 103,93
Charges financières	6 588 856,01	6 557 592,93	31 263,08
Impôts	-29 541,04	-31 313,84	1 772,80
RÉSULTAT GLOBAL	1 979 155,20	1 266 872,44	712 282,76

7.2 BILAN BNB AU 31/12/2021

ACTIF		2021	2020	VARIATION
ACTIFS IMMOBILISÉS		146 782 985,36	144 303 634,56	2 479 350,80
II	Immobilisations incorporelles	158 458,31	235 330,81	-76 872,50
III	Immobilisations corporelles	137 435 061,53	135 931 537,63	1 503 523,90
IV	Immobilisations financières	9 189 465,52	8 136 766,12	1 052 699,40
ACTIFS CIRCULANTS		48 094 657,46	38 465 327,39	9 629 330,07
V	Créances à plus d'un an	0,00	0,00	0,00
VI	Stocks et commandes en cours d'exécution	2 676 866,12	3 233 353,92	-556 487,80
VII	Créances à un an au plus	14 334 147,95	15 110 443,45	-776 295,50
VIII	Placements de trésorerie	5 750 832,46	6 636,86	5 744 195,60
IX	Valeurs disponibles	7 447 647,37	3 623 724,60	3 823 922,77
X	Comptes de régularisation	17 885 163,56	16 491 168,56	1 393 995,00
TOTAL DE L'ACTIF		194 877 642,82	182 768 961,95	12 108 680,87

PASSIF		2021	2020	VARIATION
CAPITAUX PROPRES		44 735 772,06	41 652 091,63	3 083 680,43
I	Capital	31 259 496,68	30 116 831,37	1 142 665,31
III	Plus-values de réévaluation	61 849,43	61 849,43	0,00
IV	Réserves	787 944,05	778 071,86	9 872,19
V	Bénéfice reporté	9 487 000,10	7 517 717,09	1 969 283,01
VI	Subsides en capital	3 139 481,80	3 177 621,88	-38 140,08
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		1 569 211,00	1 712 370,48	-143 159,48
VII	A.Provisions pour risques et charges	1 569 211,00	1 712 370,48	-143 159,48
DETTES		148 572 659,76	139 404 499,84	9 168 159,92
VIII	Dettes à plus d'un an	131 629 646,78	122 655 089,87	8 974 556,91
IX	Dettes à un an au plus	13 884 705,81	13 709 326,14	175 379,67
X	Comptes de régularisation	3 058 307,17	3 040 083,83	18 223,34
TOTAL DU PASSIF		194 877 642,82	182 768 961,95	12 108 680,87

7.3 RAPPORT DE GESTION

Conformément aux dispositions du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de l'exercice 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels au 31/12/2021.

A noter que le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (article L1523-16 tel que modifié par le décret du 28 avril 2014) précise également que le rapport de gestion comporte la structure de l'organisation, l'organigramme fonctionnel complet de celle-ci, les lignes de développement ainsi qu'un plan financier pluriannuel. Les éléments concernant la structure de l'organisation, l'organigramme fonctionnel complet ainsi que les lignes de développement sont inclus dans le rapport annuel. Les éléments financiers sont repris ci-après. L'évaluation du plan financier pluriannuel 2017-2019 est repris en annexe au rapport annuel 2021 établi par le Conseil d'administration.

7.4 ÉVOLUTION DES AFFAIRES

Après un exercice 2020 clôturé avec un résultat d'exploitation de 1 579 074,28 € et un résultat global de 1 266 872,44 € (il est renvoyé au rapport de gestion de 2020 pour les explications y relatives), l'exercice 2021 poursuit dans cette voie et se clôture lui aussi en positif, avec un résultat d'exploitation atteignant 2 240 743,39 € € tandis que le résultat global atteint 1 979 155,20 €, et ce malgré la réduction importante du subside accordé par la Province de Namur pour le fonctionnement du Bureau d'études. Pour rappel, ce subside a été réduit de 500 000 € en 2021.

Ce résultat positif important repose sur les éléments principaux suivants.

- En Distribution d'eau, le résultat de 2020 de 1 080 000 € a été confirmé et même amélioré de 650 000 € qui provient de l'augmentation du chiffre d'affaires des ventes d'eau en lien avec l'augmentation du CVD (+ 0,19 € le 01/01/2021), le nombre de M³ vendu est en légère augmentation et une légère progression de la production immobilisée. Les frais de rappel encaissés ont augmenté quant à eux de 200 000 €.
- Un chiffre d'affaires pour les Bureaux d'études de 5 503 887,36 € en progression par rapport à 2020 (même si ce chiffre d'affaires est moindre qu'envisagé en prévision budgétaire en fin d'année suite à une correction de l'encours), résultat positif qui s'explique en particulier par l'importance de l'activité du Bureau d'études Assainissement complétée par l'activité du Bureau d'études Voiries égouttage en lien avec les PIC.
- Une progression importante du chiffre d'affaires du Service Exploitation des Eaux usées qui a eu à connaître des inondations de juillet 2021.

La Distribution d'eau a connu cette année le début effectif de l'association avec la SWDE dans la Business Unit Berthe. Ce qui augure pour 2022 d'une stabilisation d'un résultat largement positif mais à un niveau moindre que celui de 2021.

Du côté du Bureau d'études, les perspectives liées à la finalisation de l'actuel plan d'investissement 2017-2021 et au futur plan d'investissements de la SPGE en Province de Namur en matière d'assainissement permettent d'envisager positivement l'évolution de l'activité du Bureau d'études Assainissement de l'INASEP dans les prochaines années, nécessitant même une stratégie de recrutement d'ingénieurs et surveillants supplémentaires de manière à pouvoir assumer l'étude et le suivi des investissements inscrits dans le programme 2022-2026 et à préparer la relève dans le cadre du départ à la retraite d'une série d'ingénieurs et techniciens d'ici une dizaine d'années tandis que les activités du Service d'aide aux affiliés resteront l'objet d'une attention particulière tant en termes d'efficience que de rapport coûts/honoraires et de financement, ce service restant en effet avec un déficit d'exploitation malgré la hauteur des honoraires perçus et donc de l'activité.

Dans le domaine de l'épuration, les nouveaux contrats de service restent toujours attendus conduisant au maintien des modalités actuelles de financement du secteur par la SPGE. La négociation en cours des contrats de service qui lient le secteur de l'épuration à la SPGE, dont les volets financement des études et de l'exploitation des eaux usées constituent des chapitres importants, fait peser une certaine incertitude et donc un enjeu majeur pour assurer la couverture totale des charges de ces départements.

La bonne maîtrise des charges des Services généraux est également un élément important pour l'équilibre de l'Intercommunale.

7.4.1 Commentaires sur le compte de résultats

	2021	2020	VARIATION
Résultat d'exploitation	2 240 743,39	1 579 074,28	712 282,76
Chiffre d'affaires	41 655 446,35	38 428 344,81	3 227 101,54
En-cours BE	-492 188,77	962 448,32	-1 454 637,09
Production immobilisée	963 094,89	909 752,97	53 341,92
Autres produits d'exploitation	10 128 153,11	10 559 902,14	-431 749,03
Produits exploitation non récurrents	0,00	277 385,74	-277 385,74
Approv. et marchandises	-10 132 778,91	-9 003 973,90	1 128 805,01
Services et biens divers	-12 794 017,15	-12 266 013,64	528 003,51
Rémunérations, charges soc	-18 350 365,78	-17 903 641,12	446 724,66
Dotations aux amortissements	-8 663 563,87	-9 593 287,01	-929 723,14
Réductions de valeur sur créances	312 207,50	195 393,36	-116 814,14
Provision pour risques et charge	143 159,48	-544 369,88	-687 529,36
Autres charges d'exploitation	-528 380,57	-440 643,02	87 737,55
Charges exploitation non récurrentes	-22,89	-2 224,49	-2 201,60

I. Chiffre d'affaires + En-cours BE

Le résultat d'exploitation est en hausse de 700 000 €.

Le chiffre d'affaires, encours B.E. compris, est en augmentation de 3 200 000 €.

En Bureaux d'études, l'augmentation est de 300 000 €.

En Epuration, augmentation de 1 300 000 € suite à une augmentation des charges d'exploitation due notamment aux inondations de juillet 2021.

En Distribution d'eau, les ventes d'eau ont augmenté de 620 000 € suite à une augmentation de la consommation et du Coût Vérité Distribution de 0,19 € par M³.

II. Production immobilisée

La production immobilisée s'est élevée à 960 000 € (+50 000 €).

III. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation sont composés principalement des cotisations statutaires (1 534 000 €), des leasings SPGE (6 315 000 €), du subside provincial (245 000 €) et des frais de rappel récupérés en Distribution d'eau (410 000 €, + 195 000 €).

IV. Produits d'exploitation non récurrents

Néant

V. Approvisionnement et marchandises

Les approvisionnements et marchandises ont augmenté de 1 130 000 €.

La variation s'explique principalement par une augmentation des achats d'eau en Distribution d'eau de 755 000 € qui provient de la mise en place avec la SWDE de la Business Unit Big Berthe, dont la compensation est une diminution des charges de production par une refacturation vers la Business Unit concernant celle-ci et la fermeture de certains captages. Il y a eu aussi une augmentation du Coût Vérité Assainissement (+145 000 €) suite à l'augmentation du nombre de M³ vendus et de la sous-traitance en D.E. (+100 000 €) et Bureaux d'études (+ 150 000 €).

VI. Services et biens divers

Les services et bien divers ont augmenté de 53 000 €.

Augmentation qui provient des charges d'exploitation de l'Epuration à la suite des inondations de juillet 2021 et à l'augmentation du prix de l'électricité.

VII. Rémunérations et charges sociales

Le poste rémunérations est en augmentation de 446 000 €.

Augmentation qui provient principalement de l'Epuration.

VIII. Dotation aux amortissements et provisions pour risques et charges

La dotation aux amortissements est de 8 663 000 €.

La diminution provient de l'Epuration (- 500 000 €) et de la Distribution d'eau (- 400 000 €) à la suite de la fin d'amortissement d'investissement de stations d'épuration et de reprises de réseaux D.E.

La réduction de valeur sur les créances Distribution d'eau a été diminuée de 77 000 € suite à l'application des règles d'évaluation. 395 000 € ont été mis en irrécouvrables D.E.

Des provisions pour risques ont été actées pour 100 000 € concernant les indemnités pour les sinistrés des inondations de juillet 2021 faisant partie de notre réseau de distribution d'eau. Des reprises de provisions ont également été actées, notamment 120 000 € pour les implications du Covid-19 en D.E. et 40 000 € pour des litiges.

IX. Autres charges d'exploitation

L'augmentation provient principalement de la mise en irrécouvrables de créances D.E. pour 395 000 € (+81 000 €).

X. Charges d'exploitation non récurrentes

Les charges d'exploitation non récurrentes sont insignifiantes.

XI. Résultat financier

	2021	2020	VARIATION
Résultat financier	-232 047,15	-280 888,00	48 840,85
Produits financiers	6 356 808,86	6 276 704,93	80 103,93
Charges financières	6 588 856,01	6 557 592,93	31 263,08

Un nouvel emprunt de 10 600 000 € a été contracté auprès de la SWDE au taux de la BEI (en tenant compte de 30 % de précompte mobilier), afin de couvrir l'ensemble des investissements qui font partie de la Business Unit Big Berthe.

XII. Impôts

	2021	2020	VARIATION
Impôts	-29 541,04	-31 313,84	- 1 772,80

Il s'agit de l'estimation de l'impôt des personnes morales.

	2021	2020	VARIATION
Résultat à affecter	1 979 155,20	1 266 872,44	712 282,76

7.4.2 Commentaires sur le bilan

	2021	2020	VARIATION
ACTIFS IMMOBILISÉS	146 782 985,36	144 303 634,56	2 479 350,80
Immobilisations incorporelles	158 458,31	235 330,81	-76 872,50
Immobilisations corporelles	137 435 061,53	135 931 537,63	1 503 523,90
Immobilisations financières	9 189 465,52	8 136 766,12	1 052 699,40

I. Actifs immobilisés

Nous avons investi principalement dans le réseau de distribution/production d'eau (969 000 €), dans des véhicules en fonds propres (460 000 €) et en leasings SPGE (180 000 €). Au 31/12/21, 3 970 000 € avaient été investis pour le projet d'adduction d'eau Est vers Beauraing.

Les immobilisations financières représentent principalement les parts SPGE liées aux travaux d'égouttage, la variation représente la libération 2021.

	2021	2020	VARIATION
ACTIFS CIRCULANTS	48 094 657,46	38 465 327,39	9 629 330,07
Créances à plus d'un an	0,00	0,00	0,00
Stocks et commandes en cours	2 676 866,12	3 233 353,92	-556 487,80
Créances à un an au plus	14 334 147,95	15 110 443,45	-776 295,50
Placements de trésorerie	5 750 832,46	6 636,86	5 744 195,60
Valeurs disponibles	7 447 647,37	3 623 724,60	3 823 922,77
Comptes de régularisation	17 885 163,56	16 491 168,56	1 393 995,00

II. Créances à plus d'un an

Néant

III. Stocks - En-cours

Le stock de la Distribution d'eau s'élève à 270 000 € (- 65 000 €).

Les en-cours des Bureaux d'études s'élèvent à 2 400 000 € (- 490 000 €).

IV. Créances à un an au plus

Au niveau des clients, la créance des clients distribution d'eau est de 4 310 000 € (+ 120 000 €) et la réduction de valeur sur ces créances est de 1 740 000 € (- 280 000) qui s'est effectuée conformément aux règles d'évaluation.

La créance des clients hors D.E. est de 6 430 000 € (- 250 000 €).

V. Placements de trésorerie

À la suite de l'emprunt de 10 600 000 € à la SWDE et à notre bonne trésorerie, nous avons placé 5 750 000 € qui même s'ils ne rapportent pas grand-chose, cela nous évite des intérêts négatifs.

VI. Valeurs disponibles

Notre trésorerie à court terme au 31 décembre 2021 était de 7 450 000 €, sur lesquels nous subissons par période des intérêts négatifs que nous cherchons à limiter par notre gestion.

VII. Comptes de régularisation

Les produits acquis sont composés essentiellement du différentiel comptable engendré par les écritures des leasings des stations d'épuration, ceci afin que les produits et les charges concernant ces éléments se neutralisent lors du décompte annuel du secteur Epuration.

	2021	2020	VARIATION
CAPITAUX PROPRES	44 735 772,06	41 652 091,63	3 083 680,43
Capital	31 259 496,68	30 116 831,37	1 142 665,31
Plus-values de réévaluation	61 849,43	61 849,43	0,00
Réserves	787 944,05	778 071,86	9 872,19
Bénéfice reporté	9 487 000,10	7 517 717,09	1 969 283,01
Subsides en capital	3 139 481,80	3 177 621,88	-38 140,08

VIII. Capital

Une souscription de 1 140 000 € en part C (égouttage) a été effectuée par les communes associées. Elle sera libérée en 20 ans.

IX. Réserves – Résultat reporté

Les réserves et le résultat reporté prennent en compte l'affectation du résultat proposée.

	2021	2020	VARIATION
PROVISIONS IMPOTS DIFFÉRÉS	1 569 211,00	1 712 370,48	-143 159,48
Provisions pour risques et charges	1 569 211,00	1 712 370,48	-143 159,48

X. Provisions pour risques et charges

Ce poste est principalement composé d'une provision pour couvrir les heures supplémentaires et jours de congés à récupérer (1 170 000 €), du Fonds Social de l'Eau (80 000 €), de risques judiciaires qui opposent l'Inasep à des agents (220 000 €) et de l'indemnisation inondation de 10M³ pour les sinistrés de juillet 2021 (93 000 €).

	2021	2020	VARIATION
DETTES	148 572 659,76	139 404 499,84	9 168 159,92
Dettes à plus d'un an	131 629 646,78	122 655 089,87	8 974 556,91
Dettes à un an au plus	13 884 705,81	13 709 326,14	175 379,67
Comptes de régularisation	3 058 307,17	3 040 083,83	18 223,34

XI. Dettes à plus d'un an

Un nouvel emprunt de 10 600 000 € a été contracté auprès de la SWDE au taux de la BEI (en tenant compte de 30 % de précompte mobilier), afin de couvrir l'ensemble des investissements qui font partie de la Business Unit Big Berthe. Aucun nouveau contrat de leasing de station d'épuration n'a été conclu en 2021. Pour rappel, l'essentiel des dettes est constitué par les leasing SPGE qui sont totalement couverts par le mécanisme de financement de la SPGE. Les autres dettes couvrent les investissements réalisés dans le cadre du remplacement des conduites en plomb et dans le cadre de l'important chantier d'adduction d'eau.

XII. Dettes à un an au plus

Les dettes à moins d'un an liées à des emprunts ou leasings s'élèvent à 6 600 000 € dont 5 090 000 € de leasings SPGE. La dette fournisseurs est de 5 690 000 €, en diminution de 490 000 €.

XIII. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation du passif sont composés principalement des emprises (875 000 €), des abonnements CVD-CVA 2022 facturés en 2021 (2 130 000 €) et des montants d'emprises préfinancés par la SPGE que nous rétrocédons à des tiers au fur et à mesure de l'avancement de chaque dossier.

	2021	2020	VARIATION
TOTAL ACTIF - PASSIF	194 877 642,82	182 768 961,95	12 108 680,87

7.4.3 Risques et incertitudes

Comme indiqué déjà en 2020, et également dans la partie « Evolution des affaires » du présent rapport, les discussions en cours à la SPGE et avec la Région dans le cadre des contrats de service notamment sur l'évolution des coûts de fonctionnement du secteur de l'épuration dans un contexte déjà difficile sont susceptibles d'influencer négativement les résultats de ce département important de l'Intercommunale, même si tout est mis en œuvre pour parvenir à des trajectoires réalistes. L'actuel contrat de service assainissement qui lie les OAA à la SPGE qui avait déjà été prolongé d'un an jusque fin 2021 pour permettre aux discussions du nouveau contrat de services d'aboutir dans les meilleures conditions a dû faire l'objet d'une nouvelle prolongation par avenant jusque fin 2022 voire jusqu'à la conclusion du contrat de gestion de la SPGE et les discussions devraient aboutir avant la fin de l'année 2022. Ce futur contrat de service et les conditions de financement qui en constitueront une partie très sensible sont susceptibles d'influencer le financement de notre Intercommunale, notamment au regard de la volonté parfois exprimée par certains membres du CA de la SPGE de réduire à tout prix les dépenses d'un secteur dont la gestion est pourtant déjà très optimisée et contrôlée dans le cadre de la collaboration avec la SPGE.

De même, comme déjà indiqué dans le rapport de gestion 2020, les contraintes qui pèsent aujourd'hui sur le secteur de la production et de la distribution d'eau en lien avec celle de la limitation de l'évolution du Coût vérité de Distribution d'eau (CVD) ne sont pas sans poser des difficultés au regard de l'évolution des différents coûts du secteur, des besoins d'investissements et de financement d'investissements d'avenir importants comme le projet d'adduction Ouest. L'INASEP met tout en œuvre pour gérer au mieux ces contraintes. L'INASEP a dans ce contexte déposé un plan à 5 ans justifiant une demande de révision de son CVD qui a été approuvée par le Comité de contrôle de l'eau et par le Ministre de l'Economie. Cette augmentation du CVD est d'application depuis le 1^{er} janvier 2021 et permet de couvrir les charges actuelles de la Distribution d'eau, en particulier celles des importants investissements en cours.

Le Bureau d'études au service des affiliés fait également l'objet d'une grande attention au regard du manque de financement structurel de ce service pourtant essentiel pour nos affiliés et l'importance des missions qu'il accomplit pour

ces derniers dans la très grande majorité des cas à leur pleine satisfaction. Les conclusions de l'étude stratégique menée avec le Consultant E&Y doit permettre de définir une stratégie de déploiement durable pour ce Bureau, tant pour le bien-être du personnel que pour la satisfaction des affiliés et l'équilibre financier de l'Intercommunale. Les discussions menées par les deux directeurs généraux de l'INASEP et du BEP ont permis d'aboutir à la définition d'une vision stratégique à 10 ans devant permettre de développer les synergies entre les deux Intercommunales et d'opérer un rapprochement progressif de ces dernières, tout en préservant leur autonomie et les métiers essentiels qu'elles exercent. Les résultats de l'INASEP permettent d'absorber à court terme la réduction de financement provincial et de définir avec les affiliés, comme indiqué plus haut une stratégie de financement durable du bureau d'études tandis que les perspectives en matière de programme d'investissements SPGE en Province de Namur de même que les collaborations avec la SWDE et d'autres Intercommunales sont positives pour le carnet de commandes du Bureau d'études assainissement de l'INASEP et son financement.

La Pandémie Covid-19 aura finalement pu être gérée très efficacement par l'INASEP et ainsi limiter très fortement son impact sur les résultats financiers de l'Intercommunale. Il en va de même des inondations de 2021.

7.4.4 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun élément important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

7.4.5 Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Néant

7.4.6 Activités de recherche et développement

Néant

7.4.7 Succursales

L'INASEP ne dispose pas de succursales au sens de l'article 96 du Code des Sociétés.

7.4.8 Evaluation en continuité

Néant

7.4.9 Justification des règles comptables

Les règles d'évaluation se veulent en conformité avec la législation relative aux comptes annuels des entreprises et au plan comptable de l'eau en Région wallonne.

7.4.10 Approbation de l'affectation du résultat et des comptes annuels

Le Conseil d'administration vous demande de bien vouloir approuver l'affectation du résultat 2021 et les comptes arrêtés au 31.12.2021, présentant un total bilan de 194 877 642,82 € et un résultat de l'exercice de 1 979 155,20 €.

Le bénéfice reporté des années précédentes est de 7 517 717,09 €.

Résultat à affecter : 1 979 155,20 € + 7 517 717,09 € = 9 496 872,29 €.

Le Conseil d'administration propose comme affectation :

Réserves disponibles (2 % selon statuts)	- 39 583,10 €
Reprise Réserve leasings lots 1 et 2	+ 29 710,21 €
Bénéfice à reporter	+ 9 487 000,10 €

7.4.11 Décharge aux administrateurs et au commissaire-réviseur

Le Conseil d'Administration vous demande également de bien vouloir accorder décharge de leur mandat aux administrateurs et au commissaire-réviseur pour l'exercice social arrêté au 31.12.2021.

7.5 ÉVALUATION DU PLAN FINANCIER PLURIANNUEL 2017-2021

7.5.1 Rappel des principaux éléments du plan financier pluriannuel

Le plan financier pluriannuel actuel repose sur la poursuite des mesures prévues dans le plan 2014, mesures dont l'échéancier a été fixé jusqu'en 2021 et qui à la suite de la pandémie ont été prolongées jusqu'en 2022, année à l'issue de laquelle un nouveau plan financier pluriannuel sera adopté avec le plan stratégique.

Des éléments nouveaux les plus importants sont venus depuis 2014 impacter la situation budgétaire de l'intercommunale sont :

- les nouvelles indexations des salaires intervenues depuis 2014 (impact de l'ordre de 300 000 € annuel par indexation)
- la problématique du nombre très important de nominations qui auraient dû être décidées en 2017 en cas de mise en œuvre de la mesure de nomination à 5 ans prévue en 2017 dans le cadre du ROIP III pour tenir compte de la loi du 24 octobre 2011 et de l'instauration d'une contribution de régularisation en cas de nomination au-delà de 5 ans, et qui a été résolue par un gel des nominations à 5 ans dans le cadre d'un protocole d'accord avec les syndicats maintenant les nominations à 8 ans sur base des anciennes règles du ROIP II. Depuis, la contribution de régularisation prévue par la loi a été supprimée avant même son entrée en vigueur au profit de l'instauration de la carrière mixte.
- la stagnation et parfois la régression des honoraires du bureau d'études alors même que paradoxalement le nombre de dossiers étudiés par le Bureau pour les affiliés augmente significativement, ce qui s'explique en réalité par ce sont de plus en plus de « petits dossiers » qui sont confiés, petits dossiers qui paient de moins en moins alors qu'ils demandent proportionnellement plus de prestations de nos agents. La situation s'est cependant nettement améliorée en 2020 et 2021 grâce également au carnet de commandes bien rempli du Bureau d'études assainissement conduisant même à un réengagement de personnel.
- la décision provinciale de réduire fortement le subside accordé en contribution au fonctionnement du Bureau d'études (subside de l'ordre de 750 000 € réduit à 250 000 € en 2021 et à 0 € en 2022, en principe 250 000 € prévu en 2023).

Pour ramener à l'équilibre l'intercommunale, les mesures correctrices supplémentaires suivantes ont été opérées :

- En matière de nomination, un moratoire sur la nouvelle règle ROIP III de nomination à 5 ans et le maintien d'une nomination à 8 ans des agents : pour les agents de moins de 55 ans disposer de 8 années de période contractuelle, remplir les conditions prévues dans le ROIP II (dont avoir satisfait aux examens de recrutement, avoir au moment de la nomination une mention d'évaluation au moins « satisfaisante » et que cette nomination fasse l'objet d'un rapport circonstancié et positif de la Direction générale et pour les agents de plus de 55 ans moyennant le respect des conditions de l'article 323 du ROIP (dont avoir atteint une période contractuelle de 5 ans, disposer de mentions d'évaluation au moins satisfaisante durant les cinq années antérieures et d'une évaluation positive au moment de la nomination et rapport circonstancié et positif de la direction générale). En veillant à ce que cette politique transitoire préserve bien le nombre de points APE dont dispose l'intercommunale et à prendre les mesures qui s'impose pour y parvenir ;
- Une étude actuarielle approfondie de différents scénarios en matière de nomination et de leurs implications financières à court et long terme a été réalisée et doit permettre une meilleure prise de décision en la matière.
- Parmi les nécessités soulignées dans le cadre du plan financier figure également une nécessaire croissance des honoraires générés par le Bureau d'études qui doit permettre à terme d'atteindre voire de dépasser les 5 millions EUR par an en moyenne. Cette croissance implique que les affiliés confient davantage de projets au Bureau d'études, des projets de taille plus importante et ce dans le cadre d'une meilleure programmation permettant à l'intercommunale de mener à bien ces études tout en maîtrisant suffisamment les effectifs du bureau, avec l'appui de la sous-traitance pour certains projets, en accord avec les communes. Comme indiqué au point précédent, le chiffre d'affaires du Bureau d'études a progressé en 2020 et 2021 pour atteindre respectivement 5 468 075,86 € en 2020 et 5 511 327,52 € en 2021. La suppression du subside provincial impacte négativement ce résultat de 273 000 € en 2021 et pour les années suivantes.
- Un audit stratégique du Bureau d'études a été réalisé permettant d'alimenter le future plan stratégique après concertation avec les affiliés.
- Le développement de nouveaux services a également pris place pour générer à long terme une activité suffisante au Bureau d'études (en particulier le développement du service de gestion des réseaux d'égouts communaux – GRE qui a vu le nombre de communes adhérer progresser pour atteindre 27 communes).
- Une augmentation du CVD (coût vérité distribution) a été présentée au Comité de contrôle de l'eau au regard des résultats de la réorganisation des services administratifs et techniques et des besoins du département, et a été mis en œuvre à la suite de l'accord de la Région.

- Le déploiement du projet d'adduction Est au départ de Florennes pour la Distribution d'eau dans le cadre d'un partenariat obtenu avec la SWDE a été lancé et se poursuit actuellement.
- Enfin, une amplification des mesures d'économies via le non-remplacement de certains départs à la retraite très ciblés et très limités, la poursuite de la politique de rationalisation du fonctionnement et des dépenses. Cet axe a permis de réaliser une économie supplémentaire par rapport à 2017.

Pour rappel, le Plan financier concluait également que pour le Bureau d'études, il restait donc un déficit structurel de l'ordre de 500 000 € et que le retour à l'équilibre impliquait une croissance du chiffre d'affaires de la distribution d'eau et une croissance des produits du Bureau d'études supérieure à l'accroissement des charges salariales. A défaut d'atteindre cet objectif qui impliquait non seulement la mobilisation du personnel du BE mais également celle de l'ensemble des affiliés, le plan stratégique précisait que de nouvelles mesures devraient être envisagées. Ce point est l'objet d'un séminaire stratégique organisé en 2022 avec les affiliés.

7.5.2 Evaluation 2021 du plan financier pluriannuel 2017-2021 (2022)

Conformément au Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, l'intercommunale a procédé à l'évaluation de la mise en œuvre du plan financier dans le cadre de la présentation des comptes 2020.

Le résultat global de l'intercommunale s'est nettement amélioré depuis 2014, devenant même positif depuis 2016, exception faite de 2018, ce qui constitue une amélioration très nette par rapport au scénario envisagé initialement dans le PF 2017-2019, scénario qui prévoyait un résultat en négatif chaque année jusqu'en 2021.

Cette nette amélioration a été rendue possible par une maîtrise toujours accrue de l'évolution des dépenses de personnel par la mise en œuvre des mesures prévues par le plan financier mais aussi par une série d'anticipations de départs naturels par rapport aux prévisions, par une nette amélioration du résultat d'exploitation et en particulier du résultat d'exploitation de la Distribution d'eau.

La constante surveillance et maîtrise des coûts et de leur évolution, parmi lesquelles ceux du personnel, le déploiement du service GRE et le succès progressif rencontré par l'AGREA, la poursuite des efforts déployés par les bureaux d'études, la rationalisation poursuivie par le Département de la Distribution d'eau couplée avec des investissements de rationalisation et l'obtention d'une évolution du CVD correspondant au plan comptable pluriannuel déposé de même que la poursuite de la maîtrise des services généraux et la gestion prudente du SEU sont autant d'éléments qui justifient cette nette amélioration. Les résultats positifs ainsi enregistrés depuis quelques années permettent de réduire la difficulté constatée en 2014 mais pas d'effacer totalement les difficultés de financement du bureau d'études, qui restent structurelles même si elles sont plus limitées.

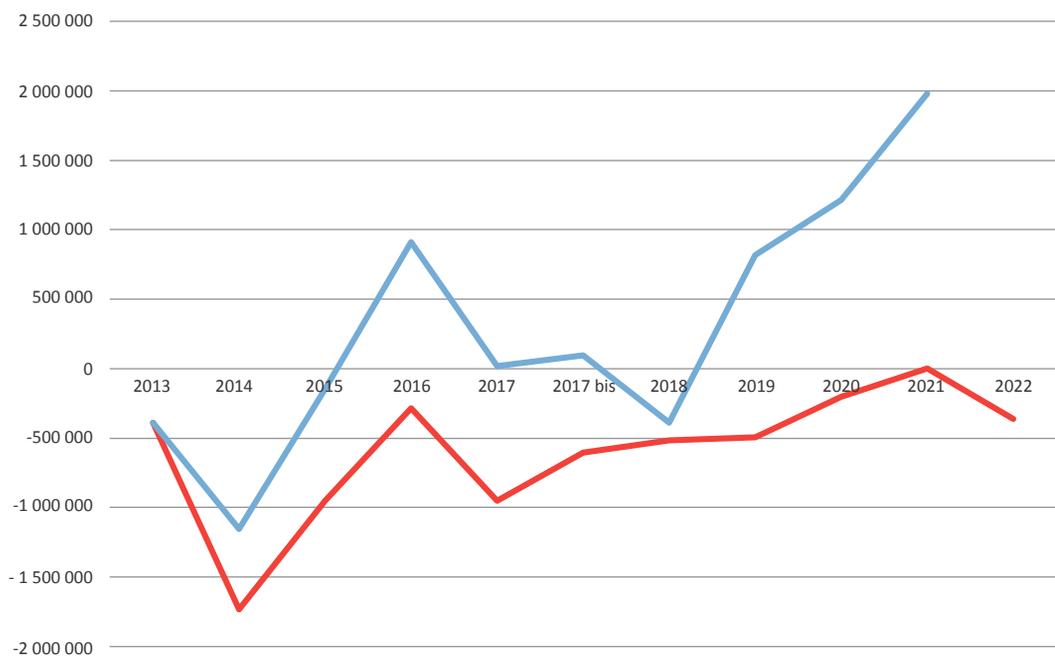
Certains éléments exceptionnels expliquent en effet en partie la hauteur des résultats comptables globaux atteints ces dernières années et il est renvoyé pour cela aux rapports de gestion successifs. Par ailleurs, la suppression brutale par la Province du subside qu'elle octroyait à INASEP (-500 000 € en 2021, -750 000 € en 2022) et la réduction de ce subside à 250 000 € en 2023 dans le cadre des négociations menées entre les deux directions générales du BEP et de l'INASEP fragilise encore davantage le Bureau d'études dès lors que ce subside permettait de compenser le déficit structurel des missions du BE au profit des affiliés. Les perspectives liées aux investissements en épuration dans le cadre des plans d'investissements SPGE permettent d'entrevoir une rentabilité accrue du département Bureau d'études Assainissement et du Bureau d'études en général.

Il faut donc constater, comme cela a déjà été fait lors d'une précédente évaluation que c'est le déficit structurel du département Bureau d'études Service d'appui aux affiliés qui restera la principale difficulté pour l'intercommunale, la croissance de l'activité du Bureau d'études SAA ne correspondant pas à une croissance équivalente du chiffre d'affaires de ce dernier. L'audit stratégique mené avec le consultant E&Y confirme cette difficulté structurelle du bureau d'études. Différentes mesures sont en cours de déploiement pour la réduire au maximum et le séminaire stratégique programmé en 2022 avec les affiliés devra permettre d'apporter des réponses durables en la matière.

Le résultat d'exploitation global de l'intercommunal constitue en tout cas un signal important d'une évolution positive de la situation. Les prévisions budgétaires de l'année 2022 au moment de l'élaboration du budget 2022 devraient conduire à un résultat négatif limité largement compensé par les résultats positifs importants réalisés des dernières années et ce en lien avec la réduction du subside provincial. Ce résultat négatif reste à confirmer bien entendu.

Le résultat cumulé positif constitue à cet égard un élément important pour permettre d'étaler dans le temps les conséquences de la décision provinciale et de déployer progressivement des solutions structurelles au déficit structurel du Bureau d'études Service aux affiliés.

	RÉSULTAT PRÉSUMÉ PF14 ET PF 17	RÉSULTAT RÉEL
2013	-390 375,83	-390 375,83
2014	-1 734 994,86	-1 154 291,16
2015	-953 813,39	-149 800,84
2016	-284 508,09	911 157,93
2017	-951 357,12	20 024,17
2018	-515 865,99	-387 536,19
2019	-496 981,72	815 059,00
2020		1 211 600,57
2021		1 979 155,20
2022	-363 104,64€	



Légende

— Résultat réel — Résultat PF14 et PF17 + bu2022

7.6 RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION (ART. L1523-17 § 2 AL 3 DU CDLD)

Pour répondre aux exigences de l'art. L1523-17 § 2 al. 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Comité de rémunération établit un rapport annuel comprenant les informations complètes sur:

- les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion ;
- les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction.

Le présent rapport reprend des données individuelles, et sont communiquées en posant l'exigence de préserver le droit à la vie privée des personnes concernées, conformément aux prescriptions impératives de la Loi du 18 mars 1993 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et aux articles 8 de la Convention des Droits de l'Homme et 22 de la Constitution Belge.

1. Informations générales

Pour préciser le contexte dans lequel le Président, les membres du Bureau exécutif, les administrateurs (trices) et les personnes exerçant des fonctions de direction sont appelés à exécuter leurs missions, il apparaît utile de rappeler quelques données représentatives de l'activité de l'Intercommunale.

Les chiffres de l'exercice 2020 sont repris ci-dessous. (Chiffres 2021 pas encore arrêtés au 08 mars 2022)

	CHIFFRE D'AFFAIRES 2020	PERSONNEL EN 2020 (EN ETP)	CAPITAL BNB EN 2020
INASEP	38 428 344,81€	247,6	30 116 831,37€ Capitaux propres (41 652 091,63)

2. Les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion

Le montant de l'indemnité de fonction attribuée au Président ainsi que les montants des jetons de présence des Vice-présidents, membres du Bureau exécutif et administrateurs (trices) ont été fixés par l'Assemblée générale pour la période à partir du 1^{er} juillet 2018 jusqu'au 1^{er} juillet 2019 par l'AG du 27 juin 2018 et pour la période à partir du 1^{er} juillet 2019 par l'AG du 26 juin 2019 et par l'AG du 24 juin 2020. Ils ont été arrêtés en fonction des coefficients liés à la population, au chiffre d'affaires, au personnel occupé et ce, dans le respect des plafonds autorisés par le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

Il est rappelé que, conformément au Code de la Démocratie locale, la rémunération du président et du vice-président est calculée pour la participation à l'ensemble des réunions des organes de gestion auxquelles ils sont tenus. Lorsqu'un défaut de participation a été constaté, le montant de la rémunération est réduit à due concurrence. Cette rémunération est dès lors assimilée depuis le début à une somme globalisant les jetons de présence promérités en cas de participation à l'ensemble des réunions statutaires, preuve en est qu'elle est réduite à due concurrence en cas d'absence à une ou plusieurs de ses réunions. La fonction de président ne s'exerce pas dans le cadre d'un contrat de travail et ne peut donc être assimilée à une activité de salarié. Il s'agit donc d'une rémunération de dirigeant d'entreprise relevant de l'INASTI et non de l'ONSS. Ce point est en discussion actuellement dans le cadre d'un contrôle ONSS et des contacts sont en cours avec la Tutelle régionale.

Tableau récapitulatif normalisé de la Région complété et joint en annexe 1.

3. Les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction

La direction de l'Intercommunale est composée d'un Directeur général (A8), d'un Directeur général adjoint (A7) responsable du Bureau d'études Service aux Affiliés (SAA), d'un Directeur responsable pour le bureau d'études Assainissement et le laboratoire (A7sp) et d'un Directeur du Service Exploitation des Eaux usées (A7sp) qui se réunissent en Comité de direction informel avec les Responsables RH et Finances et le Directeur du service distribution d'eau.

Les rémunérations et avantages accordés aux fonctions de direction sont fixés dans le Règlement d'Ordre Intérieur du Personnel de l'Intercommunale (ROIP III) :

- Les rémunérations des membres du Comité de direction respectent les barèmes fixés par la RGB et sont pour cette raison largement inférieures aux plafonds fixés par la circulaire du 11 décembre 2014 visant à encadrer la rémunération de la fonction dirigeante au sein des Intercommunales. Les barèmes RGB sont repris en annexe.
- Les avantages accordés conformément au ROIP sont les suivants : mise à disposition d'un véhicule de fonction conformément à l'annexe I du ROIP II contre remboursement par le membre du personnel à l'INASEP (retrait sur salaire net) de l'avantage toute nature tel que défini par la réglementation en vigueur, mise à disposition d'un GSM/smartphone à usage professionnel et privé pour le directeur général et les directeurs généraux adjoints avec ATN, mise à disposition d'un GSM/smartphone de service pour les autres membres du personnel, bénéfice d'une assurance hospitalisation offerte à l'ensemble du personnel et intervention déclarée dans l'abonnement internet pour ce qui concerne la direction générale.

Tableau récapitulatif normalisé de la Région complété et joint en annexe 1.

De même, les rémunérations et avantages accordés au personnel dans son ensemble respectent les barèmes fixés dans la RGB (circulaire de 1994) et les règles reprises dans le Règlement d'ordre intérieur du personnel (ROIP III) adopté par les instances de l'Intercommunale. Pas de remarque à formuler. Le Comité de rémunération a pu prendre connaissance lors d'une réunion tenue le 21 septembre 2021 de la présentation par la Direction générale de la politique de rémunération du personnel dans le respect de la RGB et des différents avantages statutaires et a pris acte de la nouvelle « Mobile Phone Policy » qui sera appliquée dans le courant de l'année 2022.

4. Analyse des notes de frais exposés par le Président, les Vice-présidents et membres du Comité de direction

Le Comité de rémunération a pu procéder à l'examen de l'ensemble des notes de frais exposés par le Président, les Vice-présidents et membres du Comité de direction interne informel et n'a pas constaté de difficultés ou anomalies au regard des pièces et justificatifs fournis.

Ainsi fait à Naninne, le 08 mars 2022

Pour le Comité de rémunération

CHABOTAUX André

COLLIGNON Stéphane (Président) - excusé

MOSSERAY Jean-Luc

LAMOTTE Pierre

TORY Khalid

Le Président,

S. COLLIGNON



08 mars 2021

ANNEXE 1^{ÈRE} // RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION 2021 (ARTICLE L1523-17 CDLD)

Instructions générales à destination de l'Intercommunale

Nom de l'Intercommunale	INTERCOMMUNALE NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS
Période de reporting	2021

A. Informations relatives aux rémunérations des membres des organes de gestion

Informations générales

Plafond barémique ¹	28.682,76€ € indexé
Montant du jeton de présence brut indexé ²	217,63€ - 221,96€ (montant indexé à partir du 01/10/2021)
Nombre de réunions de l'Assemblée générale	2
Nombre de réunions du Conseil d'administration	7
Nombre de réunions du Bureau exécutif	19
Nombre de réunions du Comité de rémunération	2
Nombre de réunions du Comité d'Audit ³	2

Commentaire éventuel :

Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration, du Bureau exécutif, du Comité de rémunération, de chaque Comité de secteur ou autre organe restreint de gestion et le taux de présence à chaque réunion à laquelle ils sont censés participer.

¹ Plafond appliqué à l'Intercommunale, tel que repris à l'annexe au Code, relative aux plafonds applicable en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés de président et indexé - Article 5311-1, § 5, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

² Indiquer le montant du jeton de présence brut indexé (rattaché à l'indice pivot 138,01).

³ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité d'audit

Détail des rémunérations des membres des organes de gestion

NOM PRÉNOM	N° RÉG. NATIONAL	FONCTION ⁵	RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁶	DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁷	JUSTIFICATION DE LA RÉMUNÉRATION SI AUTRE QU'UN JETON	LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS LIÉS À LA FONCTION ET RÉMUNÉRATION ÉVENTUELLE
DELIRE Luc	560726137-17	Président	Rémunération théorique : 26 773,38 € Rémunération effective : 26 773,38 € Remb Frais dépla : néant	Indemnité annuelle payée mensuellement et recalculée en fonction du taux de présence	Rémunération fixe couvrant toutes les présences et prestations du président. Conformément au CDLD	Membre de l'AG de l'AISDE (non rémunéré) Membre du CA de l'AISDE (non rémunéré)
BUILTOT Claude	550918091-05	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 4 152,29 € Remb Frais dépla : 163,84 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE : * 3 281,77 € (jetons) * 163,84 € (kms) CA : *870,52 € (jetons) *0,00 € (kms)	Néant
LECOMTE Valérie	770703152-66	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 5 031,47 € Remb Frais dépla : 70,63 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE : * 3 938,99 € (jetons) * 70,63€ (kms) CA : *1 092,48 € (jetons) *0,00 €(kms)	Néant
MOREAU Frédéric	740615191-82	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 5 027,14 € Remb Frais dépla : 154,69 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE : * 3 934,66 € (jetons) *154,69 € (kms) CA : *1 092,48 € (jetons) *0,00 € (kms)	Néant
NOIRET Claudy	620718103-29	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 4 813,84 € Remb Frais dépla : 237,19 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE : * 3 721,36 € (jetons) *237,19 € (kms) CA : *1 092,48 € (jetons) *0,00 € (kms)	Néant
CHABOTAUX André	491128091-78	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 1 971,66 € Remb Frais dépla : 96,38 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : *439,59 € (jetons) *48,19 € (kms) CA : *1 532,07€ (jetons) *48,19€ (kms)	Néant

NOM PRÉNOM	N° RÉG. NATIONAL	FONCTION ⁵	RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁶	DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁷	JUSTIFICATION DE LA RÉMUNÉRATION SI AUTRE QU'UN JETON	LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS LIÉS À LA FONCTION ET RÉMUNÉRATION ÉVENTUELLE
COLLARD Catherine	650417088-19	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : Néant Remb Frais dépla : 0,00 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions : non rémunéré à la demande de Madame Collard	Comité d'audit : *0 € (jetons) *0 € (kms) CA : *0,00 € (jetons) *0,00 € (kms)	Néant
COLLIGNON Stéphane	710525313-75	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 1 310,11€ Remb Frais dépla : 0,00 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : *217,63 € (jetons) *0,00 € (kms) CA : *1 092,48 € (jetons) *0,00 € (kms)	Néant
MOSSERAY Jean-Luc	720920247-49	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 1 532,07 € Remb Frais dépla : 4,37 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : *217,63 € (jetons) *0,00 € (kms) CA : *1 314,44 € (jetons) *4,37 € (kms)	Néant
PLASMAN Laurence	640804108-08	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 1 754,03 € Remb Frais dépla : 113,44 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : *439,59 € (jetons) *0,00 € (kms) CA : *1 314,44 € (jetons) *56,72 € (kms)	Néant
BINAME Pierre	630821155-12	Administrateur	Jetons de présence : 0€ Remb Frais dépla : 0€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : *0€ (jetons) *0€ (kms)	Néant
DAFFE Carine	690619128-17	Administrateur	Jetons de présence : 657,22 € Remb Frais dépla : 0,00 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : *657,22 € (jetons) *0,00 € (kms)	Néant
DETHIER Vincent	690413069-48	Administrateur	Jetons de présence : 1 092,48 € Remb Frais dépla : 17,79 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : *1 092,48 € (jetons) *17,79 € (kms)	Néant
DUBUISSON Bernard	740222149-80	Administrateur	Jetons de présence : 1 314,44€ Remb Frais dépla : 5,93 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : *1 314,44 € (jetons) *5,93 € (kms)	Néant

NOM PRÉNOM	N° RÉG. NATIONAL	FONCTION ⁵	RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁶	DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁷	JUSTIFICATION DE LA RÉMUNÉRATION SI AUTRE QU'UN JETON	LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS LIÉS À LA FONCTION ET RÉMUNÉRATION ÉVENTUELLE
DURY Jean-François	770130217-22	Administrateur	Jetons de présence : 874,85 € Remb Frais dépla : 0,00 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunion	CA : *874,85 € (jetons) *0,00 € (kms)	Néant
LAMOTTE Pierre	730529111-05	Administrateur	Jetons de présence : 1 092,48€ Remb Frais dépla : 0,00€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunion	CA : *1 092,48 € (jetons) *0,00€ (kms)	Néant
MINET Murielle	831209300-93	Administrateur	Jetons de présence : 439,59 € Remb Frais dépla : 24,47 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunion	CA : *439,59 € (jetons) *24,47 € (kms)	Néant
PAULET José	510219127-97	Administrateur	Jetons de présence : 1 532,07 € Remb Frais dépla : 11,12 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunion	CA : *1 532,07 € (jetons) *11,12 € (kms)	Néant
Rondiat Pierre	700401097-13	Administrateur	Jetons de présence : 1 532,07 € Remb Frais dépla : 15,94 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunion	CA : *1 532,07 € (jetons) *15,94 € (kms)	Néant
TORY Khalid	661212355-76	Administrateur	Jetons de présence : 1 532,07 € Remb Frais dépla : 17,79 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunion	CA : *1 532,07 € (jetons) *17,79 € (kms)	Néant
Total général			Président 26 773,38 € Jetons de présence : 35 659,88 € Frais de déplacement : 933,58 €		BE : *14 876,78 € (jetons) *626,35 € (kms) Comité d'audit : *1 314,44 € (jetons) *104,91 € (kms) CA : *19 468,66 € (jetons) *202,32 € (kms)	

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du Bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur. Indiquer le montant de la rémunération indexé. Celle-ci comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁷ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

B. Informations relatives aux rémunérations des titulaires de fonction de direction

P.S. : Données personnelles confidentielles données uniquement aux fins du contrôles et pour lesquelles les agents demandent le strict respect de la loi sur la vie privée aux détenteurs de l'information donnée par ce biais

FONCTION ⁹	RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ¹¹	DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ¹²	LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS LIÉS À LA FONCTION ET RÉMUNÉRATION ÉVENTUELLE
Directeur général (N1)	126 156,12 €	Rémunération brute : 124 749,02 € Titres repas part patronale : 1 407,10 €	Administrateur à la SA AQUAWAL (non rémunéré) Représentant AG AISDE (non rémunéré)
Directeur Général Adjoint 1 (BE SAA)	107 453,15€	Rémunération brute : 106 024,01 € Titres repas part patronale : 1 429,14 €	Représentant AG Contrat de rivière Sambre (non rémunéré)
Directeur DE	80 808,97 €	Rémunération brute : 79 363,30 € Titres repas part patronale : 1 445,67 €	Membre du Comité de contrôle de l'eau (rémunéré)
Directeur (BE ASS et Labo)	101 078,85 €	Rémunération brute : 99 611,14 € Titres repas part patronale : 1 467,71 €	Commission consultative de l'eau (non rémunéré)
Directeur 2 (SEU)	101 023,09 €	Rémunération brute : 99 621,50 € Titres repas part patronale : 1 401,59 €	Néant
Total rémunérations	516 520,18 €	Rémunération brute : 509 368,97 € Titres repas part patronale : 7 151,21 €	

Plan de pension complémentaire du fonctionnaire dirigeant local (Biffer la mention inutile)

- Le titulaire de la fonction dirigeante locale est-il couvert par une assurance groupe ? oui / Non

Avantages

Les membres de la Direction bénéficient d'un véhicule de fonction, avantage remboursé par chaque agent à l'Intercommunale (retrait sur salaire net de l'équivalent de l'Avantage en nature ATN), de chèques repas (valeur 6,60 € dont 1,09 € quote-part personnelle) et d'un Smartphone (ATN appliqué équivalent à 144 €/an).

⁹ Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

¹¹ Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluables en argent.

¹² Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).

TABLEAU ANNUEL DES PRÉSENCES C.A. 2021

	Date début ou ren. mandat	Date fin mandat	Total							Nombre total de réunions		
			C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.		Absences	Général
DELIRE Luc	26/06/19		P	P	P	P	P	P	7	0	7	100,00%
BULTOT Claude	26-06-19		P	P	P	P	A	A	5	2	7	71,43%
CHABOTAUX André	26/06/19		P	P	P	P	P	P	7	0	7	100,00%
BINAME Pierre	26/06/19		A	A	A	A	A	A	0	7	7	0,00%
DETHIER Vincent	26/06/19		A	P	P	P	P	A	5	2	7	71,43%
DUBUISSON Bernard	26-06-19		P	P	P	P	A	P	6	1	7	85,71%
MOREAU Frédéric	26/06/19		P	P	P	P	A	P	6	1	7	85,71%
MOSSERAY Jean-Luc	26/06/19		P	P	P	P	P	P	7	0	7	100,00%
NOIRET Claudy	26-06-19		P	P	P	P	A	P	6	1	7	85,71%
PLASMAN Laurence	26/06/19		P	P	P	A	P	P	6	1	7	85,71%
TORY Khalid	26/06/19		P	P	P	P	P	P	7	0	7	100,00%
LAMOTTE Pierre	25/09/19		P	P	P	A	P	A	5	2	7	71,43%
DAFFE Carine	26-06-19		A	P	A	P	A	A	3	4	7	42,86%
COLLARD Catherine	26/06/19		P	P	A	A	A	A	3	4	7	42,86%
COLLIGNON Stéphane	26-06-19		P	P	A	P	P	A	5	2	7	71,43%
DURY Jean-François	26/06/19		A	P	A	P	P	A	4	3	7	57,14%
LECOMTE Valérie	26/06/19		P	P	P	P	A	A	5	2	7	71,43%
MINET Muriel	26/06/19	17/12/21	A	A	A	A	P	P	2	5	7	28,57%
PAULET José	26/06/19		P	P	P	P	P	P	7	0	7	100,00%
RONDIAT Pierre	26/06/19		P	P	P	P	P	P	7	0	7	100,00%

TABLEAU ANNUEL DES PRÉSENCES C.A. 2021

	Date début ou ren. mandat	Date fin mandat	15/12/21												Total	Nombre total de réunions			
			C.A.			Présences	Absences	Général											
Observateurs non rém.																			
BASTIEN Steve	26-06-19		P	P	P	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	4	3	7	57,14%
HERMAN Thierry	26-06-19		A	A	A	A	A	P	A	A	A	A	A	A	A	1	6	7	14,29%
CLAMAR Laurence	26/06/19		A	P	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	1	6	7	14,29%
DIJON Denis	26/06/19		P	A	A	A	A	P	A	A	A	A	A	A	A	2	5	7	28,57%
MAUYEN Ginette	26/06/19	31-12-21	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	0	7	7	0,00%
STEFFENS Michel	26/06/19	05-03-21	A	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	0	1	1	0,00%
PEETERS Pascaline	31/03/21		/	A	A	A	A	A	A	A	P	A	A	A	1	5	6	16,67%	
Total des présences			17	20	15	15	15	17	11	11	17	17	11	17	112		70	Total de toutes les réunions	182
Total des absences			9	6	11	11	11	9	15	15	9	9	15	9	70				

TABLEAU ANNUEL DES PRÉSENCES C.R. ANNÉE 2019 NON RÉMUNÉRÉ

	Date début ou renouvel, mandat	Date fin mandat	20/04/21		21/09/21		Total	Total	Nombre total de réunions	
			C.R	P	C.R	P				Présences
CHABOTAUX André	26/06/19		P		P		2	0	2	100,00%
COLLIGNON Stéphane	26/06/19		P		P		2	0	2	100,00%
TORY Khalid	26/06/19		A		P		1	1	2	50,00%
MOSSEY Jean-Luc	26/06/19		A		P		1	1	2	50,00%
LAMOTTE Pierre	25/09/19		P		A		1	1	2	50,00%
Total des présences			3	4	4	0	7		Total de toutes les réunions	
Total des absences			2	1	0	0	3			10

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA SOCIETE COOPERATIVE**
« INTERCOMMUNALE NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS »
(en abrégé : « INASEP »)
POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société coopérative « INASEP » (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'Assemblée générale du 26 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'Assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société coopérative « INASEP » durant 3 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 194.877.642,82 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 1.979.155,20 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, s'il y a lieu d'en établir un, des autres informations contenues dans le rapport annuel, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des Associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée en 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, s'il y a lieu d'en établir un, les autres informations contenues dans le rapport annuel et le respect de certaines dispositions du Code des Sociétés et des Associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3.5 et 3.6 du Code des Sociétés et des Associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir :

- le rapport du comité de rémunérations,
- la liste des marchés publics,
- la liste des participants aux formations annuelles,
- la structure de l'organisation,
- l'organigramme fonctionnel complet de l'organisation,
- les lignes de développement,
- le plan financier pluriannuel,
- le rapport spécifique sur les prises de participation,

comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des Sociétés et des Associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de son mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés et des Associations.
- La répartition des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Naninne, le 12 mai 2022.

F.C.G. RÉVISEURS D'ENTREPRISES SRL
Commissaire,
représentée par :



Olivier RONSMANS
Réviseur d'Entreprises

7.8 LISTE DES MARCHÉS PASSÉS EN 2021

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
SEU : achat d'échantillonneurs automatiques	HACH -LANGE	51 217 €	2800 Mechelen	Procédure négociée sans publication préalable
SEU : Rénovation de la station d'épuration de Cerfontaine	ATELIERS de CONSTRUCTION de HERSTAL	399 906 €	4040 Herstal	Procédure négociée directe avec publication préalable
Marché de recouvrement judiciaire des factures en DE	Jean-François DAVREUX"	/	5000 NAMUR	Procédure négociée sans publication préalable
Remplacement de 4 véhicules fourgon en distribution d'eau	MAZUIN FOSSES	87 658 €	5070 Fosses-la-Ville	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable
Marché de consultance et d'ingénierie dans le cadre du projet SYGERCO	CONEX SA	69 720 €	5170 Profondeville	Procédure négociée sans publication préalable
SEU - remplacement des caillebotis et des échelles dans la cave des pompes au Grognon	ALTISECURE	45 305 €	5000 Namur	Procédure négociée directe avec publication préalable
Gesves : conduite de refoulement du pompage du Champia	COLAS	138 972 €	4367 Crisnée	Procédure négociée sans publication préalable
SEU : curage des lagunes de la station d'épuration de Doische	ALL CLEAN ENVIRONMENT	42 700 €	5100 Sombreffe	Procédure ouverte
SEU : rénovation du chemin de roulement de la station d'épuration de Rochefort	SC RENO-COLLEAUX	141 628 €	5590 Ciney	Procédure ouverte
Walcourt : collecteur de Fraire et Fairoul	A.M. VIABUILD!SUD - VIABUILD	2 912 328 €	1360 Perwez	Procédure ouverte
SEU : fourniture de pompes pour Ciney ville	COWALCA SA	42 036 €	5580 Rochefort	Procédure négociée sans publication préalable
Temploux : marché d'égouttage Route de Spy	TRDP	48 415 €	5330 Assesse	Procédure négociée sans publication préalable
Réalisation d'un relevé de l'état d'une partie du réseau routier communal en RW	DIAGWAY	80 000 €	78180 Montigny Le Bretonneux	Procédure négociée sans publication préalable
SEU : aménagement de 10 véhicules	Carrosserie DESSY	57 942 €	5590 Achêne	Procédure négociée sans publication préalable
SEU : audit externe de certification ISO 14001, de vérification et enregistrement EMAS des stations exploitées par INASEP pour la période 2021-2023	AIB VINCOTTE	23 210 €	1800 Vilvoorde	Procédure négociée sans publication préalable
Construction d'une adduction d'eau DN150 entre Samart et Chaumont	AM PIROT - BEL-LEFLAMME	1 923 532 €	6890 Libin	Procédure ouverte
Eghezée : déversoir d'orage et canalisation rue du Bocage	FRATEUR	42 217 €	5032 Bossière	Procédure négociée sans publication préalable
OHEY : égouttage à l'arrière des habitations rue Bois d'Ohey	COLLEAUX	182 248 €	6929 Haut-Fays	Procédure négociée sans publication préalable
Spontin : renforcement des installations de distribution d'eau de la SWDE à Spontin, Chaussée de Dinant et rue du Quesval	MAGERAT	229 142 €	6920 Wellin	Procédure ouverte
SEU : fourniture de vêtements de travail pour la période 2021-2023, Lot 1 - Vêtements multirisques 75 % coton minimum	DAELMAN	7 513 €	9300 Aalst	Procédure négociée directe avec publication préalable

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
SEU : fourniture de vêtements de travail pour la période 2021-2023, Lot 2 - Vêtements 65/35 polyester/coton du meilleur rapport qualité-prix	DAELMAN	20 038 €	9300 Aalst	Procédure négociée directe avec publication préalable
SEU : fourniture de vêtements de travail pour la période 2021-2023, Lot 3 - Vêtements 65/35 polyester/coton Pantalon sans genouillères	DAELMAN	588 €	9300 Aalst	Procédure négociée directe avec publication préalable
SEU : fourniture de vêtements de travail pour la période 2021-2023, Lot 4 - Tee-shirt 65/35	DAELMAN	7 786 €	9300 Aalst	Procédure négociée directe avec publication préalable
SEU : fourniture de vêtements de travail pour la période 2021-2023, Lot 5 - Polo 65/35 polyester/coton (tolérance +/- 10 %)	VDP SAFETY	6 840 €	2530 Boechout	Procédure négociée directe avec publication préalable
SEU : fourniture de vêtements de travail pour la période 2021-2023, Lot 6 - Polar 100 % polyester	DAELMAN	3 561 €	9300 Aalst	Procédure négociée directe avec publication préalable
SEU : fourniture de vêtements de travail pour la période 2021-2023, Lot 7 - Chemi-sette thermique 50% polyester minimum	VDP SAFETY	3 675 €	2530 Boechout	Procédure négociée directe avec publication préalable
SEU : rénovation de la toiture de l'atelier de la station de Ciney	Warnant Eddy	32 148 €	5340 Faulx les Tombes	Procédure négociée
SEU : fourniture d'équipements électriques pour les broyeurs du réseau de Namur et la station de Saint Aubin Lot 1 (Équipements électriques broyeurs réseau de Namur)	CEBEO	202 535 €	4460 Grâce-Hollogne	Procédure négociée
SEU : fourniture d'équipements électriques pour les broyeurs du réseau de Namur et la station de Saint Aubin Lot 2 (Équipement électriques station de Saint Aubin)	CEBEO	87 511 €	4460 Grâce-Hollogne	Procédure négociée
Construction d'une adduction d'eau DN150 entre Samart et Chaumont. Marché de Fournitures	SAINT-GOBAIN	511 170 €	3400 Landen	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable
SEU : bardage en bois de la station de Houyet	SARTOIT srl	46 636 €	5330 Sart-Bernard	Procédure négociée sans publication préalable
Onhaye : collecteur d'Anthée	MAGERAT	286 601 €	6920 Wellin	Procédure ouverte
Hastière : travaux de pose d'une adduction d'eau	BELLEFLAMME-BRASSEUR	272 355 €	5660 Mariembourg	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable
Somme-Leuze : amélioration et égouttage de la rue de Serinchamps à Hognie et renouvellement de la conduite de distribution d'eau	Ent. MATHIEU	1 089 340 €	6600 Bastogne	Procédure ouverte
Curage et endoscopie de réseaux d'égouttage en Province de Namur dans le cadre du plan de relance wallon, lot 1	PINEUR Curage	165 777 €	4280 Hannut	Procédure ouverte
Curage et endoscopie de réseaux d'égouttage en Province de Namur dans le cadre du plan de relance wallon, lot 2	PINEUR Curage	160 311 €	4280 Hannut	Procédure ouverte
Curage et endoscopie de réseaux d'égouttage en Province de Namur dans le cadre du plan de relance wallon, lot 3	GODARD Serge	171 467 €	1460 Virginal	Procédure ouverte
Namur : création d'un égout entre la rue Servais et la rue des Verreries	FRATEUR	70 498 €	5032 Bossière	Procédure négociée sans publication préalable

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
Travaux de réfection des revêtements hydrocarbonés dans le cadre d'interventions ponctuelles en distribution d'eau	NONET	104 818 €	5150 Floreffe	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable
Dinant : aménagement de la rue Saint-Pierre à Dinant	COLLEAUX	1 229 238 €	6929 Haut-Fays	Procédure ouverte
SEU : fourniture de roues en fonte en chrome pour les Vortex du réseau de collecte de Namur	COWALCA SA	149 954 €	5100 Naninne	Procédure négociée directe avec publication préalable
Dinant : construction de la station d'épuration de Falmignoul	SOCOGETRA - EXELIO	1 311 082 €	6870 Awenne	Procédure ouverte
Surveillance du siège de l'INASEP à Naninne, marché reconductible 3 fois 20542 €/anpar an)	G4S SECURE	82 168 €	5100 Naninne	Procédure ouverte
Fourniture de matériel de bureau, marché reconductible 3 fois (13755 €/an)	LYRECO	55 022 €	4041 Vottem	Procédure ouverte
Marché de service relatif à la récupération de précompte professionnel, lots 1 et 2, pourcentage de 5,62 % HTVA	FORECAST CONSULTING	/	1050 Ixelles	Procédure négociée directe avec publication préalable
SEU - Fourniture tableaux électriques pour chaulage	MEGANEELEC	27 895 €	5190 Jemeppe/s/S	marché de faible montant , facture acceptée
SEU : fourniture d'un chariot élévateur pour le nouvel entrepôt de Ciney	UNGHEINRICH NV	29 850 €	3001 Heverlee	marché de faible montant , facture acceptée
SEU : fourniture de matériel 24 V pour modification des tableaux TGBT des Vortex pour broyeurs	ELIPSE NV	8 435 €	2900 Schoten	marché de faible montant , facture acceptée
SEU : fourniture d'un tableau électrique V003 au Vortex de l'Arquet	ATPI sprl	16 849 €	1370 Jodoigne	marché de faible montant , facture acceptée
SEU - Fourniture de matériel électrique pour modification TGBT pour les broyeurs	ETN Charleroi	13 345 €	6220 Fleurus	marché de faible montant , facture acceptée
SEU : fourniture de ballons obturateurs	INTROTEC	10 454 €	1050 Bruxelles	marché de faible montant , facture acceptée
SEU : réfection d'un raccordement particulier rue des Zolos à Fosses-la-Ville	NONET	24 759 €	5190 Jemeppe/s/s	marché de faible montant , facture acceptée
SEU - Mission de services d'architecture - Aménagement du nouveau hall industriel de Ciney	B A LUX	12 000 €	6880 Bertrix	marché de faible montant , facture acceptée
SEU : fourniture de 4 microdoseurs pour les stations d'épuration de Godinne, Wépion et Mariembourg	WAM BULK HANDLING	18 101 €	9270 Laarne	marché de faible montant , facture acceptée
Refonte du site internet	EXPANSION	19 345 €	5100 Wierde	marché de faible montant , facture acceptée
SEU : mise en conformité électrique du tableau BT au pompage P65	L2E	24 700 €	5351 Haillot	marché de faible montant , facture acceptée
SEU : sélection d'un certificateur PEB de bâtiments publics pour trois bâtiments de l'INASEP	WattELse	5 697 €	5530 Yvoir	marché de faible montant , facture acceptée
Labo: acquisition d'un véhicule en remplacement du Dacia Sandero	MAZUIN FOSSES	29 900 €	5070 Fosses/la/V	marché de faible montant , facture acceptée
Migration de la messagerie Exchange dans MS 365	COMPUTERLAND	18 220 €	4432 Alleur	marché de faible montant , facture acceptée
SEU : rénovation de la façade de la Step de Rhisnes	HUMBLET	7 895 €	5100 Naninne	marché de faible montant , facture acceptée
SEU : remplacement des châssis de la Step de Rhisnes	BELINAMUR	12 000 €	5004 Bouge	marché de faible montant , facture acceptée
SEU - Equipement rails à glissières pour échelles des vortex	MAQUINAY	28 911 €	4100 Seraing	marché de faible montant , facture acceptée
SEU : acquisition et montage de sept châssis mobiles à la station d'épuration de Mornimont	ACH	14 000 €	4040 Herstal	marché de faible montant , facture acceptée
Labo : acquisition d'un incubateur à 22C	ANALIS	7 025 €	5020 Suarlée	marché de faible montant , facture acceptée
SEU : étude des lagunes pour la SPGE / BEI	B S Consultant	21 450 €	5100 Jambes	marché de faible montant , facture acceptée

**Intercommunale Namuroise
de Services Publics**

Siège social

Parc industriel // Rue des Viaux 1b
5100 Naninne

Tél. + 32 (0)81 40 75 11

Fax + 32 (0)81 40 75 75

Siège d'exploitation

Rue de l'Hôpital 6
5600 Philippeville

Tél. + 32 (0)71 66 79 25

Fax + 32 (0)71 66 80 18

info@inasep.be // www.inasep.be